

Que sais-je?

Collection dirigée par Paul Angoulvent

Catalogue général (suite)

- 1 } Voir les listes
à 230 } en pages 2 et 3
231. La vie dans la Grèce classique.
232. Hist. du Canada.
233. La vie dans les eaux douces.
234. Les corps gras.
235. Les noms de personnes.
236. La mort.
237. Les fruits colimaux.
238. L'éduc. physique.
239. L'industrie du gaz.
240. Catalyse et catalyseurs.
241. Histoire des noirs d'Afrique.
242. La vie rurale en France.
243. Électricité, magnétisme.
244. Les mesures physiques.
245. Médicaments et médications.
246. Géographie industrielle du monde.
247. L'Égypte ancienne.
248. Hist. de la Russie des origines à 1917.
249. Le chauffage des habitations.
250. La philos. antique.
251. Le téléphone.
252. La douleur.
253. L'existentialisme.
254. Hist. du scoutisme.
255. Hist. de l'Alsace.
256. La graphologie.
257. Hist. de la police.
258. Cuir et peaux.
259. Poudres et explosifs.
260. Histoire des postes depuis la Révolution.
261. La chaleur.
262. Hist. de la Corse.
263. Le piano.
264. Le verre.
265. La seconde guerre mondiale.
266. L'eau.
267. Les instruments à vent.
268. Histoire de la Franche-Comté.
269. Les origines de la bourgeoisie.
270. Vie et mort des mots.
271. Origine des animaux domestiques.
272. Les instruments du quatuor.
273. Histoire du timbre-poste.
274. La publicité.
275. Hist. de l'Espagne.
276. L'orgue.
277. Physionomie et caractère.
278. L'opéra et l'opéra-comique.
279. La civilisation de 1960.
280. La cellule photo-électrique.
281. La statistique.
282. Histoire de la Grande-Bretagne.
283. L'économie de l'Europe centrale germanique.
284. La grande industrie chimique minérale.
285. L'inconscient.
286. Histoire de l'Italie.
287. La physiologie végétale.
288. Le chant choral.
289. Les régimes politiques.
290. La littérature russe.
291. Matière, électricité, énergie.
292. Babylone.
293. Le son.
294. La sécurité sociale.
295. La Révolution de 1848.
296. La litér. chinoise.
297. Le crime.
298. Hist. de l'armée.
299. La découverte des mers.
300. Le marxisme.
301. Hist. de l'armement.
302. La psychotechnique.
303. La question arabe.
304. Hist. des doctrines politiques en France.
305. Le riz.
306. Psychologie militaire.
307. Hist. diplomatique.
308. Histoire de la Chine moderne.
309. Histoire de la mise en scène.
310. Hist. de l'éducation.
311. La mécanique ondulatoire.
312. Les plastiques.
313. Géographie botanique.
314. Les Gallo-romains.
315. Le capitalisme.
316. Les moteurs.
317. L'énergie atomique.
318. La Tunisie.
319. Hist. de la Belgique.
320. Les Impérialismes antiques.
321. La chasse en montagne et au marais.
322. Les sentiments.
323. Les phénomènes vibratoires.
324. Langue et littérature d'oc.
325. Les sports de la montagne.
326. La première guerre mondiale.

Que
sais-
je ?

LES GRANDES MIGRATIONS HUMAINES

224

que
sais-je?

LES GRANDES MIGRATIONS HUMAINES

PAR LOUIS DOLLOT



PRESSES UNIVERSITAIRES
DE FRANCE

Que sais-je ?

Catalogue général

1. Les étapes de la biologie.
2. De l'atome à l'étoile.
3. Les certitudes du hasard.
4. Hist. de l'Afrique.
5. Comment se défend l'organisme.
6. Le peuple des abeilles.
7. Hist. de l'électricité.
8. Le système nerveux.
9. Les grandes religions.
10. La Corporation.
11. Le cancer.
12. Les vitamines.
13. L'astronomie sans télescope.
14. L'éducation nouvelle.
15. La tuberculose.
16. La terre et son hist.
17. Les premières civilisations de la Méditerranée.
18. Histoire de l'architecture.
19. L'exploitation rationnelle des abeilles.
20. La vie créatrice de roches.
21. Les ultrasons.
22. L'alimentation humaine.
23. La terre, source de richesses.
24. Les rêves.
25. Histoire de l'Asie.
26. Le mobilier français.
27. Les mécanismes économiques.
28. La peinture moderne.
29. Automates et automatisme.
30. La télévision.
31. Les étapes de la médecine.
32. L'économie humaine.
33. Radium et radioactivité.
34. Histoire de Paris.
35. Les étapes de la chimie.
36. Hist. de la propriété.
37. La relativité.
38. Histoire des Etats-Unis.
39. Les hormones.
40. Hist. de la musique.
41. Radionavigation et radioguidage.
42. Les étapes des mathématiques.
43. Histoire de la navigation.
44. La monnaie et le change.
45. Les arts du feu.
46. Les matières plastiques.
47. Les grandes philosophies.
48. La lumière.
49. Le roman français depuis 1900.
50. La sexualité.
51. Les migrations des animaux.
52. La folie.
53. Les microbes.
54. Les étapes de l'archéologie.
55. Hist. du commerce.
56. La défense de nos cultures.
57. L'exploitation du hasard.
58. Le péril vénérien.
59. L'équipement électrique de la France.
60. La guerre des matières premières.
61. La toxicologie.
62. L'agriculture coloniale.
63. Technique du sport.
64. Les radiations et la vie.
65. Les étapes de la géographie.
66. Hist. de la peinture.
67. Etude physique de la terre.
68. L'embryologie.
69. La formation de la France au moyen âge.
70. Les rayons X.
71. L'éducation des enfants difficiles.
72. La vie dans les mers.
73. Les expéditions polaires.
74. Hist. de la sculpture.
75. Hist. de l'Océanie.
76. Les assurances.
77. Les arts d'Extrême-Orient.
78. La croissance.
79. Origine des plantes cultivées.
80. La lutte pour les denrées vitales.
81. Histoire du cinéma.
82. La littérature symboliste.
83. Les insectes et l'homme.
84. Le papier et les dérivés de la cellulose.
85. La littérature de la Renaissance.
86. Les chemins de fer.
87. Le tabac.
88. Hist. de la vitesse.
89. La météorologie.
90. Le coton.
91. Les probabilités et la vie.
92. Les océans.
93. Les matières premières de synthèse.
94. L'achimie du cerveau.
95. La littérature du siècle classique.
96. Les étapes de la métallurgie.
97. La mesure du temps.
98. La vision.
99. La T. S. F.
100. Les ports maritimes.
101. La littérature allemande.
102. L'adolescence.
103. Le bié.
104. Les colloïdes.
105. Les grands travaux.
106. La genèse de l'humanité.
107. Hist. de Byzance.
108. Les étapes de la poésie française.
109. Histoire de la géométrie.
110. Les industries de l'alimentation.
111. La comptabilité.
112. La prévision économique.
113. Génétique et hérédité.
114. La littérature espagnole.
115. Napoléon.
116. La cryptographie.
117. Le parasitisme.
118. Techn. du cinéma.
119. Les colorants.
120. La bataille des trusts.

Suite page 3 de la couverture

LES GRANDES MIGRATIONS
HUMAINES

DU MÊME AUTEUR

« Bernis et Choiseul (janvier 1757-décembre 1758) », *Revue d'Histoire diplomatique* (1940-1941).

La Question des privilèges dans la seconde moitié du XVIII^e siècle.
1 vol., Paris, Pedone, 1942. (Ouvrage récompensé par l'Académie des Sciences Morales et Politiques, Prix Chaix-d'Est-Ange, 1943.)

Histoire diplomatique. Presses Universitaires de France, Collection « Que sais-je ? », 1948.

EN PRÉPARATION :

Les Cardinaux-ministres.

« QUE SAIS-JE ? »

LE POINT DES CONNAISSANCES ACTUELLES

LES
GRANDES MIGRATIONS
HUMAINES

par

Louis DOLLOT

*Docteur en Droit
Licencié es Lettres
Diplômé de l'Ecole libre des Sciences Politiques*



PRESSES UNIVERSITAIRES DE FRANCE
108, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, PARIS

1949

QUINZIÈME MILLE

A. 2307.

DÉPOT LÉGAL

1^{re} édition 2^e trimestre 1946
2^e — 1^{er} — 1949

TOUS DROITS

de traduction, de reproduction et d'adaptation
réservés pour tous pays

COPYRIGHT

by *Presses Universitaires de France*, 1946

INTRODUCTION

LES PHÉNOMÈNES MIGRATOIRES

Emigrer, c'est-à-dire adopter — d'une manière temporaire ou définitive — un pays, un climat nouveaux, n'est pas le propre de l'homme seul.

C'est ainsi que de tous temps, certaines espèces animales ont suivi le rythme des saisons en quête d'abri et de nourriture.

C'est ainsi encore, conséquence de déplacements humains, il est vrai, que s'est produit l'essaimage d'animaux domestiques ou sauvages et la propagation de végétaux nécessaires à l'alimentation. Qui ne connaît l'apport du vieux continent à l'Amérique à peine colonisée, la culture du blé, de la betterave à sucre par exemple, l'élevage des chevaux, alors qu'entre autres choses il en recevait lui-même la précieuse pomme de terre, le maïs, et aussi quelques races bovines et ovines, et l'Afrique le cacao et le manioc.

Inversement d'ailleurs, des plantations nouvelles, comme la canne à sucre en Afrique, ont pu conduire à des mouvements de population.

Enfin, de nos jours, les migrations de capitaux, en quête de sécurité et de plus gros rendement, ont été le résultat de l'instabilité économique et financière.

Mais, de tous les courants migratoires, les courants humains apparaissent à la fois comme les plus importants, les plus complexes, et les plus originaux, avec toutes leurs conséquences politiques, économiques et morales.

P. Leroy-Beaulieu (1) le dit bien : il y a là « un fait social des plus conformes à la nature ». Il est aussi ancien que l'espèce humaine.

Causes des migrations humaines. — Ce sont en effet, des causes d'ordre naturel, qui ont d'abord poussé l'homme, surtout l'homme primitif, à émigrer pour rechercher sa subsistance, assurer sa protection, ou seulement satisfaire son besoin de mouvement, (en allem. *Wanderlust*). Tantôt la famine ou des cataclysmes (inondation, éruption) le chassent du pays où il était établi ; tantôt il part, quittant un sol ingrat, simplement attiré par la perspective de trouver ailleurs une vie plus large.

Quant aux causes sociales, elles sont encore plus nombreuses et variées : persécutions politiques (proscriptions dans la Grèce antique et dans la Russie contemporaine, émigration des partisans de l'Ancien Régime sous la Révolution française) — religieuses (bonzes tibétains réduits à une vie errante après la réforme du lamaïsme, expulsion des Morisques et des Juifs en Espagne lors de la « reconquête », tous les exodes de population en Europe Occidentale et Centrale, conséquence de la Réforme et de la Contre-Réforme) — économiques enfin (attrait des hauts salaires dans les pays neufs ou les villes).

Expulsives (ex. : arrivée d'un conquérant, chômage,) ou attractives (ex. : soif de l'or, séduction de riches terres à mettre en valeur), suivant qu'elles jouent aux pays d'émigration, ou dans ceux d'immigration, toutes ces causes constituent autant de mobiles poussant les hommes à se mouvoir sans cesse.

Certains enfin, remarquant fort justement que la

(1) P. LEROY-BEAULIEU, *La Colonisation*.

giration des populations se fait le plus souvent d'Est en Ouest en sens inverse du mouvement de rotation de la terre (1), sont tentés d'ajouter aux causes des migrations humaines un « tropisme » instinctif, difficile à analyser comme la plupart des tropismes.

Formes des migrations humaines. — Aussi bien ces mouvements peuvent-ils n'être qu'éphémères. Tel est le cas des migrations saisonnières (transhumance, travaux de la moisson ou de la vendange) et temporaires (l'expatriation des Italiens en Argentine, qui reviennent au pays, une fois fortune faite, revêt fréquemment ce caractère), migrations qui s'opposent aux migrations définitives. Parfois aussi, il s'agit de déplacements continuels : le nomadisme en offre une illustration frappante.

L'histoire a connu non seulement des migrations volontaires mais aussi des migrations forcées, habituellement sous forme collective : ce furent l'esclavage de l'Antiquité, la traite des noirs des temps modernes, le « dérangement » des populations françaises par les colons anglais en Acadie et à Terre Neuve, au XVIII^e siècle, dont Longfellow retrace un épisode célèbre dans *Evangeline*, les échanges de population prévus par les traités de 1919-1923, de 1940 et les accords de Potsdam en 1945.

On distingue encore les migrations violentes, agissant comme des raz de marée (invasions barbares, rushs d'aventuriers), des migrations lentes, régulières, méthodiques et à l'heure actuelle de plus en plus dirigées ; — les migrations de masses, portant sur des groupes humains considérables (ainsi de Chine en Mandchourie), des migrations

(1) Voir à ce propos l'intéressant article de P. CARNOT sur « Les déplacements de populations et la rétro-rotation occidentale », *Paris médical*, numéro du 21 février 1946.

individuelles ; — les migrations spontanées (toutes les migrations européennes vers les deux Amériques au XIX^e s.), des migrations organisées par l'Etat, dans un but de colonisation ou d'expansion (émigration japonaise).

Problèmes posés par les migrations. — Ainsi les migrations humaines posent pour tous les pays, de graves problèmes, qui dans beaucoup, depuis la guerre de 1914 et bien plus encore au lendemain du conflit de 1939 à 1945, ont pris une forme aiguë. Certains peuples n'émigrent pas assez (les Japonais), d'autres trop (les Irlandais) : ici il y aura surpression ; là hémorragie. Comme l'émigration, du moins à ses débuts, porte surtout sur des éléments jeunes et virils, exerçant des professions manuelles, elle causera une perte de substance vive au pays d'émigration et risquera, au contraire, de contaminer le pays d'immigration. Or le capital humain reste le premier facteur de la richesse des nations. C'est pourquoi les mouvements migratoires tendent de plus en plus à passer sous le contrôle de l'Etat. Par là, le XX^e s. se différencie essentiellement du XIX^e s., qui laissait libre jeu à la circulation des hommes, comme à celle des produits.

Il y a donc un équilibre qui cherche continuellement à s'établir entre régions surpeuplées et régions sous-peuplées, de même que dans l'atmosphère, entre zones de haute et basse pression. Le principe des vases communicants joue ici comme ailleurs. Les migrations ne sont pas autre chose que les mouvements horizontaux de populations (déplacements), les mouvements verticaux (accroissements) étant représentés par les taux de natalité, de mortalité et de survie. Partie intégrante de la science démographique, les phénomènes migratoires touchent d'ailleurs, par d'autres côtés, aux problèmes de

colonisation, d'économie politique et de droit international. On ne saurait donc en sous-estimer l'importance, en constatant notamment, que les déplacements de populations sont au premier plan des préoccupations actuelles des gouvernements et de l'Organisation des Nations Unies (Comité économique et social, notamment sa Commission de la Population, ainsi que plusieurs institutions spécialisées).

Plan de ce livre. — Il ne peut être question de reprendre, dans une synthèse de ce genre, l'histoire détaillée de toutes les grandes migrations humaines. Un bref raccourci permettra tout au plus de se faire une idée de leur ampleur, de leurs causes et de leurs conséquences. Leur histoire peut se ramener à trois phases essentielles : la phase préhistorique, la phase historique et la phase statistique, qui commence seulement aux dernières années du XVIII^e s.

Dans une partie préliminaire, les deux premières seront rapidement parcourues. Mais c'est la phase statistique, la plus importante et la seule pour laquelle on dispose de données relativement sérieuses, qui formera le corps de notre sujet. Nous y examinerons, sur un plan spatial, les trois grandes catégories de migrations : intercontinentales, continentales et intérieures, vaste tryptique dans lequel on peut grouper tous les déplacements humains.

L'ÉMIGRATION VERS LES VILLES : LA CONCENTRATION URBAINE

Populations comparées des plus grandes villes de la terre
dont l'agglomération urbaine (y compris les faubourgs) atteint ou dépasse 1 million d'habitants

(Nombres donnés en milliers d'habitants)

New-York en 1939 (Gr. New-York)	13.906	Varsovie, en 1938 (est)	1.265
Londres, en 1939 (Greater Londres)	8.575	Nagoya, en 1939	1.249
Tokio, en 1939	6.580	Los Angeles, en 1930	1.238
Paris, en 1939 (Grand Paris)	5.130	Mexico, en 1930	1.229
Berlin, en 1939	4.332	Kyoto, en 1939	1.177
Moscou, en 1939	4.137	Bombay, en 1931	1.161
Changhai, en 1931	3.490	Rome, en 1940	1.155
Osaka, en 1939	3.394	Barcelone, en 1934 (est)	1.148
Chicago, en 1930	3.376	Glasgow, en 1938 (est)	1.126
Leningrad, en 1939	3.191	Sao Paulo, en 1936 (est)	1.120
Buenos Ayres, en 1938 (est)	2.317	Milan, en 1936	1.115
Philadelphie, en 1930	1.951	Budapest, en 1939	1.115
Vienne, en 1939	1.918	Le Caire, en 1927	1.064
Rio de Janeiro, en 1936 (est)	1.711	Madrid, en 1934 (est)	1.048
Hambourg, en 1939	1.682	Melbourne, en 1938	1.035
Détroit, en 1930	1.568	Birmingham, en 1937 (est)	1.029
Pékin, (Peïping) en 1936	1.556	Hong-Kong, en 1938	1.028
Calcutta, en 1931	1.485	Nanking, en 1936	1.019
Tien-Tsin, en 1936	1.292	Kobe, en 1939	1.006
Sydney, en 1938	1.288		

d'après Jean BRUNHES, *La Géographie humaine*, éd. abrégée (Presses Universitaires de France, Paris, 1942).

PARTIE PRÉLIMINAIRE

LES MIGRATIONS DANS LE PASSÉ

CHAPITRE PREMIER

L'ÉPOQUE PRÉHISTORIQUE

Pour tout ce qui concerne les origines et les premiers âges de l'humanité, il n'est guère possible d'émettre que des hypothèses. On relève plus ici, de l'ethnologie, de l'anthropologie, de l'archéologie et de la linguistique, que de la démographie.

Les grandes théories sur les migrations primitives

Les savants s'accordent cependant généralement pour penser que l'Asie a été le centre de dispersion primitif de l'humanité, vers les autres continents. D'après Eickstedt (1), dont la théorie résume l'ensemble des indications scientifiques les plus récentes, les représentants des trois groupes primitifs, blanc, jaune et noir, se seraient répandus sur le monde, par vagues successives, refoulant toujours devant eux, selon une loi constante des migrations, leurs prédécesseurs. Une série de cataclysmes naturels à partir de l'ère quaternaire, ère où la présence de l'homme est certaine, a causé ces premières migrations : submersion de continents par les mers, — inondations

(1) Cité dans l'*Encyclopédie* publiée par A. DE MONZIE, t. VII, *L'Espèce humaine*.

énormes (1), — rupture des barrages glaciaires entre l'Asie Centrale et l'Europe, au moment où les glaces qui couvraient alors une grande partie de ce dernier continent se retirèrent vers le pôle, — refroidissement de certaines régions, comme celui de la Scandinavie, auquel on attribue en partie, les mouvements incessants de peuples venus du Nord de l'Europe, jusqu'alors assez tiède, depuis les premiers Indo-Européens, jusqu'aux Cimbres et aux Teutons et même aux Normands, ou celui de la Sibérie avec les déplacements des hyperboréens, — enfin, dessèchement d'autres espaces, comme les steppes de l'Asie Centrale, ce qui expliquerait, dans une certaine mesure ces invasions continuelles de peuples mongols sur l'Europe Orientale et sur l'Extrême-Orient. Parmi ces très anciennes migrations, dont on retrouve encore les traces aujourd'hui, on citera celles des Aïnous, du tronc blanc, rejetés au Nord du Japon par l'expansion ultérieure des Mongols, des Veddahs, chassés presque complètement de l'Asie Méridionale, vers Ceylan notamment, des Bochimans vers le Sud de l'Afrique, des Fuégiens jusqu'en Patagonie.

Selon une autre théorie moins répandue, c'est l'Afrique qui aurait peuplé le monde. Il y aurait eu un Sahara humide et, de fait, des traces d'hommes fossiles y ont été découvertes. De là, l'homme aurait essaimé sur le reste du continent et vers l'Asie antérieure.

En ce qui concerne la Gaule, le pays aurait été habité par des peuples chasseurs. Puis au paléolithique supérieur aurait eu lieu l'invasion d'une race élevée, celle de Cro-Magnon. Enfin au terme de l'époque néolithique, d'après Camille Jullian (2),

(1) Le Déluge paraît scientifiquement prouvé.

(2) C. JULLIAN, *Histoire de la Gaule*.

une race moins belle, moins artiste, mais pratiquant l'agriculture, serait apparue.

Caractères et zones des migrations primitives

Des phénomènes de masses, des mouvements continus et forcés, voilà ce que sont ces premières et très anciennes migrations, où l'homme vit en dépendance étroite avec son milieu naturel. Peuples nomades, pasteurs et chasseurs, tribus guerrières, se déplacent sans cesse, refoulant les autres peuples sur leur passage.

Deux zones déjà sont particulièrement exposées aux migrations : les steppes de Mongolie et du Turkestan, la large bande qui s'allonge de l'Arabie au Maghreb.

Ce ne sont pas d'ailleurs toujours sur les meilleures terres que se rassemblent les hommes. A côté de la densité par concentration, prend place, ainsi que le note Vidal de La Blache (1), la densité par refoulement : les premiers occupants sont conduits à s'abriter contre des nouveaux envahisseurs dans des sites inhospitaliers. Le même fait se reproduit à l'âge historique pour les populations groupées dans les montagnes de Grande Kabylie et dans l'oasis du Mزاب.

(1) VIDAL DE LA BLACHE, *Principes de géographie humaine.*

CHAPITRE II

L'ANTIQUITÉ

L'aube des temps historiques pointe vers 2000 avant J.-C. avec les invasions indo-européennes. Les livres où sont consignés les plus vieux souvenirs de l'humanité : le Vendidad-Sadé des anciens Perses, la Bible, les documents chinois, sont déjà pleins des récits de ces premières migrations. A leur tour les historiens grecs, comme Hérodote et Thucydide avec son célèbre récit sur le peuplement de la Grèce, les historiens romains, comme Tite-Live et César, abondent en renseignements sur les mouvements des Barbares. En ces temps de religiosité profonde, les peuples sont conduits, mus par un appel mystique, vers des terres bénies : la Terre de Chanaan pour les Hébreux, pour les Iraniens, les Jardins successifs de Soughd (Sagdriane), Mourv (Merv), Bakhdi (Bactriane).

Les invasions

Les invasions anciennes. — Les grandes invasions qui, venant de l'Est, déferlent successivement sur l'Europe Orientale et le Bassin méditerranéen, puis sur l'Occident, représentent la forme courante sous laquelle on s' imagine les migrations anciennes.

Successivement, au XXI^e s. avant J.-C. (?), les Hycsos envahirent l'Egypte, au XIII^e s. les Philistins la Palestine, au VI^e s. les Scythes l'Asie Mineure.

Surtout les invasions grecques du XI^e au VII^e s., eurent un grand retentissement dans tout le Bassin méditerranéen. Les Doriens en particulier, derniers

venus, émigrant du Nord au Sud du golfe de Corinthe, firent le vide devant eux, refoulant les Achéens de l'Argolide et de la Corinthie, déterminant leur émigration vers le littoral septentrional du Péloponèse, d'où ils chassent les Ioniens, qui fuient en Asie Mineure, s'en allant par terre et par mer.

A leur tour, les Grecs pénétrèrent en Italie Méridionale (la Grande Grèce) tandis que dans le reste de la péninsule, depuis plusieurs siècles s'étaient accumulées les nationalités : Ligures, Gaulois qui ont pillé Rome, Venètes, Italiotes, Etrusques, Iapyges, Cimbres et Teutons venus du Jutland et exterminés par Marius, Suèves et Helvètes contraints par César à rebrousser chemin. Le rôle des grands conquérants comme Alexandre, entraînant son peuple jusqu'aux Indes et fondateur d'empires, s'affirme déjà éclatant.

Les « invasions barbares ». — Cependant, à partir du II^e s., les invasions barbares proprement dites menacent les frontières de l'Empire romain. Longtemps la politique des empereurs sera de se faire des alliés au sein de l'empire, de ces peuples qui s'infiltrèrent progressivement. Aux IV^e et V^e s. après J.-C., sous la pression des Huns sur les Slaves et des Slaves sur les Germains, la poussée devient trop forte. Ces derniers vont déferler. Alaric, roi des Wisigoths, marche sur l'Italie et Rome est pillée en 410. De 404 à 411, c'est la « grande invasion » (1) : Burgondes, Vandales, avec le roi Genséric, qui saccagea Rome à son tour en 455, Lombards et tant d'autres, descendent de l'Europe Septentrionale, sur l'Europe Occidentale et Méridionale, jusqu'en Afrique. Toutes ces peuplades de la branche germanique avaient pourtant mené jusqu'alors une vie plu-

(1) Cf. Ferdinand Lot, *Les Invasions germaniques*.

tôt sédentaire et relativement calme. Il n'en était pas de même des Huns, peuple nomade, qui, conduits par leur chef Attila, semèrent l'épouvante en Gaule où ils devaient être battus aux Champs Catalauniques, en 451, arrêtés par les Francs. L'année suivante le « fléau de Dieu » envahira la plaine du Pô. L'invasion des Huns fut la première des invasions mongoles qui viendront par vagues successives s'abattre sur l'Europe, jusqu'en plein Moyen Age. Ebranlé par ces coups de bouloir incessants, l'Empire romain acheva de s'écrouler en 476. On avait tendance à exagérer l'importance de ces flots d'envahisseurs ; il semble aujourd'hui prouvé, qu'ils furent moindres qu'on ne l'a cru.

Les migrations colonisatrices

L'Antiquité n'a pas connu que ces formes de migrations violentes et destructrices, prolongement des âges préhistoriques, où les différents peuples se répartissaient sur un monde aux trois-quarts inconnu, à la recherche d'un habitat conforme à leur génie et à leurs besoins. Les migrations colonisatrices ont joué un rôle infiniment plus durable, en faisant rayonner la civilisation sur tout le pourtour du Bassin méditerranéen.

La colonisation phénicienne. — Déjà les Phéniciens, ce hardi peuple de marins et de marchands, avaient colonisé toute la Méditerranée et fait sentir leur action jusque dans l'Atlantique.

La colonisation grecque. — De même dans l'histoire de la Grèce, l'émigration coloniale tient une place éminente. Les Grecs ont souvent quitté leur pays, de façon spontanée, mais aussi sous l'action de l'oracle de Delphes ou sous l'impulsion des gouvernements métropolitains. Plusieurs siècles avant J.-C., Marseille est fondée par une colonie

de Phocéens, Tarente par les Parthéniens de Laconie, qui préfèrent s'exiler, plutôt que de subir la loi du vainqueur, pourtant de même race qu'eux. Plus tard apparurent les Clérouques, ou colonies officielles. L'Italie du Sud reçut les premières effluves de la civilisation hellénique des colonies grecques qui s'y établirent. Pour la grandeur et la richesse de la Grèce, l'émigration a été un facteur considérable.

La colonisation carthaginoise. — Il en fut de même pour Carthage. Carthage, fille elle-même des Phéniciens, envoya des colons dans toute l'Afrique du Nord et même jusqu'au golfe de Guinée. Telle fut la mission d'Hannon, général carthaginois, qui parti, sur l'ordre du Sénat de Carthage, avec soixante galères, contenant trente mille émigrants, exécuta le fameux périple auquel il a laissé son nom, semant des colonies, jusqu'à l'extrême Sud de la côte marocaine.

La colonisation romaine. — A Rome l'émigration colonisatrice revêtit des formes assez diverses. Dans la vieille Italie, on pratiquait sur les populations, déjà trop pressées dans l'Apennin, ces amputations qui en détachaient la fleur de la jeunesse, pour l'envoyer chercher fortune ailleurs : c'était le « ver sacrum » (printemps sacré). Pour ses vétérans, la Rome républicaine organisa le système des colonies militaires. Au fur et à mesure que Rome étendait sa domination, surtout après les guerres puniques et la conquête de la Grèce comme de tout le pourtour méditerranéen, la colonisation se développait. Sous l'Empire, de même que les Grecs s'étaient répandus dans l'Italie du Sud, les Romains partirent peupler la Dacie (Roumanie), les vallées alpestres, la Gaule — où, si l'émigration officielle fut faible, l'émigration libre fut assez importante — l'Espagne et l'Afrique du Nord. Ainsi les provinces



de l'Empire pouvaient-elles, grâce à cet afflux de colons, être mises en valeur.

La colonisation gauloise. — Au sein même de l'Empire, les Romains ne furent pas seuls à émigrer, pour coloniser. Les Gaulois, dont les descendants actuels manifestaient si peu de goût pour s'expatrier jusqu'à la guerre de 1939, n'hésitèrent pas à se répandre en Galatie, en Galicie et en Galice, provinces auxquelles ils ont laissé leur nom.

Les migrations syrienne et juive. — Les Syriens et les Juifs, dont, en revanche, le besoin d'émigrer ne s'est jamais démenti, ont essaimé dans les provinces de l'Empire romain ; on les y trouve partout, aux dires de Strabon, de Josèphe et de bien d'autres. La « diaspora » ou dispersion, commence dès le lendemain de la ruine de Jérusalem et à certains moments elle a eu une importance considérable. Sous Tibère qui les expulsa, il y avait à Rome, sur une population de 800.000 habitants, 50.000 Juifs, ce qui devait faire de la Ville Eternelle, la première ville juive du monde, ainsi que l'est devenue New-York. Au surplus ils étaient extrêmement prolifiques. En Egypte, également on comptait de nombreux Juifs. Mais sous Trajan et Hadrien, il furent persécutés et presque exterminés. Il faudra attendre assez longtemps, avant de les voir essaimer de nouveau.

Hors de l'Empire romain, les courants migratoires ne furent plus guère appréciables, à partir du moment où celui-ci confina de toutes parts avec la Barbarie. La notion de frontière demeure très imprécise dans le monde antique et il est difficile de distinguer les migrations extérieures des migrations intérieures.

Les migrations forcées

La troisième forme sous laquelle se présentent les courants migratoires de l'Antiquité, est celle

des migrations forcées. Certains exemples en sont restés célèbres, comme la captivité des Juifs à Babylonne imposée par Nabuchodonosor et qui dura soixante-dix ans.

Mais la vraie plaie du monde ancien fut l'esclavage. Venus d'au delà des frontières de l'Hellade, d'Égypte et d'Asie Mineure surtout, les esclaves affluèrent en Grèce. Puis lors de la décadence, de nombreux Grecs furent à leur tour emmenés à Rome en esclavage. Pour toutes les civilisations antiques, l'importance économique et sociale des immigrations serviles a été indéniable.

La concentration urbaine

Enfin l'Antiquité a connu une première poussée des populations des campagnes et des provinces vers la grande ville unique, foyer de civilisation : Babylone, Memphis, Jérusalem, Athènes, Rome, Alexandrie d'Égypte, créée par la volonté humaine sur un type déjà américain. Ces deux dernières capitales ont dû compter chacune à l'époque de leur grandeur plus de 1 million d'habitants. Rome surtout devint surpeuplée par rapport au reste de l'Italie. Le Moyen-Age témoignera à cet égard d'un retour en arrière et il faudra attendre l'époque contemporaine pour assister à une nouvelle concentration urbaine, mais cette fois d'une ampleur sans précédent.

Ainsi les migrations les plus primitives (nomadisme), et les plus cruelles (esclavage), ont voisiné aux temps d'Athènes, de Carthage et de Rome, avec celles animées des plus hauts desseins colonisateurs. Mais lorsque commence le Moyen-Age, on ne retrouve plus que les premières et il faut attendre les Croisades pour voir renaître de nouveaux projets de colonisation.

CHAPITRE III

LE MOYEN AGE

Les invasions intercontinentales

Le Moyen-Age est enclos entre deux grandes séries d'invasions, les invasions germaniques et les invasions turques, entraînant à mille ans d'intervalle, la chute des Empires romains d'Occident et d'Orient. A vrai dire, les vastes mouvements de populations intercontinentaux n'ont pas cessé durant toute cette période.

Mouvements de l'Asie vers l'Europe. — L'Asie est restée le prodigieux réservoir de peuples qu'elle avait été à l'époque précédente. De ses grandes steppes entre l'Oural et l'Altaï, se déversent continuellement sur l'Europe des flots de Barbares, véritables races d'envahisseurs, guidés par une lignée de conquérants fameux. Après les Huns et les Tartares, les Magyars viennent au x^e s. couper définitivement en deux, le monde slave ; leur défaite devant Augsbourg en 955, marque la fin des invasions asiatiques en Europe Centrale.

Au xiii^e s. la ruée des Mongols conduits par Gengis-Khan (Tchinguiz-Han) qui proclamait que « seules les âmes pusillanimes connaissent la pitié », fait à nouveau trembler le monde chrétien. Gengis-Khan porta ses avant-postes jusqu'en Bohême, en Hongrie et en Pologne et il a laissé, en Russie, des empreintes durables de son passage. Mort en 1227, son œuvre fut un moment continuée par son fils Batou-Khan. Nouvelle marée mongole au xiv^e s.

avec les hordes d'un autre grand conquérant : Tamerlan (Timour-Lenk). Nomades et pasteurs, peuples migrants par essence, les Mongols, excellents cavaliers, remplis de confiance dans la supériorité de leurs armes, chassaient devant eux les populations s'adonnant à l'agriculture.

Cependant, dès 1071, les Turcs avaient pris pied en Anatolie. Ils commencèrent par mettre fin à l'immigration française en Orient, puis pénétrèrent en Europe. En 1453, Mahomet II s'emparait de Constantinople et détronait le dernier empereur romain, Constantin XII.

Mouvements de l'Afrique vers l'Europe. — C'est d'ailleurs de l'Asie antérieure que sont parties, pour se répandre sur l'Afrique du Nord, les invasions arabes, qui en un second temps, sous forme d'un flot herbère, ont déferlé de l'Afrique vers l'Europe du Sud-Ouest. Ces Musulmans fanatiques ne sont autres que les Sarrazins évoqués par les chansons de gestes. Allant de l'Arabie jusqu'au Sud de la Loire, donnant naissance à une brillante civilisation, la conquête arabe a été une des plus vastes et des plus étonnantes qu'enregistre l'histoire. Durant juste cent ans, de 632 (date de la mort de Mahomet et début de l'Hégire) à 732 (bataille de Poitiers gagnée par Charles Martel), elle a été aussi, une des plus rapides.

Mouvements de l'Europe vers l'Asie. — Mais il existe un grand mouvement de l'Europe vers l'Asie, qui a duré pendant la majeure partie du Moyen-Age, et qui a constitué la revanche de l'Occident sur l'Orient. Ce furent les Croisades.

Il s'est agi d'une véritable émigration de Français, d'Italiens, d'Allemands vers la Grèce, Byzance, la Syrie, la Palestine, l'Égypte et Tunis, partis délivrer le tombeau du Christ aux mains des

infidèles. Beaucoup demeurèrent dans les terres conquises. Ils fondèrent des royaumes (tel le royaume franc de Jérusalem) et s'y taillèrent des principautés.

La part de la France dans ces expéditions, dirigées par les papes et les rois (saint Louis en particulier) fut considérable. Sur les huit grandes croisades d'Orient, qui durèrent deux siècles, six au moins, furent exclusivement, ou principalement françaises, (les première, deuxième, troisième, quatrième, septième, huitième). Elles ont touché surtout, d'ailleurs, les classes supérieures de la société.

Mouvements de l'Asie vers l'Océanie et l'Afrique.

— Les derniers de ces amples mouvements intercontinentaux sont ceux de l'Asie Sud-Orientale, en direction de l'Océanie et jusqu'en Afrique : ce sont les migrations malaises. Elles ont conduit à peupler successivement toutes les îles de la Mélanésie, de la Polynésie et aussi de l'océan Indien, s'échelonnant en durée sur quinze siècles. L'histoire des migrations enregistre peu de mouvements aussi durables et aussi vastes. Les Hovas de Madagascar sont arrivés dans la grande île, portés par ce puissant courant.

Les mouvements continentaux

En Europe. — Ils se manifestent d'abord en Europe, où dans la première moitié de l'époque médiévale, les derniers flots d'envahisseurs continuent de déferler ; le brassage des peuples achève de constituer les futures nations modernes. Ce sont en Occident les dernières invasions germaniques : Francs, Alamans, Normands, qui, en 1066, avec Guillaume le Conquérant iront s'emparer de l'Angleterre, enfin Scandinaves, et en Orient les

invasions slaves (Tchèques, Slovaques, Serbes, Croates, Slovènes, Valaques) qui, se mêlant aux Allemands et aux Hongrois, constitueront cette Europe des Balkans, où l'enchevêtrement des nationalités demeure, de nos jours encore, une cause permanente de conflits. Plus tard, une tenace colonisation germanique reprendra aux Slaves, de vastes territoires conquis au moment de leur arrivée.

Mais il existe aussi au Moyen-Age d'autres migrations, à la fois plus originales et plus paisibles. En ces siècles si arriérés, quant à la technique des transports, la circulation a été pourtant intense. Sous l'influence de la Papauté et des grands ordres militaires, d'importants pèlerinages s'organisent, qui attirent les foules à des époques déterminées ; à chaque fois, les légats pontificaux se déplacent avec une suite nombreuse. Des croisades aux plus modestes manifestations religieuses, l'Eglise, cette grande force du Moyen-Age, inspire tout.

Les grandes foires, les guerres privées, les changements de souveraineté, l'appel d'un roi ou d'un suzerain pour qu'on vienne cultiver ses terres, favorisent également les migrations. Partout, dans l'Europe féodale, se retrouvent spécialement les silhouettes de l'Italien (le Lombard) à côté du Juif persécuté, errant de l'Espagne à la Chine, et ces migrations de commerçants ont une notable importance économique et financière.

Certains peuples témoignent d'un goût spécial pour l'aventure et l'émigration : les Vénitiens, les Génois, les Normands. Les Français, qui étaient déjà à l'avant-garde du mouvement des croisades, vont peupler les Iles Britanniques et l'Italie Méridionale. Au xv^e s. Jean Bodin se fera l'apôtre d'une population abondante et de l'émigration.

En Asie, Afrique et Amérique. — Egalement

fortes sont les migrations intra-continentales en Asie. A l'intérieur de la Grande Muraille de Chine, s'opèrent d'incessants et méthodiques déplacements. Les types différents du Chinois du Nord et du Chinois du Sud, s'élaborent peu à peu.

En Afrique se produisent les grandes migrations des Bantous, qui, partis de l'Afrique Orientale (Abyssinie), au x^e s. repoussant devant eux Bochimans et Hottentots, poursuivent sans trêve leur marche lente vers le Sud, évitant soigneusement la sylvie équatoriale. Ils ne s'arrêteront qu'au xviii^e s. ne pouvant aller plus loin, ayant atteint l'extrême Sud de l'Afrique. Des considérations commerciales ont suscité, dans d'autres régions de l'Afrique, des courants migratoires : recherche de l'or, de l'ivoire et de l'ébène ; ce sont elles par exemple qui ont fait refluer les Haoussa de la Nigéria du Nord vers le Sud de l'Algérie. L'Afrique du Nord et l'Afrique Occidentale, terres d'élection du nomadisme, étaient déjà le théâtre de déplacements continuels, de tribus et de peuples comme les Peuhls.

L'Amérique elle-même, encore étrangère au reste du monde, offre aussi le spectacle de vastes migrations intérieures. En Amérique du Nord ce sont les migrations des Peaux-Rouges, peuple chasseur, mais surtout les mouvements importants des Aztèques et des Incas, dans le futur Mexique et le futur Pérou, où s'instaurent de brillantes civilisations. Les vieilles chroniques mexicaines ont conservé le récit de l'odyssée de ces Nahuatlacas, qui atteignirent enfin « la terre des joncs et des glaïeuls », les bords du lac où fut fondée Tenochtitlan, l'actuelle Mexico.

Mais voici que précisément la découverte de cet immense continent à peine peuplé, va ouvrir une nouvelle phase, dans l'histoire des migrations et lancer les hommes à travers les océans.

CHAPITRE IV

LES TEMPS MODERNES

Au point de vue des migrations humaines, les temps modernes (XVI^e, XVII^e, XVIII^es.) sont une époque de ralentissement et de transition. Les invasions ont pratiquement cessé, les migrations continentales changent de caractère, mais en ampleur, demeurent stationnaires. Le début des migrations transocéaniques, les découvertes géographiques et les progrès dans la technique des transports au cours de la seconde moitié du XVIII^e s. laissent pressentir les énormes déplacements de masses humaines, qui caractérisent l'époque contemporaine.

Les premières migrations transocéaniques

La découverte de l'Amérique date de 1492. L'année suivante le pape Alexandre VI, par la bulle célèbre « Inter Coetera » partage le Nouveau-Monde entre les Espagnols et les Portugais. Aussitôt après les premiers voyages d'exploration, commence l'émigration vers les « Indes Occidentales », et les pays qui mènent aux « Indes Orientales ».

L'émigration espagnole. — Tandis que l'Amérique du Nord reste provisoirement délaissée, Espagnols et Portugais, premiers pionniers du Nouveau-Monde, se dirigent vers l'Amérique Centrale et l'Amérique du Sud, plus proches et au climat plus doux, attirés par ses mines de pierres et de métaux précieux, prétendues fabuleuses. A la suite des « conquistadores », tels Cortez, au Mexique, Pizarre, au Pérou, les sujets de Charles-Quint et de Philippe II

épris d'aventure, saisis par l'« auri sacra fames », s'embarquent sur les caravelles qui partent de Séville, le grand port des émigrants. Plus tard seulement, les autorités royales encouragèrent elles-mêmes la colonisation. L'émigration était conforme à la psychologie espagnole d'alors. Mais les désillusions vinrent vite et, au bout de quelques années, beaucoup de ceux qui étaient partis revinrent.

Aussi bien, l'Espagne du XVI^e s., avec ses 10 millions d'habitants, n'était ni surpeuplée, ni même parmi les pays les plus peuplés d'Europe. Si l'on estime à deux millions le chiffre des émigrants espagnols sous l'Ancien Régime, c'est encore peu, comparativement à certaines émigrations contemporaines. Au point de vue quantitatif, on ne peut affirmer que l'émigration ait affaibli l'Espagne, ni ait été une des causes de son déclin. Ce qui est vrai, c'est que le royaume s'est privé d'hommes jeunes et entreprenants ; il y a eu écrémage. L'or qui a afflué en Espagne, a bien plus corrompu le pays que ne l'ont diminué les hommes qui en sont sortis.

L'émigration portugaise. — Quant aux Portugais, ils s'élancèrent de leur côté à la conquête de la partie du monde qui leur avait été attribuée par la bulle pontificale. Mais de toutes les colonies qu'ils fondèrent, seul le Brésil devint terre de peuplement. Et pourtant, il fut, au début, la colonie la plus dédaignée, considéré comme un lieu de déportation, ainsi que ce fut le cas de tant d'autres domaines de colonisation, aujourd'hui si prospères. Le Brésil est resté très longtemps un des pays neufs, dont la population a été la plus homogène, faite d'un métissage de Portugais et d'Indiens autochtones. Au XIX^e s. l'immigration allemande, au XX^e s. l'immigration japonaise, ont altéré cette unité en créant des noyaux de population non encore assimilés.

Ce courant hispano-portugais s'est ralenti avec la décadence de l'Espagne, mais il n'a jamais cessé et de nos jours il a même fortement repris.

L'émigration française. — Les émigrations française, anglaise et hollandaise ont commencé seulement au XVII^e et surtout au XVIII^e s.

Le règne de François I^{er} avait été pourtant déjà marqué par les débuts de l'émigration française au Canada. Jacques Cartier et ses Malouins jettent de 1534 à 1536, les bases de la Nouvelle-France. Henri IV expédie des Basques, des Bretons et des Normands, conduits par de La Roche, des Monts et Champlain. Un vrai effort de colonisation officielle est tenté par Louis XIV (envoi de filles nubiles et de familles entières). Malgré tout, l'Amérique du Nord, plus froide, et qui semblait ne pas contenir d'or, exerçait une séduction très modérée.

Déjà les Français, alors le peuple le plus nombreux d'Europe, montraient peu de penchant pour émigrer. En 1643, il n'y avait au Canada, que 2.500 colons ; ils n'étaient encore que 10.682, en 1683, après les efforts de Colbert. Au XVIII^e s. l'émigration, tant en Louisiane qu'au Canada, fut plus forte. Toutefois, en 1763, au traité de Paris, les Canadiens français n'étaient que 63.000 ; il est vrai qu'on se trouvait au lendemain d'une guerre longue et meurtrière, puisqu'ils avaient été 82.000 en 1759.

Les « Iles » (les Antilles) et les colonies tropicales (îles Bourbon et de France, auj. de la Réunion et Maurice) attiraient plus volontiers les Français. Là seulement, d'ailleurs, pouvaient s'établir les protestants et les Juifs à qui l'accès de la Nouvelle-France était refusé.

L'émigration britannique. — L'Angleterre vint, plus tardivement encore que la France, à la colonisation. Ce fut pour chasser successivement les

Hollandais (en 1664, prise de la Nouvelle-Amsterdam, auj. New-York) et les Français au traité d'Utrecht (1713) et de Paris (1763).

Les Iles Britanniques étaient loin d'être aussi peuplées que la France, mais l'émigration y fut toujours plus encouragée et l'appel de la mer y devint de plus en plus fort. En outre, des réformes agraires (enclosures), des persécutions religieuses et politiques fournirent, tour à tour, des éléments à l'émigration. Cadets de famille, catholiques, puritains, dissidents de toutes sortes, allèrent peupler la Nouvelle-Angleterre, la Virginie, le Maryland, les Carolines, la Georgie, la Jamaïque. Au commencement du XVIII^e s. sur des possessions beaucoup moins vastes, l'Angleterre a envoyé beaucoup plus de monde que la France et en 1763, ce sont 2.000.000 d'Anglais, qui se trouvent déjà en Amérique du Nord.

Les émigrations allemandes et scandinaves. — Depuis le XVIII^e s. il faut signaler enfin, une émigration allemande assez importante, mais de brève durée (mercenaires envoyés par les princes d'Empire pendant la guerre d'Indépendance des Etats-Unis) et une certaine émigration scandinave (Danois, qui accaparent plusieurs Antilles, et Suédois).

La traite des noirs. — Cependant, pour mettre en valeur leurs colonies tropicales et équatoriales, les Européens transportèrent d'Afrique des esclaves noirs. C'est la fameuse traite, type de migration forcée et grande tare de l'ancien régime. Elle a été exercée successivement par les Hispano-Portugais, les Hollandais, puis par les Anglais, qui, au XVIII^e s. devinrent les négriers par excellence, quand ils eurent obtenu, au traité d'Utrecht, le monopole de l'Asiento.

La Jamaïque, qui en 1698, comptait déjà cent quatre-vingt-douze mille esclaves, sur 210.000 habi-

tants, devint un immense entrepôt de « bois d'ébène ». En dix ans, de 1783 à 1793, les navires négriers de Liverpool, transportèrent d'Afrique (de Guinée, surtout), en Amérique, 308.000 esclaves. Si l'on veut mesurer l'importance de la traite, qui ne sera abolie qu'en 1815, il suffit de savoir que, pendant longtemps, les colonies américaines ont reçu plus d'esclaves noirs que de colons libres blancs.

Ainsi de vastes régions côtières de l'Afrique, se sont dépeuplées, alors qu'en Amérique s'est posé le negro-problem, d'autant plus aigu que la race noire est particulièrement prolifique.

Le peuplement du Nouveau-Monde au début du XIX^e s. — Découverte depuis plus de trois siècles, l'Amérique est toutefois encore très faiblement peuplée en 1800 : 25 millions d'habitants dont 15,6 pour l'Amérique du Nord et 9,4 pour l'Amérique du Sud. Encore l'accroissement, dû avant tout à l'immigration, est-il tout récent, car en 1750, l'Amérique du Nord et du Sud, aussi peuplées l'une que l'autre, faisaient un total de moins de 13 millions. Et tandis qu'en Amérique du Nord, les Indiens ont presque complètement disparu, devant la pénétration blanche, ils ont résisté en Amérique du Sud, où ils forment la majorité. Les Etats-Unis, où bientôt vont affluer toutes les nationalités de l'Europe, sont alors moins peuplés que le Mexique, lequel était, il est vrai, plus vaste qu'aujourd'hui.

Migrations vers l'Afrique et les Indes Orientales. — Portugais, Espagnols, Hollandais, Français et Anglais se sont également lancés sur les routes orientales des Indes. Mais il ne s'est agi là, qu'exceptionnellement de colonies de peuplement.

Au Cap, s'établirent comme agriculteurs, des Hollandais auxquels viendront se joindre des contingents de huguenots français. Ils feront souche

de cette race vigoureuse d'Afrikanders ou Boers, qui seront chassés plus tard dans l'intérieur, par de nouveaux arrivants, les Anglais.

Les migrations continentales en Europe

Les migrations intracontinentales subsistent partout. Mais elles ne sont bien connues qu'en Europe où elles prennent souvent des formes nouvelles.

Réfugiés politiques et religieux. — Les persécutions, conséquence de la Réforme, et les luttes intestines ont conduit de nombreuses personnes à chercher abri en dehors de leur pays.

Persécutions religieuses : « papistes », anglais et écossais se réfugient sur le continent et notamment en France, catholiques allemands en Autriche. Inversement : les protestants anglais vont en Irlande du Nord, les réformés de Suisse s'engagent pour servir dans les armées étrangères. L'exode des huguenots français, au lendemain de la révocation de l'Edit de Nantes a porté sur deux à trois cent mille personnes, qui se sont répandues, on l'a vu, aux Antilles et en Afrique du Sud, mais surtout en Europe : Allemagne, Angleterre, Hollande. Quant aux Juifs, ils sont expulsés de partout.

Persécutions politiques : Italiens chassés par les discordes civiles, landlords anglais allant déposséder les Irlandais.

Les Allemands se répandent sur le littoral de la Baltique et, par le Drang Nach Osten, repoussent les Slaves vers l'Est (colonisation militaire). Au XVI^e s. les populations allemandes sont déplacées d'office vers le Nord.

Colonisation intérieure. — D'autre part, des souverains de l'Europe Orientale se sont fréquemment lancés dans des entreprises de colonisation intérieure, utilisant, dans bien des cas, des dissidents

religieux auxquels ils avaient offert l'hospitalité.

Les tsars et des tsarines, comme Catherine II ont favorisé cette œuvre, en faisant appel à des étrangers ; l'exemple le plus frappant a été le renforcement des colonies allemandes de la Volga. Dans la Prusse polonaise qu'il a acquise au partage de 1772, Frédéric II attire en quinze ans plus de 12.000 Souabes ; déjà pour repeupler son royaume épuisé par la guerre de Sept Ans, et y faire creuser des canaux il avait fait venir de nombreux immigrants. Marie-Thérèse s'inspira de cette politique. Tous ces mouvements, inspirés et organisés par l'Etat, ont laissé des traces durables jusqu'à nos jours.

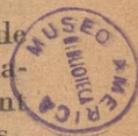
Migrations pour causes économiques. — Ces dernières migrations, d'ordre continental, ont été normalement temporaires et ont présenté un caractère de liberté qui n'était pas celui des précédentes.

Les artisans ont été attirés par les prix élevés, les ouvriers par les hauts salaires, dans certains pays riches en monnaie ou prospères d'une façon générale, appliquant les principes mercantilistes.

C'est ainsi qu'au XVI^e s. une forte émigration de Français du Midi arrive en Espagne, pour remplacer les Maures, les Espagnols eux-mêmes préférant la guerre et l'aventure. Au contraire, au XVII^e s., la France reçoit des immigrants travailleurs. A plusieurs reprises, et notamment sous les Tudors, l'Angleterre a fait appel à une main-d'œuvre étrangère.

Les théories sur l'émigration

Depuis la Renaissance, les problèmes migratoires intéressent l'opinion. On commence à pressentir l'importance des facteurs démocratiques. Les souverains éclairés s'en préoccupent. Les théoriciens s'en emparent, fournissant des arguments aux Etats qui s'en mêleront de plus en plus, jusqu'à vouloir



de nos jours, réglementer entièrement les migrations.

Ainsi s'instaurent des débats de doctrine, où les auteurs se laissent guider par des réflexes nationaux. L'Espagne attribuant son déclin à une émigration trop poussée, y est tout naturellement hostile (le P. Mariana). Au xvi^e s., l'Italie y est favorable (Patrizzi, évêque de Gaète, Botero); plus tard, elle sera d'un avis opposé. La France suit une évolution semblable; au xviii^e s. les Philosophes (Montesquieu) et les Physiocrates critiquent sévèrement l'émigration. Au lendemain de la guerre de Trente ans, qui l'a dépeuplée, l'Allemagne y est systématiquement opposée. Au contraire, en Angleterre (Hobbes, Hume), on la considère avec une certaine faveur (exutoire pour les dissidents, moyens d'expansion); c'est, dit-on, une question de mesure : saignée, mais non hémorragie.

Enfin paraît, en 1798, à la veille même des grandes migrations contemporaines, le célèbre *Essai sur le principe de la population*, de Malthus, qui a fait longtemps autorité en démographie. Malthus ne se montre pas un adversaire de l'émigration, mais il la considère comme un remède insuffisant au surpeuplement. Le plus sage pour l'Etat, dans ce domaine, est donc de s'abstenir de la décourager ou de l'encourager.

Aussi bien les vastes mouvements de tous ordres, qui vont commencer au lendemain des guerres de l'Empire, s'effectueront-ils, un siècle durant, sans rencontrer d'entraves. La grande révolution démographique du xix^e s., sera marquée essentiellement du sceau de la liberté individuelle. Depuis 1914, les Etats ont pris leur revanche, contrôlant souvent jusqu'à l'excès les migrations. La description des différents courants migratoires contemporains montrera que cette évolution n'a rien de surprenant.

PREMIÈRE PARTIE

LES MIGRATIONS
INTERCONTINENTALES
OU TRANSOCÉANIQUES

CHAPITRE PREMIER

ASPECT GÉNÉRAL ET CAUSES
DE CES MIGRATIONS

Aspect général de ces migrations

De toutes les grandes migrations dont le monde contemporain a été le théâtre — les plus vastes que l'histoire ait jamais connues — les migrations transocéaniques restent les plus spectaculaires et celles que les statistiques ont pu évaluer le plus facilement (1). Elles offrent un aspect entièrement nouveau, qui s'était à peine dessiné à l'époque précédente. L'Europe, devient de beaucoup, le plus vaste réservoir de masses humaines, se substituant à l'Asie, qui avait longtemps tenu ce rôle ; et c'est avant tout vers les deux Amériques qu'elle en déverse l'excédent. Pour l'intensité de la circulation des hommes, la Méditerranée le cède à présent à l'Atlantique. La race blanche prend possession

(1) Statistiques des ports d'embarquement et débarquement en particulier.

de tous les domaines inexploités d'au delà des mers.

Avec les débuts de la révolution agricole, dans la seconde moitié du XVIII^e s. le mouvement s'amorce, mais il ne commence réellement qu'en 1815. L'âge d'or des migrations transocéaniques a duré soixante-quinze ans, de 1840 à 1914. Depuis cette date, un ralentissement très net se manifeste. La crise économique de 1929 marque un arrêt pratiquement complet, mais qui n'est sûrement pas définitif, à en juger seulement par les projets des Américains, les déclarations officielles et semi-officielles des dominions et de plusieurs pays sud-américains. Aussi bien des milliers d'Européens attendent-ils pour s'expatrier, en pays anglo-saxon surtout, le rétablissement complet des transports et l'assouplissement des mesures restrictives (1948).

Il s'agit donc là, d'une phase très rapide, mais d'une importance considérable, puisqu'elle a abouti à la création de sections extra-européennes de la race blanche, à l'expansion jaune et à la formation des impérialismes des grandes puissances modernes ; parce qu'aussi ces migrations ont porté sur des effectifs énormes : en un siècle soixante millions d'hommes ont traversé les océans pour aller s'établir et faire souche ailleurs. Enfin, de redoutables problèmes de colonisation sont nés de la coexistence de nouveaux arrivants avec les anciens occupants indigènes ou Européens, Français en face des Arabes en Afrique du Nord, Slaves et Latins en face des Anglo-Saxons aux Etats-Unis, Jaunes en face des Blancs, en Californie, en Australie, etc.

Ces migrations, vraiment intercontinentales, puisqu'elles intéressent des continents séparés les uns des autres par des mers étendues, ont déterminé souvent d'autres déplacements dans ces mêmes

continents ; débarqués sur les côtes, les émigrants avancent et se répartissent à l'intérieur du pays, puis des campagnes, finissent par s'entasser dans les villes : la marche vers le Far-West fait suite tout naturellement à l'engorgement des Etats côtiers de l'Amérique. Tous les mouvements migratoires se trouvent donc en étroite interdépendance.

C'est pourquoi il convient de rechercher les causes profondes qui ont fait du XIX^e siècle, le siècle où l'humanité s'est le plus déplacée et a fait montre de son humeur la plus vagabonde.

Causes de ces migrations

Découverte de nouveaux espaces à peupler. — L'élargissement des horizons géographiques qui caractérise la fin du XVIII^e s. et la première moitié du XIX^e s. offre d'abord aux hommes de nouveaux espaces pour chercher fortune. Bernardin de Saint-Pierre et tant d'autres après lui, développent le goût de l'exotisme.

On a vu que, bien que découverte depuis trois siècles, l'Amérique, en 1815, est très loin d'avoir fait son plein de populations. De grandes régions intérieures sont encore très mal connues et, sur les côtes, le peuplement est dispersé.

L'Afrique demeure un continent mystérieux. Or ses franges septentrionale et méridionale, au climat tempéré, présentent de belles possibilités de peuplement. En Afrique du Nord, il ne commença qu'après 1830, avec la colonisation de l'Algérie ; en Afrique du Sud (que les Boers ont déjà entrepris de mettre en valeur et où les Anglais ont acquis le Cap et Natal), que vers 1850, avec la découverte des mines d'or et de diamants ; en Afrique Centrale,

après les explorations de Stanley et de Brazza, à partir de 1875.

Aux extrémités du monde, l'Océanie n'est véritablement révélée à l'Europe que par les voyages de Cook. Ce sera la « redécouverte » de l'Australie, en 1767-74, après Bougainville et l'envoi des premiers forçats à Botany Bay (Nouvelles-Galles du Sud) en 1787-88. La Nouvelle-Zélande est découverte en 1770 ; mais elle ne commencera à être peuplée qu'en 1840.

En Asie, encore la Sibérie, la Mongolie, et la Mandchourie sont très mal connues et presque inhabitées.

Surpopulation des vieux mondes. — Ainsi d'énormes continents et d'immenses régions presque vides se trouvent précisément disponibles en un moment, où de formidables excédents de populations existent dans le vieux monde, qui paraît avoir atteint un degré de saturation démographique.

La population de l'Europe est passée d'environ 130 millions d'habitants, vers 1650, à 187 millions en 1800, 266 en 1850 et 560 en 1941. Elle a plus que quadruplé en trois siècles et doublé en cent ans.

Quant à l'Asie, l'accroissement de sa population a été proportionnellement moins fort mais plus régulier. Autant que des estimations puissent être faites, notamment à l'égard de la Chine, où les chiffres donnés par les auteurs montrent des écarts de plus de 100 millions, elle est passée de 250 millions vers 1650, à 406 en 1750, à 522 en 1800, à 671 en 1850 et à 1 milliard 166 millions en 1941. Elle a donc presque quintuplé en moins de trois siècles. Or c'est au milieu du XIX^e s. que l'Extrême-Orient, jusqu'alors complètement fermé et replié sur lui-même, s'ouvre au reste du monde, sous la pression des Européens et des Américains : Chine en 1840, Japon en 1853, Indochine, à partir de 1858.

Au total, la population entière du monde, passée de 465 millions d'habitants, vers 1650, à 2 milliards 170 millions d'habitants en 1941, se trouve très mal répartie, puisque les trois quarts s'accumulent sur moins d'un sixième du globe terrestre.

Les migrations des régions surpeuplées, vers les régions sous-peuplées n'ont donc tendu qu'à rétablir l'équilibre et ne l'ont réalisé d'ailleurs que très imparfaitement.

Développement des moyens de transport. — Ces masses d'émigrants, ces excédents de population de tant de pays en quête d'« espace vital », vont pouvoir enfin se déplacer beaucoup plus facilement que leurs devanciers des temps des caravelles et des diligences, grâce au perfectionnement des moyens de transport (navigation à vapeur, à moteur) et à leur multiplication (chemins de fer, notamment les transcontinentaux, aviation, dans une mesure moindre). Désormais des milliers d'émigrants partiront partir sur les puissants paquebots de la Hamburg-Amérika Linie, dans les wagons du Transsibérien, des Transaméricains, du Transaustralien.

Causes individuelles. Différence de niveaux de vie. — Toutefois tous ces départs massifs n'auraient jamais eu lieu, si, à côté de ces causes d'ordre général, n'avaient existé des causes d'ordre individuel, politiques, économiques et psychologiques poussant les hommes à s'expatrier. Or elles ont été particulièrement nombreuses au XIX^e et au début du XX^e s.

Ainsi, pour l'Irlande et l'Angleterre, les modifications du régime foncier ont poussé à l'émigration, de même que pour les nationalités opprimées de l'Europe Centrale et de l'Italie, les espérances déçues des révolutions de 1830 et de 1848, et que pour l'Allemagne, l'industrialisation du nouvel Empire,

après 1870. Ailleurs, les dépossessions, le chômage, né précisément de la concurrence des pays neufs, un régime social arriéré, ont porté les hommes à chercher fortune dans d'autres pays. Ils se sont tout naturellement sentis attirés par ces pays neufs, où l'on trouvait des terres à bas prix, des hauts salaires, des mines d'or, des ressources variées, la vie facile, la possibilité de faire son chemin.

Qu'on ajoute les encouragements (publicité, primes) des agences et des Compagnies de Navigation, l'entraînement, enfin, qui pousse l'émigré à faire venir, une fois établi lui-même, parents et amis dans sa patrie nouvelle (tendance spécialement marquée chez les Irlandais et les Italiens) et l'on comprendra tous les motifs qu'ont eus les hommes du siècle passé, à partir outre-mer.

Tout se résume alors en une différence de niveau de vie (standard of living) matériel ou moral entre le pays d'émigration et le pays d'immigration. Nécessité d'assurer son minimum vital, désir de bien-être ou seulement de mieux-être, simple goût de l'aventure plus facilement réalisable dans les terres de colonisation des pays neufs, telle est la gradation des besoins qui ont poussé les émigrants.

En somme, du point de vue individuel, l'émigration aura été le grand remède aux difficultés de vivre et au chômage engendrés par la révolution industrielle. Cependant il n'est pas le seul : les doctrines malthusiennes sur le contrôle des naissances (birth control) et surtout l'amélioration du niveau de vie lui-même, vont jouer au *xx^e* s. un rôle stabilisateur croissant.

CHAPITRE II

LES GRANDS FOYERS D'ÉMIGRATION

L'émigration européenne

C'est d'Europe, au premier chef, qu'est partie cette masse d'émigrants dont Demangeon a pu dire, faisant d'ailleurs allusion à la seule émigration britannique, qu'elle constitue « le plus fort courant humain qui ait jamais traversé les mers ». En un siècle environ, soixante-cinq millions d'Européens ont été s'établir en Amérique, avant tout, et dans leurs colonies. Jusqu'en 1914, les départs ont même formé une courbe croissante.

L'émigration irlandaise. — Le grand mouvement est parti de l'Irlande en 1840 et surtout après 1846, avec la disette causée par la maladie de la pomme de terre, principale culture du pays. Les Irlandais se sont d'abord dirigés vers les régions de l'Angleterre, où se développait la grande industrie, puis vers l'Amérique du Nord. Le maximum des départs annuels a été atteint avec le chiffre de cent mille vers 1880. Depuis 1914 et la constitution d'une Irlande libre, cette émigration a pratiquement cessé.

L'Irlande a ainsi perdu quatre millions d'hommes, soit la moitié de ses habitants, la plus forte proportion d'émigrants, par rapport à l'ensemble de la population. C'est le seul pays qui ait vraiment souffert de l'émigration. Elle l'a vidé d'une grande partie de ses forces vives.

L'émigration britannique. — L'émigration bri-

tannique, dans toute son ampleur, ne commence qu'en 1860 à destination des Etats-Unis et des Dominions. L'Angleterre a eu la bonne fortune de posséder à la fois colonies et colons, à la différence de la France qui n'a que les premières et de l'Italie qui n'a que les seconds. La presse impérialiste, les ouvrages de Rudyard Kipling, toute une littérature ont contribué à créer une véritable mystique de l'émigration.

Le maximum a été atteint en 1913, avec trois cent quarante-cinq mille émigrants (dont deux cent soixante-dix-sept mille Anglais et soixante-huit mille Ecossais, proportion plus forte pour ces derniers). La guerre a considérablement réduit le nombre de ces départs, qui, depuis n'ont jamais été aussi importants qu'avant. Au total six millions d'Anglo-Saxons (12 % de la population) ont en deux tiers de siècle, quitté le Royaume-Uni, et parmi eux beaucoup de cadets de famille, en raison du régime de la propriété.

L'émigration allemande. — La troisième vague d'émigrants a été la vague germanique. Jusqu'alors l'émigration allemande avait été surtout continentale et en direction de l'Europe Orientale (Drang Nach Osten). Les colons allemands de race saine et solide ont été peupler les Etats-Unis surtout de la région des Lacs et le Brésil Méridional.

Dès le début, en 1880, le maximum a été atteint avec cent dix-sept mille départs. Mais cette émigration n'a pas duré, l'industrialisation du nouvel Empire nécessitant un appel de main-d'œuvre. Dès 1890, elle décline rapidement et s'arrête en 1900. Toutefois, après la guerre, une assez forte émigration a repris (cent mille départs même en 1923, année de crise exceptionnelle), pour cesser de nouveau complètement (exception faite des Juifs et des

réfugiés politiques) avec l'avènement du national socialisme. Au total cinq à six millions d'Allemands (soit 9 % de la population, actuellement contenue dans les limites du Reich de 1914) ont gagné le Nouveau-Monde, y fondant des colonies homogènes, prospères et organisées, avec lesquelles la mère-patrie s'efforçait de rester en contact étroit.

L'émigration scandinave. — A l'émigration allemande se rattache l'émigration scandinave. Son maximum a été aussi atteint en 1880, avec quarante-deux mille départs, à destination du Nord-Ouest des Etats-Unis puis du Canada et son total a été légèrement inférieur à un million (8 % de la population actuelle). De tous les Scandinaves ce sont les Danois dont la proportion est la plus forte en Amérique du Nord.

L'émigration austro-hongroise et balkanique. — A la même époque, commence lentement l'émigration des minorités slaves de l'ancien Empire d'Autriche-Hongrie (Polonais, Tchèques, Slovaques, Serbes, Croates), se dirigeant vers les Etats-Unis. Le maximum a eu lieu en 1913, avec cent quatre-vingt-quatorze mille départs et le total a été de trois millions.

Les pays balkaniques (Grèce, Bulgarie, Roumanie, Turquie), ont également envoyé beaucoup d'émigrants. Mais le chiffre est difficile à évaluer, à cause des modifications de la carte politique de cette région de l'Europe.

L'émigration russe. — De l'ancien Empire russe est parti aussi un double courant d'émigrants, l'un continental vers la Sibérie et le Turkestan, l'autre particulièrement actif de 1890 à 1914, vers les Etats-Unis et le Canada. Le maximum de ce dernier a été atteint en 1913 avec cent quatre-vingt-quatorze mille émigrants et le chiffre total représente trois millions d'hommes.

Ces émigrants provenaient surtout de Russie Occidentale, région peuplée d'« allogènes » oppo- sants (Baltes, Polonais, Slovaques, Ruthènes, Ukrai- niens, Bessarabiens). Les Juifs en représentaient sans doute la moitié.

L'émigration méditerranéenne. — Le dernier et le plus important flot d'émigrants, mais de qualité plus médiocre, a été constitué par les Méditerra- néens qui se sont répandus non seulement sur l'Amé- rique du Nord mais, beaucoup plus que les autres, sur l'Amérique du Sud (Brésil et Argentine, en particulier), attirés par la similitude de civilisation, de langue et de climat. Ainsi l'ancienneté des liens de l'Italie et de l'Amérique latine est attestée par des faits, tels que la carrière de Garibaldi. L'émi- gration italienne prend son essor après 1870-1880, pour atteindre son maximum, elle aussi, en 1913, avec huit cent soixante-treize mille départs (dont les deux tiers au delà des océans : Amérique latine, Etats-Unis, Australie). Elle baissera aussi, après la guerre de 1914 et le fascisme, mais elle restera pourtant jusqu'en 1930, la seule importante émi- gration européenne. Elle est favorisée par la fai- blesse des salaires des ouvriers agricoles, la pauvreté du sol, les crises successives du blé (chute des prix), de la vigne (phylloxera), des agrumes et de l'olivier. Elle touche surtout les Italiens du Sud, les régions montagneuses et les plaines envahies par les galets, comme la Vénétie. Beaucoup d'Italiens n'ont été d'ailleurs que des émigrés temporaires, notamment ceux que l'on appelait « les hirondelles » (1) et qui faisaient alternativement la moisson en Argentine et dans leur propre pays. Au total onze millions d'émigrés, dont six définitivement ont quitté l'Ita-

(1) En anglais : Birds of passage.

lie. En chiffres absolus, c'est ce pays qui occupe la première place dans le mouvement d'émigration transocéanique (1).

Bien après les Italiens, les Espagnols ont recommencé à émigrer vers cette Amérique latine qu'ils ont créée, pour la plus grande part. Encore, parmi le contingent d'émigrants, y a-t-il eu principalement des Basques. 1913 est l'année record, avec deux cent six mille départs (y compris ceux pour l'Afrique du Nord et l'Afrique Occidentale). Chute également de l'émigration, avec la première guerre mondiale. Mais deux millions d'Espagnols (8 % de la population actuelle) ont ainsi quitté leur pays.

Le Portugal a suivi une courbe analogue à celle de l'Espagne, avec maximum de soixante-dix-huit mille en 1913 et total d'un demi-million, essentiellement à destination du Brésil.

Au début du xx^e s. les Grecs enfin, ont commencé à quitter leur pays (maximum de quarante mille en 1913). Il y a environ un demi million de Grecs fixés au dehors. Le caractère de l'émigration grecque est d'être universelle et pas seulement transocéanique. Généralement commerçants, on retrouve les Hellènes, marchands de fruits aux Etats-Unis, négociants de pacotille en Abyssinie...

L'émigration qualitative. La France. — A côté de ces émigrations massives, il convient d'ajouter une certaine émigration qualitative, représentée par la Suisse, la Belgique, les Pays-Bas et surtout la France. Contrairement aux autres pays, les émigrants de ces nations appartiennent aux classes instruites et aisées : exportation de cadres, de

(1) Il y avait environ dix millions d'Italiens à l'étranger avant 1939. Ce chiffre doit être encore supérieur depuis la reprise de l'émigration en 1946.

dirigeants pour la colonisation, l'industrie et le commerce, plutôt que de travailleurs.

En ce qui concerne plus particulièrement la France, grand pays d'émigration au Moyen-Age, il n'y a eu de départs définitifs que vers les Etats-Unis (si l'on excepte toutefois l'Algérie, la Tunisie, le Maroc et Madagascar nos seules possessions de peuplement, comme jadis le Canada et la Louisiane). Néanmoins, deux autres courants d'émigrants, mais seulement temporaires, sont à signaler : celui des « Barcelonettes », des Basses-Alpes vers le Mexique et celui des Basques vers l'Argentine, comme leurs compatriotes espagnols, d'où ils revenaient une fois fortune faite.

Pendant le Second Empire, qui fut la plus forte période d'émigration française, les départs n'ont pas excédé cent mille par an. Ce chiffre était inférieur à mille en 1939. Au total un million de Français sont partis faire souche à l'étranger (2 1/2 % de la population française). Mais en 1948, devant l'incertitude de l'avenir et le refoulement de l'initiative privée, une fraction non négligeable (22 %) des élites françaises, cherche à émigrer (1). Provisoirement contenus par les difficultés de transport et d'obtention des visas, ces départs ne pourront être efficacement endigués que par un changement des conditions de vie.

Caractères de l'émigration européenne. — L'émigration a donc touché successivement l'Europe entière, avec un décalage pour tous les pays dans la pression démographique. L'Irlande et l'Italie ont atteint un chiffre record, et les années 1880 et 1913 ont été les pôles de ce mouvement grandiose. L'embarquement des émigrants avant 1914 était

(1) Sondage de l'Institut français d'opinion publique.

un tableau familial dans les grands ports de Hambourg, Brême, Cherbourg, Liverpool, Naples.

En outre, rien n'est venu ralentir ce mouvement : le libéralisme démographique du XIX^e s. l'a favorisé à l'égal du libéralisme économique et l'émigration a été, encouragée par toutes sortes de moyens, allant jusqu'à la création de sociétés.

Cette émigration européenne a porté d'ailleurs sur des éléments d'une valeur inégale. L'émigration britannique et nordique du début, composée de cultivateurs solides, visant surtout les Etats-Unis et les Dominions, a été excellente. Ce fut la période essentielle de la mise en valeur du monde. Avec l'arrivée des Slavo-Méditerranéens, l'Amérique se désanglosaxonise. Pauvres, de condition modeste, mais très prolifiques, ces émigrants menacent la prépondérance britannique.

Or, dans cette phase capitale pendant laquelle l'Europe a peuplé le reste du monde, sa population a continué de croître, à un rythme même accéléré. C'est dire que le vieux continent n'a fait que déverser son surplus d'hommes, sans nullement se vider. Si ce vaste mouvement a été stoppé aujourd'hui, c'est pour de toutes autres raisons que des raisons démographiques.

L'émigration jaune et les émigrations secondaires

Caractères de l'émigration jaune. — L'ampleur de l'émigration européenne, comparée à la modestie de l'expansion jaune, donne jusqu'à présent, beaucoup plus de titres aux extrême-orientaux, à parler de péril blanc, qu'aux occidentaux de péril jaune. Et pourtant l'énormité de ces « foules d'Asie » représente une menace en puissance. Depuis que la Chine et le Japon se sont ouverts au milieu du siècle

dernier, l'Extrême-Orient est devenu le deuxième grand foyer d'exportation d'hommes.

Mais la mentalité de ces races d'Asie ne les pousse pas à l'émigration surtout définitive. Nippons et Chinois plus encore, demeurent attachés à la terre des ancêtres, qu'ils ne quittent pas volontiers ; s'ils sont contraints de partir, ils désirent y revenir terminer leur existence, fût-ce après leur mort, pour y trouver la sépulture. On a vu de San-Francisco, des bateaux entiers remplis des cercueils des fils du Céleste Empire, lever l'ancre pour la Chine.

Cependant, dès le début — pour ne parler que des migrations transocéaniques — il y a eu des tentatives d'expansion dans les îles du Pacifique et sur la côte occidentale de l'Amérique du Nord. Mais les pays d'immigration redoutent l'afflux de ces races considérées comme inassimilables et ils ont pris très tôt des mesures pour décourager et enrayer ce mouvement (Etats-Unis, Canada et Australie). Il n'y a guère qu'en Amérique du Sud que les Jaunes n'ont presque pas rencontré de barrières.

En somme, la race jaune bouge beaucoup moins que la race blanche et cependant elle ne cesse de croître et de s'accumuler dans un espace trop restreint (Hondo, Chine Méridionale, en particulier).

Quels sont les traits distinctifs des émigrations chinoises et japonaises, sur les aspects continentaux desquels il y aura lieu de revenir ailleurs ?

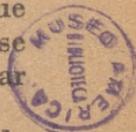
L'émigration chinoise. — Elle est entièrement spontanée. Pays de toute petite propriété, surtout en métayage (dans le Yang-Tsé, deux tiers de métayers qui doivent verser au patron les deux tiers des récoltes), la Chine, plus qu'aucune autre nation, a connu les famines, la disette, le brigandage

et la guerre. Cette misère a conduit le Chinois à s'expatrier, mais à contre-cœur, provisoirement et sans amener sa famille. Le type de l'émigrant, c'est le coolie, le commerçant gros ou petit, partout indispensable, qui progresse petit à petit, en se faisant universellement détester. Mais il exerce aussi d'autres métiers ; ainsi il est mineur à Java.

Les Chinois ont frappé tour à tour à la porte des différents Etats du Pacifique anglo-saxon. En Californie, dans les autres Etats de l'Union, aux Philippines, aux Hawaï, en Australie, en Nouvelle-Zélande, au Canada, parfois après certains succès initiaux (traité Burlingame en 1868, avec la Californie accordant la liberté d'immigration), ils se sont vus progressivement exclure de tous les métiers manuels, interdire le droit d'acquérir des propriétés, ou ont été catégoriquement refoulés. Le Pérou et le Brésil leur ont été plus accueillants. Bien qu'assez mal vus des Anglais, ils ont réussi à pénétrer en Afrique du Sud. C'est en Océanie et en Insulinde qu'ils se répandent particulièrement, contenus ici encore par des mesures restrictives.

Au total dix millions de Chinois vivent hors de Chine. Sans les restrictions législatives, ils seraient bien davantage, ce pourcentage étant très faible par rapport à l'ensemble de la population.

L'émigration japonaise. — La situation géographique du Japon offre des analogies avec celle de l'Angleterre, mais à l'inverse de l'Anglais, le Japonais n'aime pas émigrer. Aussi bien l'émigration japonaise se heurte-t-elle aux mêmes difficultés que l'émigration chinoise. Elle présente cependant des caractères légèrement différents. Au Japon, en effet, l'émigration était, avant 1941, officielle, contrôlée et organisée ; un ministère des Affaires d'Outre-Mer avait même été créé. Une propagande par films



encourageait au départ pour l'Amérique du Sud, mais il fallait montrer que la vie là-bas était comme au Japon. Si le Nippon quittait son pays, c'était pour obéir aux suggestions de son gouvernement et aux campagnes qu'il appointait. Il avait plus de mal encore à s'expatrier que le Chinois auquel il s'estime supérieur, mais dont il redoute la concurrence.

Aussitôt leur révolution faite, les Japonais émigrèrent aux îles Hawaï, étape vers les États-Unis. Ils y sont aujourd'hui cent cinquante mille dont cent treize mille devenus citoyens américains. C'est à peu près le seul cas dans lequel l'émigration d'un pays d'Extrême-Orient ait fait souche naturalisée au dehors, au même titre que celle de la race blanche. L'immigration japonaise a été une source de discussions constantes, entre les deux gouvernements nippon et américain. Finalement le territoire de l'Union a été interdit aux Japonais. Ils n'y sont que deux cent mille, originaires en majorité de la province de Hiroshima et presque entièrement groupés en Californie. Dans les Philippines, même depuis que l'indépendance a été accordée à cet archipel, l'émigration demeure insignifiante. Comme pour le Chinois, l'Amérique du Sud a été plus hospitalière au Japonais, mais c'est également très peu de chose ; et encore, a-t-on remarqué, que ce sont là, les pays les moins évolués (Equateur, Costa-Rica, Guatemala) qui excluent les Japonais invités en revanche par le Brésil. En 1939, parmi les rares pays ouverts au Japon, le Mexique, l'Éthiopie, l'Iran semblaient le tenter particulièrement.

Par un phénomène très curieux, les Japonais comprimés dans Hondo et Sikok (293 hab. par km² cultivé) n'arrivent même pas à peupler leurs propres îles : Karafouto (Sakhaline), Hokkaïdo (Yeso), Taïwan (Formose). L'émigration dans l'Empire

devrait suppléer à l'émigration transocéanique, mais on tourne en rond et ce sont même les Coréens, plus primitifs que les Japonais, qui émigrent dans l'archipel nippon.

Il n'y a plus aujourd'hui que six cent mille Nippons à l'étranger; ceux des colonies ont été rapatriés. Il faut reconnaître que c'est, en tout cas, une émigration de qualité supérieure à celle des Chinois.

L'émigration hindoue. — L'Inde, malgré son énorme population de 388 millions d'habitants, n'expédie pas dans le monde plus de deux cents à trois cents émigrants par an, la plupart à destination de l'Union Sud-Africaine, seul dominion qui veuille bien les recevoir et où ils sont cent soixante-cinq mille.

Avant 1915, date à laquelle le gouvernement a arrêté le mouvement, les Hindous avaient tendance à se répandre dans les colonies tropicales britanniques. On en comptait en 1940 : dans l'île Maurice (269.000 hab.), la Trinité (161.000 hab.), la Guyane anglaise (142.000), Fidji (75.000). D'autres avaient été envoyés à demi contraints, aux Antilles pour remplacer les Noirs (les « Indentured » ou travailleurs par contrat). A vrai dire, l'émigration actuelle hindoue, est surtout continentale, en direction de Ceylan et de la Malaisie.

Cette émigration, actuellement la deuxième après la chinoise, reste faible. De trois à quatre millions d'Hindous vivent hors de l'Inde, la plupart à l'intérieur de l'Empire britannique. Les différentes castes témoignent chacune d'une véritable répulsion pour l'expatriement.

Ainsi pour tous ces peuples de l'Asie Orientale et Méridionale, le facteur psychologique de l'attachement au sol national, prend le pas sur les besoins

économiques et contribue à maintenir le surpeuplement.

Les émigrations noire et rouge. — Depuis la suppression de la traite, les races noires n'émigrent pas. On ne peut guère signaler que le renvoi par les Etats-Unis d'une infime partie de leur population noire, dans le but de fonder la République de Libéria, simple restitution à l'Afrique de quelques milliers de nègres.

Il n'y a, non plus, aucune migration intercontinentale d'Indiens au surplus en voie de disparition.

Les émigrations syrienne et juive. — Un dernier foyer d'émigration, émigration d'ailleurs qui frappe par son universalité, est celle des Syriens et surtout des Libanais. Avant la guerre de 1914, les Syriens formaient une bonne partie du contingent de l'émigration turque. Contrairement à presque tous les autres courants migratoires, il n'a pas cessé depuis. On trouve ces Levantins, fort nombreux en Amérique, en particulier aux Etats-Unis, où ils jouent un très grand rôle dans le petit et le moyen commerce; certains ont même fondé de grandes entreprises; mais on en rencontre aussi dans d'autres endroits: Afrique du Nord, Océans Indien et Pacifique...

Quant aux Juifs, leur émigration demeure également universelle. La majorité cependant, vient d'Europe Centrale; avec les réfugiés politiques, en provenance de nombreux pays, ils affluent, surtout, aux Etats-Unis. La « diaspora » continue, cependant que la Palestine, en sens inverse, redevient un centre d'immigration juive.

CHAPITRE III

LES PAYS D'IMMIGRATION ET LES APPELS D'IMMIGRANTS

Les pays d'immigration

L'Amérique et les Dominions britanniques ont été tout naturellement le continent et les pays qui ont attiré les masses d'immigrants venus d'Occident et d'Extrême-Orient. Après le point de départ, voici le point d'arrivée. D'abord sous la tutelle politique et économique de l'Europe anglo-saxonne et latine, des nations nouvelles, aux civilisations originales se sont progressivement émancipées. La formation d'un monde jeune et entreprenant concurrençant l'ancien, tel aura été la conséquence première de ces vastes mouvements transocéaniques.

Mais il en est d'autres ; les graves problèmes de contacts et d'assimilation, posés au peuple colonisateur, soit par les populations indigènes ou blanches qui l'ont précédé, soit par les immigrants qui sont arrivés après lui.

Les Etats-Unis d'Amérique. — Jusqu'à une date récente, où la France les a dépassés, les Etats-Unis ont été la terre d'immigration par excellence. La proportion des « foreign born » ou immigrés directs, nés à l'étranger, y demeure très élevée. De 1840 à 1880, les U. S. A. ont reçu dix millions d'immigrants, quarante de 1880 à 1914, soit cinquante millions en trois quarts de siècle. Avant la guerre, les arrivées étaient d'environ un million par an, avec en 1907 le chiffre maximum de un

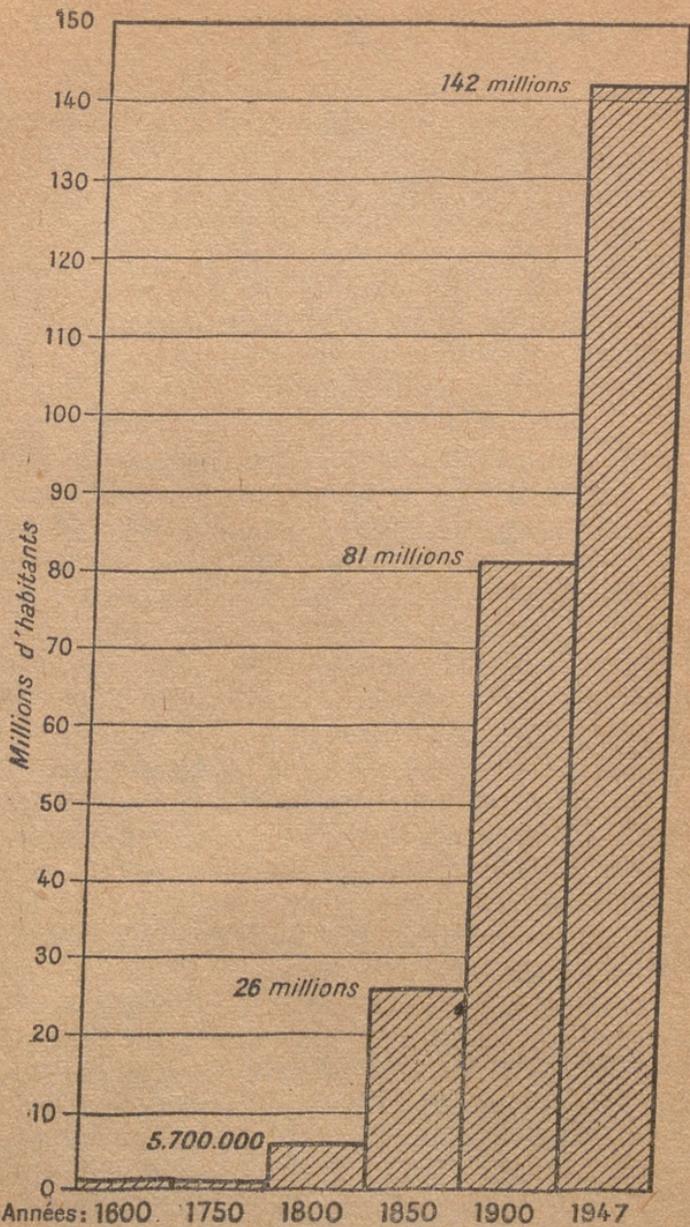


Fig. 1. — L'accroissement de la population des États-Unis
 Le déclin de la population en 1750 est dû à la disparition progressive des Indiens.

million deux cent quatre-vingt-cinq mille. Depuis les lois du « Quota », et la crise de 1929-1930, il n'y a pratiquement plus d'immigration. Au total la population des Etats-Unis est passée de 26 millions en 1850 à 142 en 1947 (voir fig. 1).

L'afflux de ces immigrants, dès l'Ancien Régime, a été désastreux pour les Peaux-Rouges. Afin de préserver ces derniers d'une disparition totale, le gouvernement fédéral a dû les grouper dans les parcs nationaux ou réserve des Montagnes Rocheuses, où ils ne sont plus que trois cent trente mille. Plus importants, de nos jours, ont été les problèmes nés de la présence, surtout dans les Etats du Sud, d'une dizaine de millions de Noirs, descendants des anciens esclaves et bien qu'affranchis, toujours considérés comme inférieurs.

Mais c'est aussi à l'égard des autres Européens eux-mêmes, que les Anglo-Saxons prétendent sauvegarder leur prépondérance en Amérique du Nord. Or l'évolution de l'immigration a entraîné, on l'a vu, une diminution du pourcentage des nordiques, considérés comme seuls assimilables, et inversement une augmentation des Slaves et des Méridionaux. Du point de vue économique, au surplus, les Américains redoutent beaucoup cette catégorie d'émigrés « passifs », qui risquent de tomber à la charge de la collectivité.

Ces différentes nationalités se sont donc réparties sur le territoire de l'Union, selon les possibilités, les besoins du moment et leurs affinités. Dans le Sud, vieille citadelle du nationalisme raciste et aristocratique, les étrangers ont été longtemps inexistantes. Il y en a également peu dans l'Ouest. Les gros noyaux se sont accumulés dans le Centre-Ouest, l'Est, et au delà des Rocheuses. Les espaces à coloniser étant toujours reculés vers l'Ouest, les

vagues successives s'enjambèrent les unes les autres. Irlandais, Anglais et Ecossais se sont installés surtout dans les Etats côtiers de l'Atlantique, les Allemands et les Scandinaves, sur les bords du lac Michigan. Orientaux et Méditerranéens sont arrivés en un moment où l'agriculture ne demandait plus d'immigrants : alors, et en particulier les Juifs, ils sont partis s'établir dans les villes. Entre les deux guerres, une immigration agricole assez importante a repris, notamment, celle des Finlandais.

Ainsi se sont formés des noyaux compacts d'immigrants, avec leur langue, leurs écoles, leurs églises et presque toujours, leurs journaux. Redoutable problème d'assimilation ! Conservant les Rouges comme pièces de curiosité, refoulant les Jaunes, tenant les Noirs à l'écart, la majorité anglo-saxonne a entrepris ici un véritable effort d'« américanisation ». Dans le creuset britannique, les différentes races se fondront (« Melting pot »). La petite île d'Ellis Island, à l'entrée du port de New-York, a été le centre de filtrage des immigrants. Parallèlement, depuis le début du xx^e s. des lois ont été votées, restreignant toute nouvelle immigration, jusqu'aux fameuses lois des « Quotas » de 1901 à 1924, calculées pour avantager les seuls Anglo-Saxons et sur lesquelles il y aura lieu de revenir.

Par cet ensemble de mesures, les Etats-Unis ont affirmé leur nationalisme « sui generis ». Par un véritable renversement de vapeur, les Américains d'aujourd'hui, ont commencé à leur tour, à se répandre au dehors ; la République étoilée se classe maintenant dans les pays d'émigration.

Le Canada. — L'immigration au Canada, n'a commencé que vers 1900, mais elle s'est prolongée plus tard. La construction des transcontinentaux, notamment le C. P. R. (Canadian Pacific Railway), et

la mise en valeur des riches terres à blé de la Prairie (Alberta, Manitoba, Saskatchewan) sont à son origine. L'immigration au Canada, n'en était jusqu'à la guerre de 1939 qu'au stade agricole. C'est dans l'Ouest qu'elle était le plus hâriolée ; les Slaves y étaient venus assez nombreux, spécialement les Ukrainiens, au Nord de Winnipeg.

Depuis la loi du « Quota », le Canada a servi surtout de pays de transit aux émigrants européens, l'immigration y étant restée libre par la frontière avec les Etats-Unis.

Près de trois millions d'émigrants, de 1900 à 1914, ont gagné le Canada ; moyenne annuelle : deux cent dix mille. Ce chiffre a beaucoup baissé depuis, mais s'est relevé ensuite. En 1946, il y a eu soixante et onze mille sept cent dix-neuf immigrants. Au recensement de 1941, la population du Canada était de 11 millions 506.655 habitants, dont plus d'un million d'étrangers immigrés.

Les Etats de l'Amérique du Sud. — Les caractères de l'immigration y sont très différents ; celle-ci a rencontré, quelle que fut sa provenance, une très grande liberté.

Fidèle aux traditions de son origine, l'Amérique du Sud est d'abord restée essentiellement méditerranéenne et agricole (civilisations du maïs). Espagnols et Portugais y demeurent la majorité. Mais parmi les nouveaux immigrants, la suprématie revient aux Italiens. En Argentine, ils forment 28 % de la population et on compte que depuis 1887, ce pays a reçu un million trois cent mille Italiens et seulement un million vingt-cinq mille Espagnols — au Brésil 10 % de la population et un million trois cent quatre-vingt-dix mille arrivants depuis 1887, groupés surtout dans l'Etat caféier de São-Paulo — ; en Uruguay et au Paraguay, enfin. Au total, sept

à huit millions de Latins ont immigré en Amérique du Sud au XIX^e et au XX^e s.

Cette Amérique latine ne connaît aucun réflexe d'auto-défense raciste. Au Brésil, les Allemands ont pu librement venir constituer de prospères colonies sans drapeau ; dans les Etats du Sud, surtout, ils forment des villages entiers. Ils ont été également au Chili, au lendemain de la défaite des Indiens Araucariens. Ça et là, on constate aussi de nombreux noyaux de Polonais et de Russes blancs.

La proportion des non Européens, indigènes compris, est en Amérique du Sud, plus forte que dans n'importe quel autre continent neuf (38 % de la population). Beaucoup d'Indiens sans doute, ont été refoulés vers les Andes et la Patagonie, mais beaucoup aussi sont restés sur place et s'y sont métissés. A l'état pur, ils sont déjà plusieurs millions. L'importation de nègres, venus des Antilles a duré, en Amérique du Sud, plus longtemps qu'ailleurs, l'esclavage n'ayant été aboli au Brésil, qu'en 1889. Les Japonais, entrés au Brésil en 1912, y sont ici sollicités. Mais en 1927, ils n'étaient pas plus de quatre-vingt dix mille sur tout le continent. Des races jeunes et originales, aux noms spéciaux (Caboclos, Memelicos), sont issus de ces mélanges.

L'Union Sud-Africaine. — Les problèmes des contacts revêtent au contraire ici un caractère dramatique, les Blancs ne représentant dans l'Union Sud-Africaine que 22 % de la population (soit deux millions). La lutte fut d'abord entre les anciens colons Boers et les Anglais, qui avaient successivement acquis le Cap et Natal. Ces derniers refoulèrent peu à peu les Boers vers l'intérieur et après la longue et meurtrière guerre de 1898-1901, ils vinrent à bout de leur résistance.

Les uns et les autres firent ensuite front commun

contre les Noirs (Bushmen, Hottentots, Bantous), d'ailleurs assez civilisés, déjà pourchassés et considérés comme inférieurs, mais aussi comme nécessaires et dangereux, parce que plus prolifiques. Il s'en est suivie une politique de ségrégation politique et économique : les Noirs sont refoulés sur les terres inhospitalières ; ils sont privés de droits politiques et n'ont pas l'accès aux hautes fonctions industrielles. Il y a donc juxtaposition et mécontentement.

Les derniers venus, Jaunes et Hindous, travailleurs dans les mines d'or et de diamant, achèvent de témoigner du manque d'homogénéité de cette Afrique Australe.

L'Australie. — L'arrivée des Européens en Australie, a eu pour premier résultat de décimer les primitifs du pays ; il n'en reste plus que soixante mille dont quinze mille métis, chiffre infime sur une population, très faible d'ailleurs, de 7 millions 580.820 habitants en 1947 (1 hab. au km²). Mais ce dominion est le plus purement britannique des dominions anglais (90 % d'Anglo-Saxons).

Le peuplement de l'Australie s'est opéré fort lentement et par saccades. Elle a été longtemps une terre de forçats et de squatters, colons éleveurs qui n'ont pas acheté la terre. En 1830, il n'y avait que trente-neuf mille colons libres pour trente mille forçats. Le premier rush de l'or, en 1851, porte cette population à 438.000 habitants et à 1 million 51.000 en 1858. De semblables poussées auront lieu lors des autres rushes, en 1886 et 1890. A partir de 1870-1880, on assiste à un effort de mise en valeur agricole (quatre-vingt-dix mille arrivées par an). Jamais cependant il n'y aura dans ce continent isolé, d'afflux massifs comme aux Etats-Unis, plus proches et parés du prestige de fortunes rapides

et colossales. De 3 millions en 1889, la population est passée à 5 en 1918 et à 6 en 1928.

L'Australie Centrale reste pratiquement déserte. Quelques Chinois ont réussi à s'établir sur la frange septentrionale. L'émigration japonaise a été interdite. Le pays s'est fermé, à peine peuplé; il pourrait contenir beaucoup plus de monde.

La Nouvelle-Zélande. — A l'inverse de l'Australie, la Nouvelle-Zélande n'a pas vu disparaître, du fait de l'immigration, la race indigène des Maoris (5 1/2 % de la population). Le peuplement a commencé en 1840, avec quatre bateaux, débarquant les premiers colons à Wellington. La lutte contre les Maoris représenta la première phase de la pénétration, suivie d'une période de vie pastorale, à partir de 1882, puis d'exploitation agricole par petites fermes.

De 1922 à 1926, soixante-treize mille nouveaux émigrants, dont 95 % des Iles Britanniques sont arrivés, mais dans le même temps vingt-six mille Néo-Zélandais ont émigré. En 1929, la crise a fait supprimer l'immigration, par crainte du chômage. Les possibilités de peuplement sont d'ailleurs limitées, vu le peu d'étendue du pays. Dans cette population, presque purement britannique, on remarque une assez nette prépondérance écossaise.

L'Insulinde et les îles du Pacifique. — Il s'agit ici, non plus de vastes territoires à moitié ou aux trois quarts vides, mais d'îles de moyenne ou petite dimension, déjà très peuplées. C'est en outre un des domaines exclusifs, de l'immigration jaune.

On sait que les Chinois sont particulièrement nombreux à Java, dans l'Insulinde et dans diverses îles de la Polynésie et de la Mélanésie. Ils ont également peuplé Formose,

Les Japonais, qui, en revanche ont occupé long-

temps la Chine et ont colonisé les Hawaï, n'ont réussi à envoyer que quelques milliers des leurs aux Philippines.

La grande émigration japonaise est à l'intérieur de l'Empire, comme la grande émigration chinoise est avant tout continentale.

Les appels d'immigrants

Si l'on revoit d'un coup d'œil d'ensemble, l'histoire du peuplement des pays neufs, on constate à côté d'un afflux régulier d'immigrants, venus mettre en valeur ces terres de colonisation au fur et à mesure de leurs besoins, des arrivées massives d'aventuriers et d'audacieux au moment des découvertes de l'or ou du diamant ; ce fut alors, une poussée fiévreuse et de brève durée, qui s'arrêta avec l'épuisement des mines et aussi les désillusions.

Appels raisonnés d'une part, appels séducteurs d'autre part, il faut décrire successivement les uns et les autres.

La mise en valeur des pays neufs et les courants normaux. — C'est d'hommes jeunes et entrepreneurs, dont avaient besoin, au premier chef, les pays neufs, tandis que femmes et vieillards pouvaient rester dans les anciens continents. Mais plus que sur l'âge et le sexe, c'est sur la profession des émigrants qu'il faut se baser, pour expliquer la manière dont ces nouveaux espaces ont pu être mis en valeur. Il y a eu, au point de vue professionnel le même échelonnement dans les arrivées, qu'au point de vue des diverses nationalités qui, tour à tour, sont venues apporter leur pierre à l'édifice. Ceci s'explique par le stade de l'évolution du pays dans le domaine de l'équipement économique. La phase des pionniers agriculteurs et éleveurs a partout précédé celle

des ouvriers, appelés, en raison de l'industrialisation croissante de la nation, puis celle des commerçants, attirés par le développement des affaires.

Souvent chacun des Etats de la vieille Europe et de l'Extrême-Orient, a contribué à cette tâche de la façon la plus conforme à son génie. Paysans irlandais, chefs de culture anglais, industriels allemands, commerçants grecs, syriens ou chinois, ouvriers du bâtiment italiens, banquiers juifs, intellectuels opposants russes, ont pu ainsi se succéder et se compléter pour construire les jeunes Etats de l'Amérique et avant tout les Etats-Unis. Cependant ce qui frappe dans l'ensemble, c'est que les besoins de main-d'œuvre et de cadres du pays d'arrivée ont le plus souvent fait abandonner aux nouveaux venus la profession qu'ils exerçaient au pays d'origine. On a vu, par exemple, des citadins d'Allemagne ou même de Scandinavie, devenir cultivateurs aux Etats-Unis; en revanche, des paysans ukrainiens ou des Juifs russes ont fait d'excellents ouvriers d'usine.

De 1840 à 1890, l'immigration dans les pays neufs, a été surtout paysanne. L'industrie n'existait pas encore et il s'agissait d'acquérir du terrain pour le mettre en culture. Ainsi aux Etats-Unis, les émigrants ont-ils progressivement occupé le Middle-West et le Far-West, faisant reculer sans cesse la « frontière ». Au Canada, la mise en culture plus tardive se continue encore de nos jours. Au Brésil, s'opéra au siècle dernier, un vaste défrichement de forêts.

La période qui suivit, fut celle de l'immigration ouvrière. A partir de 1890, les gros contingents d'immigrants vers l'Amérique du Nord, ont trouvé surtout du travail dans les usines qui commençaient à se développer et cette main-d'œuvre usinière de

manœuvres plus ou moins exercés et généralement ignorants, a été constituée surtout par des Orientaux, des Juifs, des Méditerranéens, c'est-à-dire par le deuxième flot de moindre qualité de l'émigration européenne. Cependant, au cours de la même période, des Allemands, des Anglo-Saxons (moins nombreux qu'au cours de la période précédente) ont fourni aux usines un contingent considérable d'ouvriers qualifiés.

Quant à l'immigration commerçante, propre aux races méditerranéennes et levantines, elle présente des caractères fort divers, suivant les régions. Il s'agit surtout du commerce de détail souvent spécialisé. Aux Etats-Unis, le type du Méditerranéen marchand de fruits, de produits alimentaires, de boissons, restaurateur et débitant plus ou moins clandestin est devenu courant.

Depuis le début du xx^e s., c'est de beaucoup l'immigration ouvrière qui est la principale. Si en Argentine et au Brésil on fait effort pour développer l'immigration agricole, partout ailleurs c'est un appel d'ouvriers. Au delà d'une certaine densité de population, la culture de la terre, même sur les espaces extensifs des pays neufs, n'est pas séduisante : elle ne peut lutter contre l'appel de l'industrie. Les hauts salaires attirent davantage que les concessions de terre. Et ainsi c'est l'afflux vers les villes, dernière étape des courants migratoires, qui constitue à lui seul la grosse densité des pays neufs.

La découverte de mines d'or ou de diamant. Les poussées fiévreuses ou rushes. — Ici, c'est l'imagination et la soif de richesses qui jouent leur rôle. L'arrivée des émigrants ne se règle plus sur les besoins du pays neuf. Mais il s'est produit souvent que ces brusques à-coups ont eu indirectement des conséquences heureuses, du fait de l'afflux d'une popula-

tion nombreuse, attirée par la découverte d'un minerai précieux, dans une région déshéritée et qu'elle a permis ainsi de mettre en valeur. A ces poussées impétueuses, on a donné le nom expressif de *rushs*.

C'est l'or, jadis « le froment du Pérou », qui, spécialement depuis le XVI^e s. et tout au cours du siècle dernier, a suscité les plus grands *rushs*.

Le premier de tous, date de la découverte du métal précieux, en Californie en 1848. Dès 1849, une ruée d'émigrants venus du monde entier a conduit, grâce à l'irrigation, à la mise en valeur de cet Etat, alors à peine peuplé d'Espagnols en provenance du Mexique, aujourd'hui un des plus riches des Etats-Unis.

En 1851, ce fut le tour de l'Australie Orientale (Nouvelles-Galles du Sud, Victoria) qui devint le théâtre d'une véritable course à l'or, mais portant sur des effectifs moindres. Alors les fermiers abandonnèrent leurs fermes, les équipages leurs bateaux, les officiers leurs postes et les troupeaux errèrent sans berger. Mais le pays était si aride que, quand les mines d'or furent épuisées, il redevint désert.

De nouveau, les Etats-Unis attirèrent les chercheurs d'or ; en 1860, on découvrit, en effet le métal jaune au Colorado, puis au Néveda et au Montana.

En 1885, on apprit la découverte de ce même métal en Afrique Australe, dont le gisement de Witwatersrand, au Transvaal est aujourd'hui le premier du monde. Cette brusque poussée entraîna la colonisation et le peuplement de la Rhodésie.

L'année suivante, en 1886, les aventuriers se précipitèrent de nouveau en Australie, mais cette fois au Queensland. L'Australie Occidentale, aujourd'hui principal centre d'extraction du continent,

devint à partir de 1890, productrice d'or. La population du pays s'accrût vertigineusement comme en 1851.

En 1898 enfin, c'était la découverte de l'or, en Alaska et au Canada, dans le Klondyke. A cette nouvelle, une nuée de « prospecteurs » n'hésita pas à braver le froid et la neige pour s'élancer sur la fameuse passe de Chilkhoot qui conduisait aux placers. Le boom de l'exploitation se place vers 1900.

La plupart de ces rushs ne furent qu'une traînée de poudre. Mais grâce à eux, des régions éloignées ou désolées ont été peuplées par un afflux inespéré d'émigrants, qui fondèrent des villes. Ainsi sont nées San-Francisco, Coolgardie et Kalgoorlie, en Australie Occidentale et Dawson-City, au Klondyke, qui n'a pas survécu à l'épuisement des mines.

Le diamant a lui aussi suscité un véritable rush, en 1867, ainsi que la fondation de la ville de Kimberley. C'est sa découverte, qui, par contre-coup a entraîné celle de l'or. Au xx^e s. on a pu parler aussi de rushs du pétrole, du café... Mais ils ont rarement causé la venue d'émigrants lointains. Il est peu probable qu'il y ait des nouveaux rushs, car les régions qui restent à prospecter sont trop rébarbatives (Nord-Ouest du Canada, bords de la Léna). En tout cas les rushs resteront une des formes les plus originales des migrations contemporaines.



Le peuplement des États-Unis de 1820 à 1946

Arrivées (uniquement par voie de mer)

1820 :	8.000
1830 :	30.000
1840 :	84.000
1850 :	370.000
1860 :	133.000 (guerre de Sécession).
1870 :	387.000
1880 :	457.000
1890 :	455.000 (établissement du contrôle des immigrants au port de New-York depuis 1882).
1900 :	449.000
1907 :	1.285.000 (chiffre maximum).
1910 :	1.042.000
1914 :	1.218.000
1921 :	805.000 (établissement des quotas).
1924 :	136.000
1931 :	31.000
1933 :	15.000
1936 :	30.000
1946 :	108.000 (?) (reprise).

DEUXIÈME PARTIE

LES MIGRATIONS CONTINENTALES

Les migrations continentales (dites parfois intra-continentales pour mieux les opposer aux précédentes), constituent le second groupe des grandes migrations contemporaines. Elles se font, généralement, par voie de terre ou exceptionnellement par franchissement de simples mers intérieures (Méditerranée, Grands Lacs américains), qui unissent plus qu'elles ne séparent.

Les formes qu'elles revêtent sont variées et peuvent se ramener à trois catégories principales : les migrations de type colonial, de type occidental, et de type racial, par transferts de populations.

CHAPITRE PREMIER

LES MIGRATIONS DE TYPE COLONIAL

Ces mouvements de population visent à peupler et à mettre en valeur des territoires à peine habités, exploités de façon arriérée et qui n'en sont le plus souvent qu'au stade agricole ou pastoral.

Ils sont, soit la conséquence de migrations transocéaniques (progression vers le Far-West, «trek» des Boers en Afrique du Sud), soit celle d'une juxtaposition entre pays surpeuplés et terres de colonisation (poussées vers la Sibérie et vers la Mand-

chourie). Dans le premier cas, l'accumulation des émigrants débarqués sur les régions côtières, conduit à une pénétration vers l'intérieur pour éviter l'engorgement ; la deuxième phase du peuplement des pays neufs, est donc celle d'une répartition et d'une égalisation de la population sur l'ensemble du territoire. Dans le second cas, il s'agit d'une marche naturelle des habitants trop pressés sur le sol national, vers des régions qui se trouvent en prolongement ou à la périphérie, et qui ont été, jusqu'alors, délaissées, voire, l'objet d'une mauvaise réputation.

Mouvements intra-américains

Dans son ensemble, l'Amérique demeure encore, au point de vue démographique, un continent colonial et les mouvements continentaux qui s'y opèrent, se rattachent à la première catégorie, étant la suite des migrations transocéaniques, qui ont pratiquement (surtout en Amérique du Nord) peuplé tout le pays.

La marche vers l'Ouest. — Aucun de ces mouvements continentaux n'a eu au XIX^e s. autant d'importance matérielle et morale que la marche vers l'Ouest des Etats-Unis, Middle-West, puis Far-West. L'Ouest, c'était, pour ces colons en quête de terres, une conception « mystique ». La « frontière » était cette ligne de l'horizon reculée sans cesse, au fur et à mesure que l'on prenait possession des terres de la Grande Prairie, qu'on y partait pour « faire l'Amérique ». Sur la piste dite de Santa-Fé qui quittait Franklin sur le Missouri et gagnait à travers les « Plaines » le Nouveau Mexique, piste large de 30 à 40 mètres, d'immenses caravanes d'émigrants et de voitures couvertes, traînées par

des bœufs, s'avançaient au début du XIX^e s. à la conquête de l'Ouest, sous la protection de cavaliers, montés sur des mules. Ces premiers pionniers étaient accompagnés de leurs femmes et de leurs enfants. Les cow-boys surveillaient leurs troupeaux sur les immenses pâturages. Puis plus tard, les rushes de l'or ont aidé à continuer cette poussée vers l'Ouest lointain, à travers les Rocheuses, par l'ouverture du Wyoming, seule voie de passage. Ces aventuriers luttèrent contre les Indiens, chasseurs et nomades, qu'ils poussaient devant eux.

Ainsi les célèbres Mormons, venus de l'Est, par escales à pied et par étapes, sous la conduite du « prophète » Brigham Young, vinrent-ils se fixer autour du Grand Lac Salé, dans le « Grand Bassin », y fondant Salt Lake City (auj. 140.000 hab.) et l'Etat d'Utah, entre l'Idaho et l'Arizona. Arrivé dans un désert de sable, traversé par une rivière descendue des Monts, Brigham Young s'arrêta et déclara que c'était là la Terre Promise. Un barrage pour l'irrigation permit de récolter les premiers fruits de la terre et en quelques années, le désert était transformé. Ce fut là la première application du procédé du « dry farming ». Grâce à lui le Far-West put être colonisé et cette colonisation se poursuit de nos jours dans l'Idaho, le Washington et l'Oregon.

Mouvements aux frontières et à l'intérieur des Etats-Unis. — A côté de ce courant Est-Ouest, les Etats-Unis sont le théâtre d'autres mouvements dans le sens Nord-Sud, ou inversement. Au Nord, aucune frontière véritable ne sépare le Canada et les Etats-Unis. Avant 1914, des Américains, encouragés par la propagande, partaient pour le Canada. Depuis, de nombreux Canadiens français franchissent le parallèle symbolique et depuis la loi du

« Quota », c'est par cette voie détournée, que continuent à arriver aux Etats-Unis les émigrants européens. De même par le Sud, en provenance du Mexique, d'autres émigrants arrivent à forcer les portes de la République étoilée, sans compter les Mexicains eux-mêmes, pourtant peu nombreux chez eux, mais attirés par un niveau de vie supérieur au leur.

Enfin, à l'intérieur même des Etats-Unis, ont lieu des déplacements caractéristiques de populations. Tel est celui des Noirs, des anciens Etats esclavagistes du Sud, qui remontent vers New-York et la région du Nord-Est.

En Amérique du Sud. — De vastes mouvements continentaux s'y sont produits également. Parfois depuis longtemps : c'est ainsi que l'Etat du Ceara, au Brésil, a fourni par migrations internes sur une distance de 4 à 500 kilomètres, toute la main-d'œuvre employée au temps de la grande exploitation du caoutchouc des forêts vierges amazoniennes.

Plus récemment, on a assisté à un mouvement des Indiens vers les Andes et à des déplacements de populations causés par la grande voie ferrée du Transandin.

Migrations africaines et eurafricaines

L'Afrique n'est accessible au peuplement blanc, qu'à ses deux extrémités tempérées, septentrionale et australe. Entre les deux, l'Afrique Tropicale et Equatoriale, n'est le théâtre que de migrations indigènes ou de nomadisme et l'Europe n'y exporte que des cadres ; cependant, dans la mesure où les Européens ont essayé de coloniser ces régions ingrates, ils ont réussi.

Le « trek » des Boers en Afrique du Sud. — La

migration des Boers (mot hollandais, qui veut dire « paysans ») a été au XIX^e s. la conséquence de la pénétration anglaise en Afrique Australe. Ils se déplaçaient vers l'intérieur, tantôt s'arrêtant, tantôt reprenant leur route, de « trek en trek », pour aller fonder les colonies du Transvaal et de l'Orange. On les voyait installés dans leurs immenses chariots tirés par des bœufs, semblables à ceux des colons du Far-West.

Il était dit qu'ils ne s'arrêteraient pas. La marche des Anglais du Cap à la Rhodésie jetait une perturbation incessante dans leur existence. La guerre des Boers s'ensuivit. Mais aussitôt, la réconciliation des adversaires de la veille mit un terme définitif à cet exode permanent.

L'émigration de l'Europe méridionale vers l'Afrique du Nord. — Le monde méditerranéen a toujours formé un tout ; la province d'Afrique, à l'époque romaine était une terre de colonisation au même titre que le Midi de la Gaule, la « Provincia » (Provence). La traversée de la Méditerranée, surtout occidentale, dont les côtes sont plus resserrées, n'offre pas un obstacle sérieux aux déplacements humains. Or le climat du Tell et du Pré-Atlas, convient à l'Européen, qui s'est, de tous temps, senti attiré par ces régions.

C'est un million six cent cinquante mille Européens qui se trouvent en Afrique du Nord : un million quarante-huit mille en Algérie, deux cent treize mille en Tunisie, trois cent vingt-quatre mille au Maroc français, soixante-trois mille au Maroc espagnol et vingt mille dans la zone de Tanger. La grande majorité est formée de Français (un million : agriculteurs et cadres administratifs) et d'Espagnols (plus de trois cent mille).

Ceci est vrai au premier chef, de l'Algérie, où, à

partir de Bugeaud, l'immigration française, commence à devenir sérieuse. La devise de Bugeaud n'était-elle pas « ense et aratro », par l'épée et par la charrue, visant à l'installation du colon sur la terre aussitôt conquise. Beaucoup de vétérans des campagnes d'Afrique, reprenant une vieille tradition romaine, vinrent s'établir en Algérie. La Révolution de 1848 fut une cause importante d'émigration vers ce pays, émigration qui se poursuivit sous le Second Empire. Au lendemain de la guerre de 1870, de nombreux Alsaciens-Lorrains qui avaient opté pour la France, constituèrent un nouveau et important contingent de colons. Après la crise du phylloxéra, ce fut le tour des vigneronns du Midi, qui avaient été ruinés et voulaient tenter fortune ailleurs. Un récent exode fût celui consécutif à l'armistice de 1940. Au total, ce sont les Français (sept cent cinquante mille) et les Espagnols (surtout dans le département d'Oran), qui sont le plus nombreux.

En Tunisie, l'immigration italienne, surtout en provenance de la Sicile, a commencé antérieurement au protectorat français. Les Italiens y étaient presque aussi nombreux que les Français (cent huit mille Français contre quatre-vingt-quatorze mille Italiens en 1936), après avoir été longtemps la majorité ; soutenus par leur gouvernement, ils avaient créé de sérieuses difficultés à la France, un instant aplanies par les accords de 1935. Les expulsions d'éléments pro-facistes en 1945 et l'abolition du statut privilégié des Italiens qui restent, ont résolu enfin ce problème. Il faut signaler aussi une importante immigration de Maltais.

Quant au Maroc, l'immigration française y date du protectorat (1912) et, fait à peu près sans précédent dans l'histoire coloniale française, elle a été

massive dès le début (trois mille personnes débarquées à Casablanca en 1911, vingt-quatre mille en 1914, quatorze mille encore en 1921, puis chute à cause de la crise locale — guerre du Riff — et de la crise mondiale). En 1947 les Français y sont plus nombreux qu'en Tunisie (deux cent soixante-six mille).

La zone espagnole comprend presque uniquement des Espagnols et à Tanger, — où cependant beaucoup de Français occupent des situations importantes —, leur proportion est la plus forte.

Enfin on trouve un peu partout des Grecs et des Syriens et, pour achever le tableau de cette émigration transméditerranéenne, on ajoutera que si la Lybie (Tripolitaine et Cyrénaïque) s'est avérée absolument impropre au peuplement européen (grosse déception pour l'émigration italienne, malgré les efforts de Mussolini à partir de 1933) l'Égypte en revanche compte deux cent cinquante mille Européens (Grecs, Italiens, Syriens : classes inférieures — Anglais, Français, Belges : classes supérieures).

La présence des Européens n'est pas sans poser de graves problèmes de contacts avec la population indigène berbéro-arabe qui s'élève à 19 millions d'habitants. Celle-ci n'a cependant pas cessé de s'accroître depuis l'occupation française ; c'est dire les heureux effets de l'œuvre colonisatrice de la France, qui, par une politique de collaboration, s'est attachée à éviter les heurts et à ménager la mentalité indigène. Les régions de peuplement européen (plaines telliennes) ne sont d'ailleurs pas exactement les mêmes que celles occupées par les populations indigènes souvent refoulées dans les montagnes (ainsi dans le massif de la Djurdjura, la densité est de 100 hab. au kilomètre carré).

Migrations eurasiatiques

La poussée russe en Sibérie, au Turkestan et en Asie Centrale

Importance et caractères de l'émigration russe vers l'Est. — La grande « poussée vers l'Est » du peuple russe, s'est manifestée à peu près à la même époque que l'émigration russe vers les Etats-Unis. Mais tandis que cette dernière a été surtout le fait d'allogènes et de Juifs, ce sont en majeure partie des Grands Russiens, qui ont été coloniser la Sibérie, le Turkestan et le pays des steppes. Cette double émigration russe a été essentiellement causée par le surpeuplement, la population de l'Empire ayant doublé dans la seconde moitié du XIX^e s.

La contiguïté du territoire a grandement facilité l'émigration, d'autant plus que l'Oural, avec ses passes nombreuses et faciles, n'offrait pas un obstacle sérieux. En outre les émigrants arrivaient dans un pays presque vide et n'avaient guère à se heurter dans leur marche en avant, au Nord, qu'à quelques peuples chasseurs, au Sud à des Nomades, restes des grandes migrations de jadis (Tartares). On dit que depuis Pierre le Grand, la Russie a surtout regardé vers l'Ouest ; elle n'a pas toutefois oublié l'Est, la route du thé, la route de Béring, qui a donné aux Russes l'Alaska.

L'émigration sous la Russie tsariste. — La colonisation russe a passé par bien des phases successives. Elle a commencé avec l'expédition de Yermak qui captura la ville tartare de Sibir (d'où le nom futur de la Sibérie) sur l'Irtych en 1582. Les premiers colons furent des cosaques (Kazaks), cherchant aventure et fourrures, puis des moines et des prêtres

exilés : c'est l'époque où le servage s'établit en Russie. La Sibérie fut d'abord — phénomène qui s'est produit, on le sait, pour bien des pays neufs à l'origine — une terre de déportation et celle-ci s'accrut au XVIII^e s. du fait de la découverte des mines. En 1796-97, cependant, sur une population totale de 575.000 habitants, il y avait encore trois cent soixante-trois mille indigènes. Aussi bien jusqu'à 1800, la colonisation se fit-elle surtout à l'intérieur de la Russie d'Europe (terres noires de la Volga, mer d'Azov).

Au XIX^e s., l'émigration russe vers la Sibérie se poursuit le long du « trakt », la route postale jalonnée de fortins, puis c'est la conquête du Turkestan. A partir de 1861, date de l'abolition du servage, commence seulement une forte émigration libre.

Mais l'obstacle principal demeurait la distance. Aussi faut-il faire partir de 1893, époque à laquelle commencent les travaux du Transsibérien, le grand flot qui, en vingt et un ans, peupla la Sibérie Occidentale et Centrale et la région des steppes de plus de trois millions de colons. De 1897 à 1915, il y eut une moyenne de deux cent vingt-trois mille départs par an, jusqu'à l'Amour, l'Altaï et le lac Baïkal. La vie en commun des Russes et l'esprit de groupe, favorisaient la colonisation. Ils partaient à dos de cheval, ou même à pied, avec leurs bagages et leurs enfants dans une petite voiture et grâce à leur ténacité mettaient en valeur le pays le long du Transsibérien. Toutefois jusqu'à 1905, l'émigration fût si mal organisée que beaucoup d'émigrants durent s'en retourner.

Après la Révolution paysanne de 1905, l'émigration, un moment arrêtée, reprit un rythme accéléré, cette fois encouragée par le gouvernement, désireux d'aplanir la tension entre les classes et

qui en 1906 avait créé un département de l'Émigration au ministère de l'Agriculture, avec comme but, la surveillance des régions à coloniser et l'aide aux colons. Ces départs décongestionnèrent la Russie Centrale et l'Ukraine en accroissant les propriétés des paysans qui restent.

Au total, de 1801 à 1915, neuf millions d'émigrants russes sont partis par voie de terre pour l'Asie, dont une bonne partie d'émigrants forcés. Il faut ajouter cependant que l'émigration, par rapport à l'ensemble de la population russe déjà établie ne représentait qu'un chiffre assez faible (0, 7 %).

L'émigration depuis le régime soviétique. — Avec l'entrée en guerre, cesse toute émigration : en 1917, six mille Russes seulement franchissent l'Oural. Elle semblait vouloir reprendre aux premiers jours de la Révolution ; mais alors la terre fut donnée aux paysans, ce qui leur retira la principale raison de s'expatrier.

A partir de 1924, le Gouvernement soviétique commence à s'occuper de l'émigration. Reprenant la politique tsariste, il organise l'aide aux colons et la réduction des tarifs de transport. Le bureau central de colonisation à Moscou procède à l'étude des meilleurs sols à donner et multiplie les chemins de fer. L'inauguration du Turksib (Turkestan-Sibérie) en 1930, permet une nouvelle impulsion et la mise en valeur du Turkestan, avec ses riches terres à blé et à coton, en même temps que le commerce du bois, désormais possible. La pénétration en Mongolie extérieure s'amorce au même moment. Mais maintenant, c'est vers la forêt-steppe et la forêt que la colonisation s'étend. L'ère de la grande émigration spontanée des paysans russes est terminée. L'émigration est devenue affaire de gouvernement, méthodique et dirigée. Elle ne peut plus

être décidée que par le Conseil Suprême et on l'oriente vers des régions qui ont une véritable importance coloniale ou stratégique : ainsi la Transbaïkalie ou la côte de l'Océan Glacial, pour contrôler le passage stratégique du Nord-Est. Le Comité de l'Émigration de 1925 à 1932, envoie en Sibérie sept cent mille colons (sans compter les colons partis librement). A présent la concession des terres aux paysans, la meilleure mise en valeur du sol russe avec la mécanisation de l'agriculture, et l'industrialisation prévue par le premier plan quinquennal (1928), entraînent le déclin de l'émigration. La Russie d'Europe peut maintenant nourrir plus de monde. Puis le deuxième plan quinquennal (1933) est venu établir les bases agricoles de la colonisation (sovkhoses, kolkhoses) et conduire à une construction socialiste de la Sibérie.

En 1939, la Sibérie contenait 22 millions d'habitants et ce chiffre n'a pu qu'augmenter à la suite des énormes envois de main-d'œuvre de Russie, d'Europe en Extrême-Orient soviétique de 1941 à 1943 (1). La grande émigration russe en Asie, a abouti à peupler de Blancs, la frange septentrionale du continent asiatique. Malgré tout, la Russie d'Asie, reste marquée d'un sceau particulier et se différencie de la Russie d'Europe, du fait de la présence d'un assez grand nombre d'indigènes (Tartares, Mongols, Khirghizes, Kalmouks) et de non Russes (Allemands, Polonais, Esthes, Lettons). En somme, la Russie actuelle, non seulement s'est étendue chez elle, mais elle mord sur le territoire chinois. En sens inverse, il est intéressant de remarquer l'afflux, au cours de la dernière guerre, de travailleurs chinois, estimé à dix millions environ, et dont beaucoup sont restés.

(1) H. WALLACE signale dans *Ma mission en Asie*, que sur les 400,000 habitants d'Irkoutsk en 1943, 157,000 provenaient d'Ukraine,

Migrations continentales chinoises

Il n'y a pas lieu de revenir sur les causes générales de l'émigration jaune. Quantitativement, seule l'émigration chinoise représente d'ailleurs quelque chose d'important et avec elle ce sont très nettement les mouvements continentaux qui l'emportent.

Le dérangement causé à la vie chinoise, au lendemain de la guerre de l'opium, par l'arrivée des Blancs, a bouleversé l'économie séculaire du Céleste Empire. De tous temps, à l'intérieur de la Grande Muraille, avaient eu lieu de vastes déplacements de populations. A présent, les Chinois se répandent hors des limites de l'Empire, Chinois du Hoang-Ho vers le Nord, Chinois du Yang-Tsé-Kiang vers le Sud.

L'émigration chinoise vers le Nord. La Mandchourie. — Par sa masse, l'émigration des Chinois vers le Nord est de beaucoup la plus importante. Ce sont des foules de paysans misérables, qui marchent à la conquête de la terre. Il a fallu attendre le xx^e s. pour que les Célestes commencent à peupler vraiment les anciennes provinces tributaires. S'il y a plusieurs centaines de mille Chinois établis définitivement en U. R. S. S., le grand flot se dirige vers la Mongolie intérieure et surtout la Mandchourie.

La Mongolie a été et demeure un terrain de rivalité constante entre la Chine et la Russie, d'autant plus que la frontière en est incertaine. L'aridité du pays (désert de Gobi) et le banditisme n'y sont pas faits pour attirer sérieusement les Chinois et le pays ne peut contenir qu'une faible part de l'excédent de leur population.

Quant à l'immigration chinoise en Mandchourie, à partir de 1900, elle a été qualifiée par les auteurs

américains, d'« invasion moderne ». De 1895 à 1934, ce pays fertile a été, d'ailleurs, un objet constant de conflit entre la Russie et le Japon. La première impulsion à l'immigration a été donnée par la construction des chemins de fer Est-mandchourien et Sud-mandchourien. Les Chinois du Chantoung et du Houpei, poussés par la misère, la famine et enfin les désordres civils, se sont sentis attirés par les riches possibilités agricoles de ce pays presque vide. A l'émigration saisonnière des travailleurs du début, a succédé l'émigration paysanne définitive, à l'émigration d'individus, celle de familles entières qui se répandirent dans les trois provinces mandchoues, surtout au Nord.

Le grand mouvement est cependant récent et date de 1920 : jusqu'à 1925, cinq cent mille immigrants par an, en moyenne, depuis cette date un million environ avec maximum en 1927, où ils furent un million cent soixante-dix-huit mille. Au total, la Mandchourie, qui au début du xx^e s. comptait une dizaine de millions d'habitants, en a aujourd'hui 40 millions, ce qui représente un énorme accroissement, particulièrement sensible dans la vallée du Soungari. Les émigrants chinois, surtout des fermiers, s'y rendaient, soit par voie de terre, dans des chariots, à pied même, ou entassés dans les wagons de la ligne de Pékin à Moukden, soit en s'embarquant au port, alors japonais de Daïren.

En 1932, le Japon avait proclamé l'indépendance du pays sous le nom de Mandchoukoo, pratiquement passé sous son contrôle. Par le rachat de l'Est-mandchourien à l'U. R. S. S., en 1934, il avait les mains complètement libres. Depuis lors, la grande émigration chinoise, qui aura duré à peine quinze ans, a cessé en fait. Mais elle aura suffi à peupler le pays et à fournir aux Japonais la main-d'œuvre

nécessaire pour sa mise en valeur. L'immigration japonaise elle-même, y était faible : deux cent mille hommes en tout, composée essentiellement de cadres. Les autres contingents d'immigrants (Russes, Coréens), sont insignifiants. Il est trop tôt encore pour juger des conséquences de la défaite du Japon, quant à l'avenir de la Mandchourie.

L'émigration chinoise vers le Sud. La Malaisie. — Tandis que l'émigration chinoise en Mandchourie a été essentiellement paysanne, celle des Chinois du Sud comprend avant tout des ouvriers et des commerçants et elle est dans l'ensemble de bien meilleure qualité. Aussi bien les Chinois du Yang-Tsé sont-ils plus évolués que leurs compatriotes du Nord et très différents d'eux.

Ils ont essaimé vers les pays environnants en s'embarquant généralement à Hong-Kong, où ils sont plus de huit cent mille. On les trouve à Ceylan, au Siam, où le gouvernement Thaï a pris contre eux des mesures restrictives, en Indochine française (trois cent cinquante mille) où ils ont le quasi-monopole du commerce du riz et surtout en Malaisie britannique.

Il sont là plus de deux millions et jouent un grand rôle dans la vie économique du pays. Les Chinois ont afflué vers les établissements des Détroits, pour s'y élever comme travailleurs indépendants et apprendre les techniques les plus modernes, s'y faire utiliser dans les plantations de caoutchouc et dans les mines d'étain. En 1927, sur deux cent quatre-vingt-sept mille Chinois transitant à Hong-Kong, deux cent mille se dirigeaient vers la Malaisie. Il s'agit là d'une émigration facilitée du fait qu'elle est libre et de type vraiment plus moderne que colonial, analogue aux émigrations dont il va être maintenant question.

CHAPITRE II

LES MIGRATIONS DE TYPE OCCIDENTAL

Caractères généraux et principaux exemples

Caractères généraux. — Ces migrations concernent des pays vieux ou simplement évolués, à natalité insuffisante, ou dont l'industrie manque de bras. Dans ces mêmes pays, l'attrait des hauts salaires a souvent entraîné parallèlement, une désertion des campagnes vers les villes. Pour assurer les besoins des usines et éviter que dans certains cas, les campagnes ne redeviennent incultes, il a fallu faire appel à une main-d'œuvre étrangère. Ainsi se sont créés des courants migratoires entre pays plus arriérés et disposant d'excédents de population et pays en voie d'équipement industriel ou affaiblis démographiquement.

Or l'industrialisation ou la dénatalité, ne se sont pas produites partout en même temps. Les courants migratoires ont donc varié et changé de sens, suivant les époques. Les Etats-Unis, hier encore nation de type colonial et agricole, sont devenus un grand état industriel. Mais c'est l'Europe, en raison de son âge économique avancé, qui demeure, jusqu'à présent la terre d'élection de ce qu'on peut appeler les migrations de main-d'œuvre. Tour à tour, la Grande-Bretagne, l'Allemagne, la France, la Pologne, au lendemain de sa résurrection, depuis cette guerre, l'U. R. S. S., ont reçu des immigrants, pour leurs usines et leurs champs, tout en exportant souvent des hommes au même moment.

Principaux exemples de migrations de main-d'œuvre. — Jusqu'à 1880, la Grande-Bretagne a été la seule à avoir besoin de main-d'œuvre étrangère. C'est pourquoi c'est d'abord vers l'Angleterre du « pays noir », que s'est dirigée l'émigration irlandaise. Ceci n'empêchait pas le Royaume-Uni d'être, à la même époque, un grand pays d'émigrants, mais appartenant à d'autres catégories sociales.

L'immigration qui s'est produite en Suisse, surtout dans le second tiers du XIX^e s. au moment du grand essor des usines, a revêtu une importance presque sans exemple en Europe Centrale. Ce fut une véritable invasion. Dans la suite, le mouvement s'est ralenti, l'appel des ateliers ayant fini par être entendu dans les campagnes voisines. Le flot des émigrants est venu surtout d'Allemagne et d'Italie. On comptait encore en 1921 sur le territoire suisse cent quarante-neuf mille Allemands et cent trente-quatre mille Italiens, mais aussi cinquante-sept mille Français et vingt et un mille Autrichiens. Le nombre des étrangers fixés en Suisse, atteint quatre cent mille, soit près de 10 % de la population. Il est vrai que l'assimilation est assez rapide, dans ce pays aux traditions libérales, comme aux Etats-Unis d'Amérique.

L'Allemagne accomplit plus tardivement sa « révolution industrielle ». Tandis que les besoins d'une industrie en pleine croissance faisaient cesser rapidement l'émigration allemande transocéanique, qui durant quelques années avait été très forte, le Gouvernement impérial faisait appel aux Polonais. Ce sont précisément ces mêmes Polonais qui ont par la suite souvent émigré en France, après avoir fait étape en Allemagne. Après 1918 et surtout 1922, l'immigration a repris en Allemagne, composée toujours de Polonais, mais aussi de Hongrois. Le

traité germano-polonais de 1927 réglait ce courant qui comprenait cette fois plus d'agriculteurs que d'ouvriers. Le maximum a été atteint en 1928, avec cent trente-cinq mille immigrants et l'immigration a complètement cessé en 1933, avec l'avènement du national-socialisme.

Depuis la guerre, la Belgique a été aussi un grand pays d'immigration (ouvriers mineurs surtout). Le maximum fut atteint en 1929 avec quarante-cinq mille immigrants, pour la plupart Italiens, Polonais et Tchèques (1).

Ceci permet de dire que les trois grands pays d'émigration de l'entre-deux guerres ont été : l'Italie (maximum 1924 : deux cent soixante et onze mille) la Pologne (maximum 1929 : cent soixante-dix-huit mille), la Tchécoslovaquie (maximum 1930 : trente-neuf mille). Sauf certaines restrictions en Allemagne, concernant les agriculteurs étrangers, il n'y avait aucun système de « quotas » entravant la liberté d'immigrer. Les seules difficultés provenaient du régime des passeports. Après la crise de 1929, il fut de plus en plus difficile d'obtenir ceux-ci, ce qui mit un sérieux frein à l'émigration internationale.

Quant à la France, elle a été essentiellement le grand pays d'immigration européenne, entre les deux guerres, de 1919 à 1939 et elle est en train de le redevenir.

La France, grand pays d'immigration

Importance et causes de ce mouvement. — Type accompli des pays modernes d'immigration (2), la

(1) En ce qui concerne les Hollandais, s'émigrent en Belgique et en France, mais non dans leurs colonies.

(2) Voir la thèse de G. MAUCO, *Les Étrangers en France*, Paris, 1932.

France est en effet devenue, depuis 1914, le premier d'entre eux, avant même les États-Unis. Ses deux millions quatre cent cinquante-quatre mille étrangers, dénombrés en 1939, représentent la plus forte proportion d'étrangers, par rapport à l'ensemble de la population (5,8 %).

On sait que la France, si ce n'est au Moyen-Age, n'a jamais été un grand pays d'émigration. Toutefois, elle n'a pas manqué d'hommes, jusqu'au milieu du siècle dernier. Or, la dépopulation, principale cause de l'immigration française, commence à se faire sentir sous le Second Empire. De 1870 à 1914 l'excédent des naissances en France n'a été que de quelques centaines de mille d'habitants. La double saignée des guerres mondiales et l'inquiétude de la trêve de vingt ans n'ont fait qu'aggraver la situation. Tout le reste de l'accroissement est dû à l'immigration.

Celle-ci a été facilitée par la proximité aux frontières mêmes de l'Etat, de nations surpeuplées, qui étaient en rapide développement démographique. En même temps, l'afflux vers les villes, la facilité de la vie en France, étaient de nature à encourager une immigration qu'aucune loi ne venait restreindre.

Histoire de l'immigration de 1860 à 1939. — En 1861, il y avait en France cinq cent mille étrangers ; ils étaient déjà plus d'un million à la veille de la guerre de 1914, soit 3 % de la population. Toutefois il s'agissait surtout, d'une émigration saisonnière de travailleurs, limitée en variété et en nombre : une trentaine de mille de personnes par an, moins d'un millième de la population, beaucoup moins que le seul accroissement naturel. Les nationalités représentées n'étaient guère qu'italienne, un peu belge et espagnole. Le problème de l'assimilation ne se posait pratiquement pas.

C'est en 1915 que commence le grand mouvement. Pendant et après la guerre, une demande considérable de main-d'œuvre s'était produite. Les besoins de l'industrie de guerre ont entraîné l'Etat français à créer un service d'immigration et l'on a fait appel à des populations exotiques d'un hâriolage extrême, dans l'Empire et hors de l'Empire : Africains du Nord (Marocains, Kabyles), Chleuhs, Egyptiens, Levantins, Annamites et Chinois importés de pays arriérés, pauvres et qui, surtout, n'étaient pas en guerre.

De 1920 à 1930, le courant s'amplifie encore. En 1921 les étrangers sont déjà un million et demi. Le développement de l'industrie à la suite de la remise en état des régions libérées du Nord et de la réannexion de l'Alsace-Lorraine, la fièvre de spéculation, la poussée des affaires et même du petit commerce, ont attiré des représentants des pays limitrophes, toujours plus nombreux, mais aussi de pays plus lointains, nouvellement formés, sans industrie ou souffrant d'une crise de réadaptation : Arméniens, Syriens, Polonais, Tchécoslovaques, sans parler des Russes Blancs, surtout à Paris. Au contraire, les foules anonymes d'Extrême-Orient et même d'Afrique, ont été, en partie, rapatriées. De cette phase de l'immigration, née de la guerre, sont restées, cependant, des traces nombreuses, non seulement dans la banlieue des grandes villes (Lyon avec ses quartiers polonais, espagnol, arménien), mais même dans les campagnes envahies par l'industrie. « Tel village des Alpes françaises », écrit M. Allix, « compte des représentants d'une trentaine de peuples différents : on y parle vingt ou vingt-cinq langues, y compris l'annamite et le chinois. Ces populations brusquement importées, voisinent avec les familles paysannes, dont l'origine a pu être retracée sur place, jusqu'au XIV^e s., il y a là un des

plus extraordinaires contrastes de peuplement que l'immigration ait jamais produit. »

Pendant ces dix années, il ne s'est pas agi d'un débit régulier mais plutôt d'à-coups. Ainsi les Italiens entrent au nombre de cent treize mille en 1923, mais ils sont moins de dix mille en 1927. Les immigrants sont surtout des manœuvres et ouvriers d'industrie (maçons italiens, mineurs polonais) qui arrivent par vagues très irrégulières. Les courants immigrants qui se dirigent vers l'agriculture sont beaucoup plus réguliers.

Au recensement de 1931 qui marque l'apogée du mouvement, la France compte deux millions huit cent quatre-vingt-onze mille étrangers. Les entrées avaient atteint leur chiffre record l'année précédente avec deux cent vingt et un mille six cent dix-neuf, toutes par le continent (Etats-Unis, par terre et par mer, la même année, cent quatre-vingt mille deux cent cinquante et un). Dans les années qui suivent, l'immigration baisse tant du fait des pays exportateurs (Italie, Pologne, Tchécoslovaquie), qui cherchent à retenir leurs nationaux, que de la part de la France, qui, devant le danger d'une population étrangère croissante et mal assimilée, prend des mesures restrictives. La crise économique, a, là aussi, donné le signal du déclin. Si, en effet, on met en balance, les arrivées d'un côté, les départs et les rapatriements de l'autre, en 1931, le bénéfice n'est plus que de trente-huit mille et à partir de 1932, le bilan devient négatif (en 1936 : — cinq mille.)

Ainsi, en France, comme partout ailleurs, le même phénomène se manifestait avant guerre : la décadence des courants migratoires.

La répartition des étrangers en France et les problèmes d'assimilation. — La répartition de ces

étrangers sur le territoire français pose de redoutables problèmes d'assimilation et constitue parfois un danger politique. On les retrouve en groupes compacts au Nord et dans le Midi de la France, dans les départements frontières, dans les régions minières et industrielles. La Bretagne et le Centre-Ouest, sont les régions qui en ont le moins.

Les Italiens, à l'inverse des émigrants transocéaniques, viennent surtout de l'Italie du Nord et du Centre. Ils forment le contingent le plus nombreux (huit cent huit mille) (1), et le plus réparti. Un groupe agricole s'est égrené, surtout le long de la côte méditerranéenne, puis tout le long du Bassin Aquitain, où ils ont colonisé les domaines ruraux tombés en deshérence. Le groupe industriel les rassemble dans toutes les Alpes françaises, tout l'Est, tout le Nord, avec une grosse concentration dans la région parisienne.

Les Espagnols (trois cent cinquante-deux mille), se voient dans l'Aquitaine, jusqu'à Bordeaux et dans la région méditerranéenne jusqu'à Marseille,

Les Belges (deux cent cinquante-quatre mille) ont une double répartition : les pays de mines (Nord, Est, Massif Central), les grandes plaines agricoles de la France du Nord et du Bassin de Paris.

Les Polonais (cinq cent huit mille), sont surtout dans le Bassin minier et industriel de la France du Nord et dans les régions agricoles du Bassin parisien.

Enfin il y avait en 1931, quatre-vingt-dix-huit mille Suisses, soixante-douze mille Allemands (pays limitrophes) et quatre-vingt-six mille sujets français d'Afrique du Nord.

(1) Ces chiffres du recensement de 1931, sûrement différents aujourd'hui, donnent tout de même une idée générale de la carte de répartition des étrangers en France.



Certaines régions françaises vont même jusqu'à compter plus d'étrangers que de Français : par exemple, jusqu'à une époque récente, la région de mines de fer du bassin de Briéy, était presque entièrement colonisée par la main-d'œuvre italienne.

Toute cette population étrangère est pratiquement, dans son ensemble, fixée en France. Peu de refoulements proportionnellement, davantage de rapatriements. Comme les étrangers assurent généralement en France un certain nombre de travaux que ne veulent plus faire les Français (ex. : houillères du Nord et du Pas-de-Calais, mines de potasse et de bauxite, colons italiens au nombre de dix-sept mille, installés dans les métairies abandonnées du Sud-Ouest), leur présence est capitale tant aux points de vue économique que démographique.

Il faut donc que la France assimile ce sang nouveau. C'est le problème essentiel, les étrangers étant en France, pour la plupart, plus jeunes et plus prolifiques que les Français. Les traits essentiels de la race française ne doivent pas être trop modifiés. Il faut dissoudre les noyaux trop compacts et accorder la naturalisation avec circonspection. Comme partout ailleurs, on ne se préoccupe plus seulement de rechercher un chiffre suffisant d'habitants, mais aussi un « optimum de population ». La France pour les migrations continentales, tend à rejoindre la politique des Etats-Unis, pour les migrations transocéaniques.

La politique d'immigration depuis la Libération. — La question est plus que jamais d'actualité. En mars 1946, le rapatriement des Français et le retour de nombreux étrangers terminés, la population était en baisse par rapport à 1939 ! 40 millions 518.844 ha-

bitants (1). Dès la Libération une active politique d'immigration a été entreprise. Le Code de la Nationalité du 19 octobre 1945, facilite la naturalisation. Le 2 novembre 1945 est créé l'Office National d'Immigration (2) qui doit agir en liaison avec les ministères du Travail et de la Population. En 1946 et 1947, des accords d'immigration sont négociés et signés avec le gouvernement italien (22 févr. 46, 21 mars 47), les Etats-Unis (1^{er} juill. et 25 oct. 47) et la Grande-Bretagne (15 déc. 47), visant les personnes déplacées et les Allemands de l'Allemagne de l'Ouest. Pour l'envoi d'immigrants, il est aussi fait appel à l'Afrique du Nord, surtout aux Marocains.

C'est ainsi que soixante-quatre mille cinq cent trente-deux étrangers ont été introduits en France, en 1947 et cent cinquante mille sept cent soixante-neuf depuis la création de l'O. N. I. jusqu'au 31 mars 1948 (dont plus de la moitié Italiens, réguliers ou clandestins). Résultats modestes, si on considère que le plan Monnet prévoyait pour 1947, l'arrivée de deux cent cinquante mille travailleurs. L'échec est dû d'abord au manque de méthode et à la complication des formalités administratives auxquelles sont soumis les candidats immigrants. Une révision de notre politique d'immigration s'impose : plus d'organisation et de simplification à la fois ; introduction de familles entières désireuses de s'établir en France définitivement.

(1) Statistique du *Statesman's year-book* ne comprenant ni les effectifs militaires dans l'Union française et en zones françaises d'occupation, ni ceux de la marine de commerce.

(2) Avant 1939, c'étaient des sociétés privées (comité des houillères, agriculteurs des régions sinistrées, Société générale d'immigration fondée en 1934) qui recrutaient la main-d'œuvre à l'étranger.

CHAPITRE III

LES MIGRATIONS DE TYPE RACIAL OU TRANSFERTS DE POPULATIONS

Les migrations de type racial sont des migrations de caractère politique, qui avaient déjà connu la faveur des hommes d'Etat, au moment des traités de paix de 1919-23, et qui ont repris de l'importance à la veille de la guerre de 1939. Si certaines de leurs formes sont anciennes, c'est, dans son ensemble, un mouvement très récent et très actuel.

Ces migrations sont toutes prévues, organisées ou décidées par les Etats, ce qui les différencie des autres mouvements de populations dûs, apparemment au moins, à l'initiative individuelle. Elles visent en effet à rétablir, au sein d'une nation, l'homogénéité ethnique par l'élimination de minorités raciales, dont l'existence serait un danger permanent pour la paix internationale. Il arrive souvent que l'expulsion de minorités plus travailleuses ou capables que le reste de la population représente un appauvrissement pour l'Etat, qui s'en débarrasse (ex. Juifs chassés d'Allemagne par Hitler, certaines catégories d'Allemands dont la Tchécoslovaquie s'est débarrassée en 1945). A la solution de la protection des minorités, dont les résultats ont été incomplets et décevants, on en est venu de plus en plus à préférer, la résorption radicale de ces minorités en les faisant rentrer au sein de la communauté à laquelle elles se rattachaient à l'origine. Si cette politique était appliquée de manière abso-

lue et générale, elle aboutirait logiquement à l'identification des frontières politiques et raciales. Or, elle semble devoir être pratiquée sur une échelle toujours plus grande en dépit des conséquences pénibles qu'elle entraîne pour les personnes qui en sont l'objet. Ici s'est manifesté de façon vraiment éclatante, le désaccord entre l'intérêt des Etats et la liberté des individus.

C'est en Europe et en U. R. S. S., presque uniquement, qu'ont été réalisées jusqu'à présent, les premières expériences de ce genre et en particulier en Europe Centrale et Orientale en raison du mélange extrême de nationalités présenté par ces régions. Cette bigarrure a été le propre des quatre Empires qui se sont écroulés en 1917-1919 : l'Empire russe, l'Empire austro-hongrois, l'Empire allemand et l'Empire ottoman. Elle a subsisté fréquemment dans les Etats qui en sont issus et on la retrouve encore dans l'Europe remaniée de 1946.

Transferts volontaires de populations

Le droit d'option, après un changement de souveraineté. — Avant 1914, le droit international reconnaissait un droit d'option aux membres d'une minorité nationale, en faveur de la nationalité de l'Etat dont la majorité de la population appartenait à la même race. Cette option comportait changement de nationalité, mais renonciation aux biens possédés par ses bénéficiaires dans le pays qu'ils quittaient.

Depuis plus de trois cents ans, ce droit — forme discrète sous laquelle sont apparus les transferts de population — avait reçu de fréquentes applications. Le plus ancien exemple de la possibilité d'émigrer vaincu, serait en effet celui de la capitu-

lation d'Arras, au xvii^e s. Il a été inscrit notamment, dans les traités d'Hubertsbourg (1763), de Paris (1856), de Zurich (1859) et de San Stéfano (1878).

En ce qui concerne la France, le droit d'option a joué contre elle, au moment de l'annexion de la Savoie et de Nice à la France (traité de Turin de 1860 : quelques centaines de personnes au total), et pour elle, à propos de l'Alsace-Lorraine au traité de Francfort, de 1871. Le nouvel Empire allemand s'est ainsi débarrassé d'un nombre appréciable d'opposants, qui se replièrent sur la France et, on l'a vu, jusqu'en Algérie. A vrai dire, l'émigration vers la France avait commencé dès les premiers mois de l'occupation, en même temps qu'un courant d'immigration, venu d'Allemagne, s'établissait pour combler les vides. Mais c'est l'option de l'année 1872 qui a donné à cette émigration des proportions beaucoup plus grandes. Il y a eu cent cinquante-neuf mille sept cent vingt-neuf options, sans faire entrer en ligne de compte les options des Alsaciens-Lorrains, déjà domiciliés en France : cent mille ayant été annulés par l'Allemagne, il n'y a eu que cinquante-neuf mille départs effectifs. Sont partis des gens de toutes les conditions, notamment des jeunes gens pour échapper au service militaire et des fabricants qui transportèrent leur industrie au delà des Vosges où elle a prospéré aujourd'hui.

Un dernier exemple avait précédé immédiatement la guerre mondiale. Ce fut la résorption des noyaux bulgares en Turquie en 1913, conformément aux traités terminant les guerres balkaniques.

On retrouve l'exercice de ce droit, combiné avec le plébiscite dans les traités de paix de 1919-23 et dans divers accords depuis 1938, date où ont recommencé les remaniements territoriaux en Europe.

Mais on lui a préféré, généralement, des procédés plus modernes et plus complets, comme l'échange de populations.

L'émigration volontaire et réciproque. — Le traité de Neuilly, relatif à la Bulgarie, a prévu une émigration bilatérale, à la fois volontaire et réciproque qui a supprimé toute minorité, grecque en Bulgarie et bulgare en Grèce. Une autre a eu lieu en 1945 entre l'U. R. S. S. et la nouvelle Pologne ramenée à la ligne Curzon.

L'immigration juive en Palestine. — Toutefois le cas le plus important de transfert volontaire de populations, celui qui a le plus frappé l'opinion, demeure l'immigration juive en Palestine.

La colonisation commença à partir de 1870, grâce à des Juifs amenés de l'Europe Orientale, par les soins de riches coreligionnaires. A la suite de la déclaration Balfour pendant la guerre 1914-18, l'Angleterre s'engagea, sur les instances du mouvement sioniste, à créer et à favoriser après les hostilités un « foyer national juif », en Palestine. L'immigration a commencé en 1920, grâce aux organisations sionistes. De 1920 à 1946, sont arrivés trois cent soixante-seize mille émigrants, pour la plupart, d'Europe Orientale.

La perspective d'un retour en Palestine n'a pas rencontré l'assentiment unanime et enthousiaste du monde israélite en son entier, surtout des Juifs évolués des classes supérieures. D'ailleurs les populations arabes installées en Palestine et beaucoup plus nombreuses, ont été violemment hostiles à cette immigration pour des raisons autant économiques que morales. Le Juif agriculteur notamment, beaucoup plus travailleur, leur est vite apparu comme un redoutable concurrent. En 1929, des troubles graves ont éclaté et, depuis lors la Palestine

n'a cessé d'être un des points les plus sensibles de la tension internationale. Le Livre Blanc britannique publié en 1939, a mécontenté les deux parties. Finalement la Grande-Bretagne a renoncé à son mandat le 15 mai 1948 et la constitution de l'Etat juif d'Israël a fait du partage du pays un fait accompli. Les Arabes ont réagi en prenant les armes et le conflit a des répercussions dans tout le monde musulman. L'intervention de l'O. N. U. n'a abouti qu'à une trêve et son médiateur a été assassiné. Dès le début des hostilités trois cent cinquante mille Arabes ont fui des régions qui forment aujourd'hui Israël, se réfugiant dans les Etats musulmans ; les autorités juives qui voient ainsi s'élargir les possibilités d'immigration juive dans le pays, s'opposent à leur retour. On prévoit que de 1948 à 1950, cent mille Juifs, en provenance des camps de Chypre, d'Allemagne, d'Autriche et d'Italie et aussi d'Afrique du Nord pourront encore immigrer, clandestinement ou non.

Les résultats de l'immigration juive sont déjà considérables. La Palestine qui n'avait que 752.048 habitants en 1922, en comptait 1 million 912.112 au 31 décembre 1946, la population juive passant entre les mêmes dates de 100.000 à plus de 600.000. Ses colonies agricoles les plus prospères se trouvent dans la plaine de Saron. Cependant les masses ont surtout afflué vers les groupements urbains de Jérusalem (160.000 hab. dont deux tiers Juifs, Tel-Aviv (150.000) et Haïffa (120.000)

Transferts obligatoires de populations

Ils demeurent les plus importants et ceux dont l'exécution a été la plus délicate. Ils prennent rang aussi, dans la longue série des migrations forcées,

avec des formes et des effets parfois adoucis, en raison des motifs qui les ont dictés.

Transferts conventionnels. — Ils ont lieu par la voie d'accords entre deux ou plusieurs États, soit par échange, soit par simple rapatriement.

L'échange de population. — Il s'agit là d'une solution fort intéressante, entre deux pays, qui se trouvent avoir respectivement des minorités nationales de l'autre, à l'intérieur de leurs frontières. Une compensation peut dès lors s'opérer. Si la solution est avantageuse pour les gouvernements qui se débarrassent de cette façon de foyers d'allo-gènes opposants, elle est en revanche pénible pour les individus déracinés.

On l'a appliquée pour la première fois entre la Grèce et la Turquie, en vertu des dispositions de la convention de Lausanne de 1923. Elle avait été rendue nécessaire, à la suite des migrations nées des guerres balkaniques. On a procédé ainsi à une double expulsion : celle de la minorité grecque de Turquie et celle de tous les Musulmans de Grèce, en prévoyant cependant une double exception, en faveur des Grecs établis à Constantinople, le 30 octobre 1918, et des Turcs de la Thrace Occidentale qui n'étaient pas échangeables. Les commissions mixtes instituées ont eu à résoudre un nombre considérable de difficultés (sort du patriarche grec de Constantinople, attribution des biens des sujets échangés...). Les travaux n'ont été terminés qu'en 1933. Au total, l'échange a porté sur trois cent quatre-vingt-quatre mille Musulmans et cent cinquante mille Grecs de l'Asie Mineure, de la Thrace et de la Macédoine.

Un second échange de population, beaucoup plus récent, portant sur 110.000 Roumains et 62.000 Bulgares, a eu lieu en vertu de l'accord de Craiova,

du 7 septembre 1940. Depuis les exemples n'ont fait que se multiplier.

L'échange de population a donné d'assez heureux résultats et malgré la rudesse du procédé, il offre une solution commode qui a été retenue dans la reconstruction de l'Europe actuellement en cours.

La politique de rapatriement est la seconde forme des transferts bilatéraux de population.

On a vu que de nombreux pays, lors et depuis la crise économique, ont cherché à récupérer leurs nationaux, disséminés à l'étranger. Ce fut le cas, en particulier, de l'Italie. Mais il ne s'agissait pas là de considérations raciales, bien plutôt de mesures politiques et de besoins de main-d'œuvre. La résorption de noyaux ethniques à l'étranger, a été, au contraire, essentiellement, le fait de l'Allemagne.

Cette politique allemande de rapatriement des Allemands de l'étranger, à l'intérieur des frontières du Reich, a été annoncée par un discours d'Hitler du 6 octobre 1939. Les minorités allemandes, disait-il, sont une cause permanente de trouble. Il est vain d'essayer de les assimiler. Il faut donc procéder à leur rapatriement. C'était là un véritable changement de position.

Les premiers accords mettant en application cette « Umsiedlungspolitik » ont été signés entre l'Allemagne, d'une part, les Pays baltes et l'Italie d'autre part : accord avec l'Esthonie du 15 octobre 1939, avec l'Italie, accord de Rome du 21 octobre 1939, avec la Lettonie, accord de Riga du 30 octobre 1939. Des conventions ultérieures ont été conclues en décembre 1939 avec la Slovaquie, en avril et mai 1942 avec la Croatie (Allemands de Slovénie et du Carniole), avec l'U. R. S. S. (Alle-

mands de Pologne de Bessarabie, de Bukowine septentrionale et des Etats baltes) (1).

Ainsi seize mille Allemands sont rentrés d'Esthonie et soixante-deux mille de Lettonie. Le plus intéressant est l'accord avec l'Italie. Il a eu, en effet, une grande portée politique, puisque, combiné avec le droit d'option, il avait mis fin à la question irritante du Haut-Adige. Sur 268.000 Allemands du Tyrol annexé par l'Italie en 1919, cent quatre-vingt-cinq mille soit 69 % ont demandé leur retour en Allemagne.

Au total, grâce à cette politique de rapatriement, 908.000 Allemands avaient réintégré l'Allemagne, au 25 juillet 1944 (2).

Transferts unilatéraux. — D'autres transferts forcés de population ont eu lieu par décision unilatérale, conséquence de l'instauration de régimes autoritaires, ou de troubles politiques, suite inévitable des événements de la guerre (invasions, bombardements, occupations). Pendant près de cinq ans ce fut l'Allemagne qui procéda à des expulsions massives à l'Est (Polonais, Juifs...) comme à l'Ouest (Alsaciens, Lorrains...). C'est par un naturel retour des choses que les Allemands, au lendemain de leur défaite, se sont vus chassés non seulement de Pologne, de l'Europe centrale, mais de Silésie et de Prusse orientale. Douze millions cinq cent quatre-vingt mille Allemands ont été rapatriés en Allemagne dont la densité est ainsi passée de 145 à 185 habitants au kilomètre carré.

Depuis 1944, la signature des traités de paix redistribuant les frontières de l'Europe centrale et

(1) Sur l'ensemble de cette politique allemande de rapatriement, consulter le très intéressant ouvrage de Claude MORET : « L'Allemagne et la réorganisation de l'Europe, 1940-43 ». (*Les Cahiers du Rhône*, XII, de la série bleue, avril 1944.)

(2) Statistique du D. N. B.

orientale, la politique soviétique et celle des satellites de l'U. R. S. S. ont entraîné d'énormes mouvements de populations (minorités raciales expulsées, opposants déportés ou réfugiés) encore difficiles à chiffrer (1).

En somme, les transferts de populations constituent une forme vraiment originale des courants migratoires contemporains. Ils montrent bien la tendance des Etats à prendre en main leur direction. Intercontinentaux, continentaux, internationaux, tous échappent chaque jour davantage, au bon plaisir des individus.

(1) Cf. « Les transferts de populations dans l'Europe moderne », par M.-J. DE LA ROBRIE, dans la *Revue historique de l'armée*, janvier 1948.

TROISIÈME PARTIE

LES MIGRATIONS INTÉRIEURES

Les migrations intercontinentales et continentales sont des migrations internationales ou extérieures. L'existence d'une frontière politique, si tenue soit-elle, comme celle qui sépare les territoires métropolitain et colonial ou les différents Etats, membres d'un Etat fédéral, leur donne un caractère commun. Il n'en va plus de même des migrations, dites intérieures, dont le cadre ne dépasse pas les limites d'un même pays et bien souvent d'une simple région.

Pour assurer leur existence, ou seulement l'améliorer, les hommes n'ont pas toujours eu besoin de s'expatrier. Ils pouvaient trouver, par de faibles déplacements de quoi se satisfaire et ceci leur a permis souvent, d'emporter avec eux, leurs outils (travailleurs saisonniers), les produits de leur travail (colporteurs), leurs troupeaux et même leurs demeures (nomades).

Ces migrations intérieures font rarement l'objet de statistiques car elles sont difficiles à évaluer, surtout dans leurs formes les plus primitives. Du nomadisme à l'émigration massive vers les villes, il y a toute une gradation de mouvements qu'il faut maintenant retracer.

CHAPITRE PREMIER

LES MIGRATIONS PERMANENTES LE NOMADISME

La vie nomade

Il s'agit ici de migrations au sens strict, c'est-à-dire de déplacements continus et incessants. On donne à ce genre de vie le nom de nomadisme.

Qui dit nomadisme, dit association de l'homme et de l'animal. Peuples et troupeaux émigrent ensemble, en interdépendance, pour assurer leur subsistance. Le nomadisme n'est certes pas un stade de civilisation. Le Japon, par exemple, ne l'a pas connu. C'est un fait géographique, causé par le régime des pluies et la rareté de la végétation dans les steppes. Sous sa forme la plus répandue, la forme pastorale, il est une des variantes de l'élevage extensif. Les populations des steppes suivent par nécessité alimentaire les déplacements que la nature impose aux troupeaux dont elles vivent. C'est la steppe, d'ailleurs, qui a fourni elle-même tous les animaux domestiques pour le nomade : la chèvre, tout autour de l'Himalaya, le yak du Thibet, l'âne du Soudan, le chameau de l'Asie Centrale, de l'Afrique et de l'Arabie, mais surtout le mouton endurant et sobre, dont le domaine géographique s'étend aujourd'hui, tout autour de la terre, dans la zone des steppes. Les terrains de parcours restent la propriété des groupes. Il faut dire que la religion est souvent hostile au nomadisme ; le Musulman pieux s'installe en ville.

De beaucoup, la principale forme de nomadisme est le nomadisme pastoral, celui en fonction des animaux domestiques. Mais il y a les animaux sauvages. Jadis, en Nouvelle-France, les Indiens et les premiers colons français eux-mêmes, pourtant agriculteurs sédentaires en France, menaient une vie de chasseurs nomades. De nos jours, il subsiste encore des peuples nomades chasseurs, d'autres nomades pêcheurs, mais le plus souvent ces genres sont mélangés. Nomades chasseurs, tels sont les Pygmées de l'Afrique Centrale qui chassent l'éléphant, certains peuples de l'Asie du Sud, mais ils font aussi des échanges. Les nomades uniquement pêcheurs sont encore plus rares : ils ne se trouvent guère que le long des grands fleuves et des grands lacs de l'Afrique intérieure : nomadisme à la suite des bancs de poissons. Au voisinage des îles Philippines vivent de véritables « nomades de l'eau », qui habitent des villages mobiles de bateaux. La combinaison de la chasse et de la pêche est plus fréquente : ainsi les Négritos des îles Andaman et surtout les Esquimaux. C'est la saison qui règle leurs occupations et toute leur existence. D'autre part, il existe des formes atténuées de nomadisme. Le nomade est alors aussi commerçant, il échange ses produits avec les pays qu'il côtoie. Le semi-nomadisme se trouve, par exemple, dans les Hauts-Plateaux algériens, dans le Massif de l'Aurès. La vie des nomades, pasteurs en particulier, a été longuement décrite. Leur existence est très patriarcale. L'hiver, ils établissent leurs quartiers dans des villages stables, même démontables, l'été ils couchent sous la tente ; ils se livrent à des cultures à croissance rapide, ils échangent leurs produits avec les régions agricoles environnantes et les pays des confins, ils tirent de leur bétail, vêtements et nourriture.

Il s'agit là d'une forme très ancienne de migrations. La croyance même des races primitives en la transmigration des âmes leur a été inspirée directement par leur existence errante. Les habitudes nomades de certains peuples comme les Mongols, ont été, jadis, une des causes des grandes invasions. Cette forme est aujourd'hui, en décroissance partout, du moins sous la forme pure de populations entières accompagnant les troupeaux. Aussi bien la colonisation moderne tend-elle universellement, à fixer les hommes au sol, en leur imposant des cadres administratifs de caractère européen, et en leur ouvrant des possibilités agricoles. Ainsi on constate en Mandchourie et en Mongolie, la disparition progressive des nomades, remplacés par les colons sédentaires.

Peuples et populations nomades

Le nomadisme, du moins pastoral, est surtout un fait de l'Ancien Monde. Ses terres d'élection ont été les steppes de l'Asie Centrale et les longs espaces de l'Afrique du Nord. D'ailleurs, tout élevage extensif ne crée pas forcément, une vie pastorale : ainsi dans les pays neufs (Amérique du Sud, Australie).

On ne saurait dire, en outre, que le nomadisme, qui a à sa base un fait géographique, soit un phénomène de race. Toutefois, il y a eu et il y a encore aujourd'hui de véritables races nomades, bien que, comme on l'a vu, elles disparaissent et se fixent de plus en plus. Tels ont été dans l'Antiquité, les Numides (d'où vient, d'ailleurs, le mot nomade) et de nos jours, divers peuples dans chaque continent pratiquent spécialement le nomadisme.

En Asie, la vie nomade est le propre de toute une vaste région entourant l'Empire du Milieu. Les

Chinois sédentaires ont vécu environnés de peuples nomades. On en trouve en Sibérie, au Turkestan, au Thibet, en Asie Centrale et en Arabie. Ce sont des Mongols descendants des guerriers de Gengis-Khan et de Tamerlan, des Khirghizes, des Kalmouks... Il s'agit, sauf en Arabie, de pasteurs cavaliers.

En Afrique, les nomades sont pasteurs chameliers, avant tout les Bédouins et les Touaregs (sing. Targui), puis les populations misérables du désert de Kalahari (Bochimans, Hottentots). Les Bédouins sont des Arabes répandus en Syrie, en Arabie et surtout en Afrique du Nord, vivant souvent aux confins du désert ; les Touaregs, un peuple berbère, habitant le centre du Sahara, et les steppes entre le Sahara et le Soudan : ils émigrent en élevant leurs troupeaux de chameaux, de zèbres, de moutons et de chèvres. Au Maroc, le nomadisme est spécialement développé ; les nomades vivent sous de vastes tentes en poil de chameau.

En Amérique, on pouvait citer naguère les Peaux-Rouges ; il reste aujourd'hui encore les Patagons, tribus indiennes du centre de l'Amérique du Sud ; en Australie, les primitifs Australiens.

En Europe, enfin, où quatre à neuf cent mille Tsiganes ou Bohémiens mènent une vie errante, on mentionnera encore les Nogais qui vivent au Nord du Caucase et en Crimée, vrais Mongols d'origine, Musulmans, mêlés aux autres peuples avec un riche passé historique.

On peut même trouver dans les Alpes, des types très curieux de véritable nomadisme pastoral. Dans le Valais, au Val d'Anniviers, des familles entières (et non pas seulement les troupeaux) se déplacent avec leurs bagages, de village en village, servant à tour de rôle, d'étape intermédiaire. De l'Alpe elle-

même, où sont installées des constructions qui durent, — en raison du climat, en effet, pas de tente transportable possible — à la vallée, chacune des « stations » est marquée par un établissement permanent. De véritables villages de sédentaires, fondés suivant l'altitude, sont habités ou désertés tour à tour, et suivant l'altitude encore, on utilise les ressources. S'il y a surpeuplement dans cette vallée, on ne constate pourtant aucun désir d'émigrer au dehors. Le val d'Anniviers est sans doute l'exemple le plus curieux, montrant qu'un véritable nomadisme d'hiver est possible.

CHAPITRE II

LES MIGRATIONS SAISONNIÈRES ET LES MIGRATIONS DÉFINITIVES

La transhumance ou migration des bergers

Dans la transhumance, il y a déplacement des bergers accompagnant leurs troupeaux, conduits chaque année, alternativement, dans deux zones de pâturages, séparées par des espaces consacrés à des formes d'exploitation différentes. La transhumance est à la limite des migrations humaines et animales.

A la différence du nomadisme, l'autre type de migrations mixtes de l'homme et de la bête, où la population entière suit les déplacements du bétail, ici, seuls les bergers participent à ce mouvement oscillatoire, ceci, afin de faciliter naturellement le déplacement et de réduire les occasions de conflit avec les populations rencontrées sur le parcours. Il faut, d'autre part, permettre aux habitants des zones entre lesquelles les transhumants se déplacent, zones qui ne sont pas vouées uniquement à l'économie pastorale, de se livrer aux travaux des champs, en l'absence des troupeaux. La transhumance, qui se fait généralement selon des routes immuables, n'a lieu qu'entre régions complémentaires, chacune offrant la nourriture du bétail pendant la période où il souffrirait de la disette dans l'autre. La montagne, — offrant sur une faible étendue (vallées, sommets, versants), des ressources variées et différentes qui permettent à un même groupe humain de vivre de



l'exploitation agricole et de l'exploitation pastorale, — connaît, dans tout le vieux monde, la transhumance. Les bêtes vivent durant la mauvaise saison aux basses altitudes, à l'étable, en consommant des foins fauchés ; l'été, elles se groupent vers les pâturages des cimes, accompagnées, soit de bergers seulement, soit de familles entières, qui abandonnent les habitations permanentes, pour des habitations estivales, édifiées sur les hauteurs, au milieu des alpages. La transhumance ne concerne que le petit bétail, et dans l'Europe tempérée, presque exclusivement, le mouton.

Dès l'Antiquité, le pourtour de la Méditerranée a connu cette pratique. Dans cette région en effet, les pâturages des plaines voisines de la mer ont de l'herbe en hiver, saison des pluies. Ils sont desséchés en été, saison sèche et alors les troupeaux vont paître dans les montagnes, assez loin de la mer ou assez haut pour être sûr d'y trouver de l'herbe. Cela les oblige parfois à des trajets très longs, 4 à 500 kilomètres en Espagne, par des routes éternellement les mêmes où le passage des bêtes a souvent entraîné des conflits sanglants, entre bergers et cultivateurs.

En Afrique, la transhumance, entraînant des déplacements de tribus, confine au nomadisme. Il n'en est pas de même en Europe, où d'ailleurs, elle est partout en régression, la civilisation appelant la vie sédentaire.

En France, certaines populations montagnardes pratiquent traditionnellement la transhumance : les populations des Pyrénées, celles des Cévennes, où les « drailles », depuis des siècles, sont les routes immuables suivies par les moutons. Celles de Basse-Provence, zone méridionale des Alpes françaises, zone ovine, ne peuvent y faire paître les troupeaux

pendant la saison chaude, durant laquelle les insectes pullulent et où la végétation s'arrête. Près de trois cent mille moutons vont ainsi l'hiver, avec leurs bergers, dans le pays d'Arles. Ils séjournent ainsi dans la Camargue et dans la Crau, de novembre à mai, puis, à ce moment, s'ébranlent, pour chercher la nourriture et la fraîcheur des Alpes. Il existe aussi, à côté de cette transhumance classique, une transhumance spéciale et à but commercial : les éleveurs envoient leurs troupeaux dans la plaine pour les faire engraisser.

Mais de tous les pays méditerranéens, qui pratiquent la transhumance, c'est l'Espagne qui vient en tête. Déjà dans le passé, aucune organisation n'a été plus grandiose que la fameuse Meseta. Il fallait toute une hiérarchie et des régiments de conducteurs pour entraîner, du Nord au Sud et vice versa, par les trois grandes Cañadas, réservées aux troupeaux, Leonesa, Segoviana, de la Mancha, les centaines de mille de bêtes transhumantes. C'étaient des conflits permanents entre éleveurs transhumants et éleveurs sédentaires. La Meseta a duré cinq siècles de 1273 à 1836. Comme dans les autres pays, la transhumance est à l'heure actuelle, en régression en Espagne, faute surtout de bergers.

Les autres migrations saisonnières

Migrations d'ordre professionnel. — La mort-saison des campagnes, particulièrement longue dans les montagnes à hiver rude et prolongé (Alpes, Pyrénées), la pauvreté de certains pays comme les régions du Massif Central et de la Bretagne, conduisent une partie des habitants à chercher des ressources supplémentaires au dehors.

Les uns colportent, pendant l'hiver, les produits

des petites industries rurales ; puis ayant ainsi constitué un réseau de relations, finissent par colporter des marchandises quelconques. Le colportage est resté longtemps très en honneur dans l'Oisans et dans d'autres vallées de la Savoie et du Dauphiné. Ces mêmes populations alpines se sont lancées dans le colportage des fleurs alpines, puis l'ont étendu aux autres fleurs d'ornementation. Les lunetiers de Morez s'en vont parcourir le Jura et la Lorraine, avec leur grosse boîte à compartiments remplie.

Les autres cherchent du travail dans les ateliers et les chantiers des grandes villes et de l'agglomération parisienne. Ces masses de « gagne-petit » s'y emploient pendant l'hiver et ne regagnent leurs landes ou leurs montagnes que pour l'époque des travaux des champs, rapportant un faible pécule. Ces formes d'émigration ne sont d'ailleurs pas limitées à l'hiver. Elles peuvent avoir lieu aussi pendant l'été. En déclin pour la plupart, certaines subsistent encore : montagnards pyrénéens descendant pour moissonner et vendanger dans les plaines d'Aquitaine ; Limousins et Creusois s'embauchant à Paris dans le bâtiment ; Gevauds et Cévenols partant dans le Bas-Pays languedocien pour ramasser le sel, cueillir le raisin ou récolter les châtaignes ; Causse-nards descendant dans l'Agenais pour la cueillette des petits pois ; Auvergnats parcourant les chemins de France comme chiffonniers ou marchands... (1).

Une troisième forme d'émigration saisonnière, concernant cette fois des foules entières, est causée par des appels importants de main-d'œuvre au moment des récoltes. Tel est le cas pour les riches pays producteurs de blé du Bassin de Paris, ou de

(1) Cf. à ce sujet, A. DEMANGEON : *La France*, 2^e partie. *La France économique et humaine*, Colin, 1946, p. 38 et suiv.

vin, du Bassin Aquitain, dépeuplés par l'émigration. Pour la moisson, la vendange, la fenaison, affluent des travailleurs venus des régions avoisinantes et même de provenance étrangère des pays limitrophes (Belgique, Espagne, Italie). C'est ainsi que la vendange amène, dans la région du Languedoc, des paysans descendus du Massif Central; elle attire en Bourgogne et en Beaujolais des émigrants temporaires venus en partie, des montagnes voisines. Enfin, pour certaines opérations saisonnières de culture qui doivent être faites très vite et demandent beaucoup de monde, on assiste à des appels de main-d'œuvre du même ordre. Tel est le cas pour le binage de la betterave, dans la France du Nord. Dans la plupart des pays d'Europe, des mouvements saisonniers analogues ont pu être constatés (par exemple, à destination de l'Allemagne, la navette de moissonneurs italiens, inaugurée en 1938, l'enrôlement d'équipes de Polonais pour l'arrachage des betteraves, dans le Hanovre et la Saxe).

Ces mouvements sont même journaliers, comme celui des ouvriers frontaliers belges, où les arrivées et départs quotidiens dans les grandes villes, comme Londres, Paris ou Berlin, qui se gonflent le matin et se vident le soir (en allem. *Pendelwanderung*).

Enfin les foires sont aussi des causes de migrations très brusques, créant des agglomérations intermittentes, mais dont la périodicité tend à s'accroître.

En tous cas, qu'il s'agisse de dispersion ou de concentration, toutes ces migrations ont pour but la recherche d'un travail ou d'une occupation rémunératrice.

Migrations d'ordre désintéressé et migrations d'agrément. — Il n'en va pas de même d'autres courants migratoires saisonniers ou périodiques, pro-

voqués par des manifestations d'ordre religieux, politique, intellectuel, artistique ou sportif.

De tous temps, les grands centres de pèlerinage internationaux ont attiré les foules à certaines dates : Terre Sainte, Lourdes, La Mecque, Lhassa. De même pour les centres nationaux : Benarès et les lieux saints du Gange, les tombes de Taï-Chan et de Confucius en Chine, le sanctuaire de Sainte-Anne de Beaupré en Amérique du Nord, le tombeau de saint Olaf à Trondheim en Norvège et tant d'autres ; plus récemment, les Congrès eucharistiques ont eu des effets semblables et nécessité dans les villes où ils se tenaient, des aménagements spéciaux, pour loger et nourrir les fidèles venus en masse. Les sessions de l'Assemblée de l'O. N. U. sont l'occasion d'un concours d'hommes politiques, de journalistes et d'observateurs de tous genres. Des manifestations intellectuelles (Congrès de Sociétés savantes, Cours d'Universités), artistiques (ex. : les Festivals de Salzbourg), ou sportives (Jeux Olympiques), conduisent aussi à des migrations très éphémères, mais spectaculaires et significatives.

Le tourisme, enfin, est pour certaines régions, voire certains pays, une cause d'importantes migrations saisonnières. Le pittoresque du paysage, le goût du sport, le besoin de repos, la recherche d'émotions artistiques, la vogue, font affluer les touristes dans des localités ou des villes dont la population permanente se double ainsi — quand elle ne se décuple pas — d'une population temporaire.

La Suisse, dans ses régions alpestre et jurassique, est l'exemple type du pays organisé pour ce genre de migrations annuelles ou bi-annuelles, dans les stations de sports d'hiver ou d'été.

Il existe ainsi de véritables villes d'hôtels à

activité intermittente, aux habitants passagers, mais aux besoins très exigeants : Interlaken, Zermatt, Davos, Saint-Moritz, Chamonix, Stresa... Le même phénomène se manifeste d'ailleurs pour les stations thermales.

Les migrations définitives

Les besoins de main-d'œuvre de régions industrielles. — La transformation de régions agricoles en régions industrielles, dans la seconde moitié du XIX^e s. et au début du XX^e, a entraîné, avant même que les appels de main-d'œuvre étrangère aient eu lieu, ainsi qu'on l'a déjà vu, des appels de main-d'œuvre nationale. De là souvent, de vastes migrations intérieures, entre régions d'économie différente.

L'Allemagne en offre un excellent exemple qui a porté sur 2 millions et demi de personnes de 1840 à 1925. L'afflux a d'abord été vers la province rhénane : c'est l'ère du grand essor de l'industrie lourde et des mines de la Ruhr, de la « séduction de l'Ouest ». Le Brandebourg, avec Berlin, suscite un courant presque aussi fort, la Saxe, un peu moins. C'est aux dépens de la grande plaine du Nord qu'ils se sont alimentés, puisant dans des pays agricoles, de sol relativement pauvre, où domine la grande propriété, comme la Poméranie, la Prusse Occidentale, la Prusse Orientale elle-même.

Pendant l'entre-deux-guerres, l'U. R. S. S. a été aussi le théâtre d'importants déplacements de main-d'œuvre vers l'Est et les régions industrielles.

La colonisation intérieure. — Cette dernière sorte d'émigration intérieure est toujours organisée ou encouragée par l'Etat, en vue de la mise en valeur d'une partie déshéritée ou négligée du territoire national. Dans ce but, des populations prélevées sur

des régions surpeuplées, sont transférées sur ces terres qu'on veut rendre à la culture. Parfois les habitants arrivent d'eux-mêmes, séduits par des possibilités de mieux-être et de vie plus largement gagnée.

Des entreprises de ce genre ont eu lieu en France : transfert de familles vendéennes en Gascogne. Mais c'est dans les pays surpeuplés, comme l'Allemagne, l'Italie et l'U. R. S. S., que la colonisation intérieure a eu le plus d'intérêt et de portée.

En Allemagne, elle correspond à une très ancienne tradition et l'on sait, notamment, que Frédéric II avait fait des efforts de colonisation en Prusse, pays pauvre et sablonneux, profitant largement, pour ce faire, des mouvements d'immigrations politique et sociale. Il reprenait la politique du Grand Electeur, qui avait fondé les premiers bureaux de colonisation. Bismarck, à son tour, s'en est fait l'apôtre (fondation en 1886 de l'Ansiedlungskommission) puis le chancelier Caprivi et le troisième Reich a poursuivi cette œuvre dans les provinces de l'Est.

De même en Italie, le gouvernement fasciste a bonifié, à partir de 1930, les Marais Pontins, en créant un réseau serré de canaux de dessèchement et d'irrigation, en établissant des stations de pompage et de puits artésiens. Outre une foule de fermes, des villes entières, propres et saines, ont surgi, comme Sabaudia, Littoria, que sont venus peupler des colons romagnols et vénètes. Cette œuvre de « bonifica integrale » réalisée aussi dans les polders du Latium et de Ravenne, offre une solution intéressante mais partielle, au problème de la surpopulation italienne. Aussi le gouvernement de l'Italie libérée a-t-il préparé un plan de « colonisation » de grande envergure, applicable cette fois à la Sicile et à la Sardaigne dans le dessein, également, de lutter

contre les tendances autonomistes des populations autochtones.

En Russie, il s'agit, là aussi, d'une politique ancienne. On connaît l'œuvre de Catherine II à ce sujet. Les pays en bordure de la mer Noire et de la mer d'Azov sont ceux où les Russes se sont installés en dernier. Les Soviets ont repris cette politique et l'ont réalisée en grand, selon leur manière.

En Suède et en Finlande, on a pu assister à des efforts du même genre.

Ainsi de vastes régions ont pu être regagnées. Les Hollandais ont même été plus loin, lorsqu'ils ont agrandi leur pays aux dépens de la mer, cultivant et peuplant le Zuyderzée asséché.

Sur toutes ces terres nouvelles, les immigrants arrivent de l'intérieur et il est fort possible qu'au lendemain de cette guerre, avec les techniques modernes, des résultats beaucoup plus importants puissent être atteints, même en France (mise en valeur des Dombes et de la Camargue).

CHAPITRE III

L'ÉMIGRATION VERS LES VILLES LA CONCENTRATION URBAINE

Caractères et causes de ce phénomène

L'exode vers les villes et surtout vers les villes importantes, est un des phénomènes principaux de l'époque actuelle. De plus en plus, les grandes agglomérations pompent les habitants des campagnes et des bourgs. La croissance des villes ne se manifeste pas seulement dans les régions industrialisées du vieux monde, mais aussi, et avec beaucoup plus d'ampleur encore, dans les continents neufs. Dans ces dernières régions, ces courants migratoires de concentration viennent compléter ceux qui les ont précédés. Après avoir franchi les océans et s'être réparties sur toute l'étendue du territoire conquis, les populations ont, en un dernier temps, reflué vers les grands centres qui sont rapidement devenus énormes. Le formidable accroissement du nombre des villes, et surtout des proportions des grandes villes, n'est pas un phénomène entièrement nouveau. On a vu que la région méditerranéenne en a donné des exemples fameux, qui ont frappé d'admiration les contemporains. Mais le mouvement actuel est beaucoup plus général et d'une toute autre portée.

Il commence en 1846, date où précisément les migrations internationales ont pris tout leur essor. Qu'on juge de son importance ! Si l'on ne s'en tient qu'aux grandes villes, c'est-à-dire à celles au-dessus

de 100.000 habitants, le monde entier, en 1800, n'en contenait pas dix, et aucune d'un million. En 1912, treize villes, déjà, ont plus d'un million d'habitants. En 1939, enfin (v. tableau p. 10), il y a quatre agglomérations urbaines de plus de 5 millions d'habitants, onze de 2 millions et plus, trente-neuf de 1 million et plus, et six cent trente et une, de plus de 100.000 habitants.

Toutes les campagnes de l'Europe, en particulier, qui depuis la fin du XVIII^e s. avec la révolution agricole, avaient vu leur population augmenter jusque vers 1846, ont baissé de plus de moitié, jusqu'à nos jours, au profit des villes, où se marquait la révolution industrielle. C'est donc depuis l'émigration des campagnes que la proportion des citadins est devenue si forte et toujours croissante, dans tous les pays industriels. Les grandes villes ont été les bénéficiaires de ce mouvement, tandis que les petits centres urbains, dépérissent ou somnolent.

Quelles sont les causes de ce courant migratoire ? Causes d'attraction de la ville et causes de désaffection des campagnes.

La ville offre, sans nul doute, plus de facilités de vie et d'agrément. Elle est un lieu organisé, où se trouvent réunies d'immenses ressources de tous genres : marchés pour les marchandises, marché pour le travail, proximité des vendeurs et des acheteurs qui accélèrent les échanges et développent le commerce. Toutes sortes d'organismes collectifs (services des eaux, de la voirie, du gaz, de l'éclairage) payés par tous, augmentent le confort avec une dépense relativement faible. Les relations sont rapides et faciles. L'homme trouve sur place le travail, les objets dont il a besoin, en même temps que des conditions de vie meilleures, des distractions nombreuses. Ce n'est que trop tard qu'il s'aperçoit

des inconvénients que présente la vie urbaine : entassement, manque d'air respirable et de soleil, bruit, énorme concurrence due à l'abondance de la main-d'œuvre. Cette séduction des villes est surtout marquée dans les populations jeunes des pays neufs.

En même temps, les campagnes n'offrent plus autant d'attraits que jadis. L'élevage s'y est substitué à la culture, devant la concurrence des grains étrangers et l'élevage demande peu de main-d'œuvre. La machine remplace le journalier agricole, et batteuses, moissonneuses, charrues perfectionnées, font le travail de l'homme. En outre, le paysan d'autrefois complétait ses ressources médiocres, par l'exercice de quelque petit métier. L'hiver par exemple, tissage de la laine, ici, du coton, là, de la soie ailleurs ; dentelles, ouvrages en bois. La grande industrie a ruiné cet artisanat et alors le paysan préfère émigrer vers la grande ville. La concentration de l'industrie, le machinisme jouent au détriment des campagnes, en rompant le lien de l'homme et de la terre. Ces causes expulsives jouent surtout dans les vieux pays d'Europe.

Les grandes régions de concentration urbaine

La concentration urbaine a pris, dans quatre régions du monde, une exceptionnelle ampleur : l'Amérique, l'Europe, le Japon et certains pays de colonisation très récente, comme l'Australie et la Sibérie.

Les Etats-Unis demeurent la terre d'élection des villes champignons et des cités monstres. Soixante centres urbains, au-dessus de 100.000 habitants représentent 37 millions d'âmes, soit 35 % de la population totale. New-York, qui comptait en 1939, avec tous ses faubourgs près de 14 millions d'habitants, est la

première ville anglaise et écossaise du monde, la première ville irlandaise, la première ville italienne, la première ville juive. Elle contient plus d'Allemands que Dresde, presque autant de Polonais que Cracovie, de Tchèques que Pilsen, de Français que Caen ou Avignon. Chicago qui n'existait pas en 1830 atteignait exactement un siècle plus tard, 3 millions 376.000 habitants. Philadelphie, Détroit, Los Angeles, dépassent le million. En Amérique du Sud, l'Argentine est, proportionnellement, plus étonnante encore : les villes de plus de 100.000 habitants renferment plus du tiers de la population (Buenos Ayres 23 % à elle seule, avec 2 millions 317.000 hab. en 1938).

L'Europe, en 1800, possédait vingt-trois cités groupant 5 millions $1/2$ d'habitants. En 1900, cent trente-cinq villes groupaient 46 millions d'êtres humains et depuis, l'accroissement n'a fait que se poursuivre.

La Grande-Bretagne est le pays du monde qui possède la plus forte proportion de population urbaine (80 %) et quarante-cinq villes y ont plus de 100.000 habitants.

L'Allemagne en compte autant ; or, elle en avait moins de dix en 1870.

En Italie, la moitié des Italiens vit dans des villes de plus de 10.000 habitants et vingt-deux villes dépassent 100.000 habitants.

En U. R. S. S., le pourcentage de la population urbaine n'est que de 20 %, mais alors qu'avant 1914, le territoire actuel de l'Union soviétique, Sibérie comprise, ne comptait que quinze villes de plus de 100.000 habitants, soixante-deux agglomérations dépassaient ce chiffre en 1939. Certaines, nées ces toutes dernières années sont de véritables villes prodiges : Magnitogorsk (155.000 hab.), d'autres

petites bourgades sont devenues de gros centres en moins de vingt ans : Kranoïarsk (19.000 hab. en 1926, 101.000 en 1940), Stalinsk (Kouznetzsk) passée aux mêmes dates de 38.000 à 200.000 habitants, Novo-Sibirsk, qui en 1895 était l'emplacement d'une forêt de pins, avait en 1926, 120.000 habitants et à cette date cinq villes sibériennes avaient plus de 100.000 habitants (accroissement plus rapide qu'en Russie d'Europe). Tout cela traduit, de façon éclatante, la poussée industrielle de l'U. R. S. S.

Au Japon, la population urbaine a également augmenté, passant en vingt ans, de 38 à 55 % et en 1929, seize villes étaient au-dessus de 100.000 habitants. Mais le reste de l'Asie, même l'Inde, reste la terre des villages.

En Australie enfin, les six grandes villes comptant plus de 100.000 habitants (Sydney, Melbourne, Brisbane, Adélaïde, Perth, Newcastle) rassemblent 55 % de la population, proportion unique au monde et qui n'est pas sans danger, le négoce et l'industrie naissante n'absorbant pas toute la main-d'œuvre.

Même en Afrique dans ses franges septentrionale et australe, l'émigration vers les villes se manifeste. En Afrique du Nord, non seulement des villages de colons se dépeuplent, mais aussi des petites villes, comme Blida et Tizi-Ouzou. Les indigènes de l'Union Sud-Africaine, sont attirés comme les Blancs par la vie plus gaie et les hauts salaires des grandes villes. D'où, grave problème pour le colon blanc, qui, à la campagne perd de la main-d'œuvre indigène.

Le retour à la terre

Et cependant, tout récemment, cette émigration vers les villes a, dans certains pays, paru se ralentir. On a assisté, même, à un mouvement en sens inverse,

à un reflux vers les campagnes. Ce courant est sensible en Grande-Bretagne, où l'on revient à la « green-country », au Japon, mais dans une mesure moindre, en France, après 1940, en raison des difficultés alimentaires des villes et, à une époque, de la politique du retour à la terre.

L'électrification des campagnes, les mesures prises par les gouvernements, pour remettre la vie paysanne à l'honneur, l'accroissement des moyens de transport qui permettent d'aller fréquemment à la ville, sans que l'on soit contraint d'y demeurer, sont parmi les causes principales de ce revirement à peine esquissé, mais symbolique, dernière en date, des migrations intérieures.



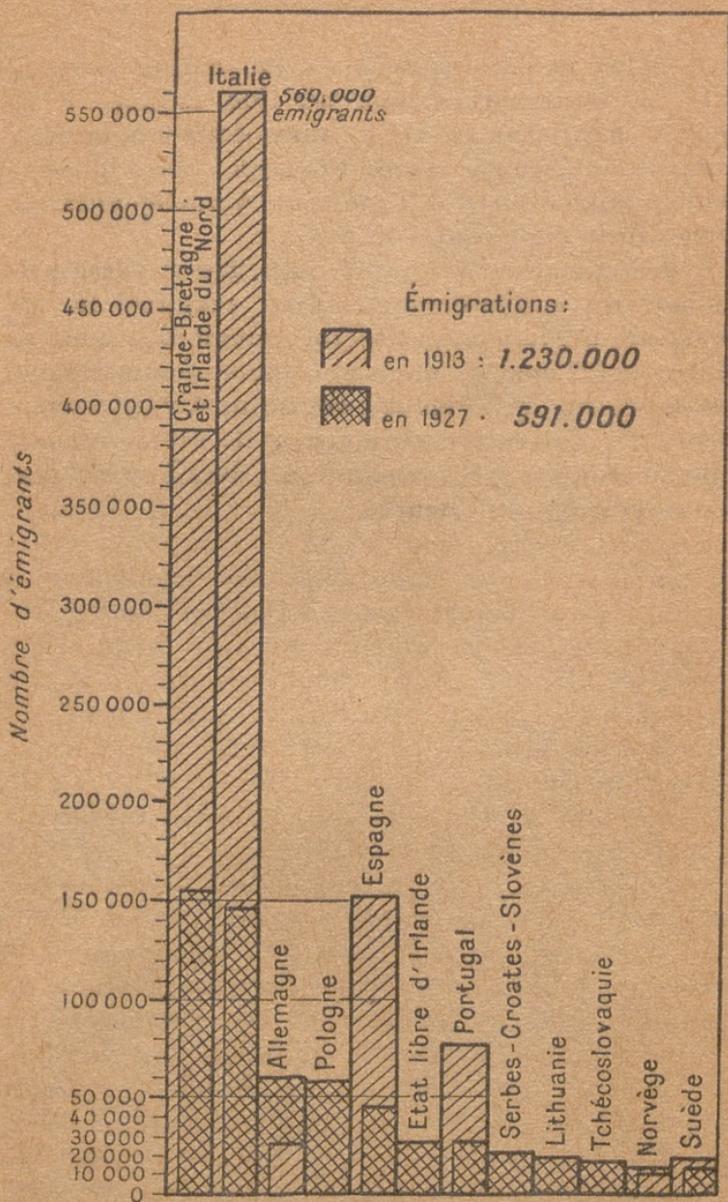


Fig. 2. — Le déclin de l'émigration européenne transocéanique entre les deux guerres

LE DÉCLIN DES MIGRATIONS DE 1914 A 1939

L'émigration met en présence deux idées contradictoires qu'il faut concilier : le droit, pour l'individu, de disposer de sa propre personne, le droit pour l'Etat d'empêcher la dépopulation de son territoire. A l'époque contemporaine, chacune d'elles l'a successivement emporté.

Le droit d'émigrer, impliqué dans la liberté d'aller et venir, a été en effet inscrit dans la Déclaration des Droits de l'Homme et du citoyen, à la veille du moment où des conditions exceptionnellement favorables aux déplacements humains, allaient déterminer les grands courants migratoires du siècle passé. De 1815 à 1914, aucune limitation légale sérieuse n'est venue contrarier ce grand élan qui a poussé les hommes, et avant tout, les Européens, à se répandre hors de leurs frontières. Ainsi le XIX^e s. reste le siècle des plus grandes migrations humaines, d'abord au delà des mers, plus tardivement par voie de terre. Et même, aux anciennes migrations intérieures qui ont subsisté, comme le nomadisme et la transhumance, s'en sont ajoutées de nouvelles, telles que les migrations saisonnières de main-d'œuvre et l'exode des campagnes vers les villes.

Cette situation se modifie entièrement, à partir de la première guerre mondiale. On assiste à un déclin progressif des anciens courants migratoires. Les migrations transocéaniques cessent les premières, dès l'ouverture des hostilités. Après la guerre, elles reprennent à un rythme ralenti, pour s'arrêter définitivement avec la crise économique de 1929.

Celle-ci met fin aussi à tous les grands mouvements continentaux, même à ceux postérieurs à la guerre, comme la poussée chinoise en Mandchourie. Beaucoup de migrations internes disparaissent dans le même temps, du fait de changements dans les conditions techniques de l'industrie (électricité) et des transports (automobile), tandis que les formes primitives de migrations se meurent. De 1931 à 1939, les seuls courants migratoires qui subsistaient, étaient bien peu de choses.

La veille de la guerre de 1939, si on voyageait beaucoup plus qu'en 1913 (trois millions de passagers-voyageurs contre deux), on émigrerait infiniment moins, le nombre des émigrants n'étant que d'une centaine de mille, alors qu'il dépassait deux millions en 1913. Les migrations du xx^e s. ne sont plus qu'un pâle reflet de celles du xix^e s. La plus importante de toutes, la grande émigration européenne a pratiquement cessé (voir tableau ci-contre) : c'est un fait grandiose, mais qui appartient au passé.

Un changement aussi radical n'a pas des causes fortuites ou imputables à la seule guerre mondiale. Les raisons en sont profondes. Les conditions du monde du xx^e s., ne favorisent sans doute plus les migrations, mais surtout les Etats ont dressé partout des barrières qui rendent beaucoup plus difficile que jadis, la circulation des hommes. Un ralentissement spontané et un ralentissement forcé des migrations s'en sont suivis tout naturellement.

Le ralentissement spontané des migrations

Il est dû aux conditions nouvelles, offertes par le siècle actuel. Les grandes causes qui avaient déterminé les migrations depuis 1815, ne jouent plus, ou jouent imparfaitement.

Les espaces à peupler se raréfient et les meilleures terres ont été prises ; dans beaucoup de territoires encore vides, une nature hostile n'est pas faite pour attirer les colons. Ainsi aux Etats-Unis, il n'y a plus de « frontière », au Canada, elle recule sans cesse et la colonisation voit son champ se rétrécir partout. Après des prospections étendues, on ne peut même plus compter sur des découvertes de mines d'or et l'ère des rushes est révolue. Enfin les pays neufs, grâce aux progrès du machinisme, ont de moins en moins besoin de main-d'œuvre étrangère. Ainsi, il y a moins de terres à donner, moins d'aventures à tenter, en même temps que moins de places dans les usines.

Aussi bien, les pays à forte densité de population, ont-ils vu diminuer leur accroissement naturel, surtout en Europe Septentrionale et Occidentale. Si on meurt moins, on naît moins également. Dans ces conditions, les excédents d'hommes exportables ont baissé. Sans doute la population européenne persiste-t-elle à augmenter, mais en de moindres proportions, de sorte que la pression démographique s'atténue. D'autre part, la grande poussée industrielle, qui caractérise l'Europe de l'entre-deux-guerres exige des bras. Les usines retiennent les hommes au pays. La crise de 1929 a été loin d'arranger les choses, car il y a eu encore plus de chômage dans les anciens pays d'immigration (Etats-Unis). Parallèlement, la politique de colonisation intérieure fournit chez eux des terres aux émigrants éventuels et contribue ainsi, indirectement, à les retenir.

Les moyens de transports se sont encore, il est vrai, multipliés, diversifiés et ils ont gagné en rapidité; mais leurs avantages sont détruits en partie, par l'augmentation des tarifs, l'exigence de

passports et la création de barrières administratives et législatives.

Individuellement, enfin, la médiocrité de leur niveau de vie, avait entraîné au XIX^e s. les hommes à émigrer, soit temporairement pour s'assurer des ressources complémentaires, soit définitivement pour bénéficier du niveau de vie supérieur des pays extra-européens. A cet égard, l'abandon du libéralisme et de la non-intervention, remplacés dans tous les pays d'Europe, par une politique sociale souvent très hardie, améliorant la situation de l'ouvrier, n'incite plus celui-ci à émigrer comme autrefois, quand il y était poussé par la misère. Toutes les formes de l'assistance et de l'assurance, notamment l'indemnité de chômage, lui garantissent du moins, un minimum vital. La différence de niveau de vie devient moins grande entre l'Europe et les pays neufs. Une certaine sécurité dans les moyens d'existence n'encourage plus à partir. Ainsi la psychologie européenne du XX^e s. se modifie-t-elle : moins d'esprit d'aventure, de goût du risque, d'initiative. Le type du cadet anglais émigrant disparaît. Il faut dire aussi que l'anarchie monétaire retire souvent aux émigrants la possibilité de partir ou de vivre.

Pourtant, il subsiste en Europe, en Orient et en Extrême-Orient, des excédents de population, qui, tout en étant moins forts qu'avant 1914, auraient besoin d'être évacués. D'autre part, l'état politique (craintes de guerre et de révolution) et économique (par ex. : coût de la vie, insécurité de la production, crises financières), pousse les hommes à fuir le vieux continent qui ne semble plus en mesure de les satisfaire. Les courants d'émigration auraient donc repris en 1939 au moins, pour quelque temps et dans une certaine mesure, s'ils avaient été laissés à

eux-mêmes. Mais c'est là qu'intervinrent les restrictions imposées par les Etats qui empêchèrent le jeu naturel de l'équilibre, celui des vases communicants, de se faire.

Le ralentissement forcé des migrations

Les restrictions relatives aux migrations se sont manifestées de manière directe ou indirecte. Elles furent, soit unilatérales, émanant des pays d'émigration ou des pays d'immigration, soit conventionnelles.

Les restrictions à l'émigration. — L'émigration est une perte de capital humain. Or celui-ci, en une période de nationalisme, comme l'époque actuelle, est de plus en plus apprécié. Les pays d'émigration recherchent le nombre et font une politique de natalité qui, dans les pays déjà surpeuplés, ne peut avoir d'autres buts, qu'un but expansionniste. Il y aura de plus en plus de bouches à nourrir, mais aussi, plus de bras pour travailler et plus d'hommes pour combattre. A ce point de vue donc, autant il devient nécessaire de se débarrasser des étrangers, autant il faut empêcher l'émigration des nationaux, ou au moins, l'orienter, rester en contact avec les émigrants et songer à la condition civile ou physique à leur rapatriement.

Aux anciennes causes raisonnables de restriction de l'émigration, l'intérêt de la justice (ne pas échapper aux poursuites judiciaires), de la défense nationale (avoir fait son service militaire), des émigrants eux-mêmes (minorité, mariage, vieillesse, incapacité permanente...), les causes nouvelles, visant le seul intérêt de l'Etat, se sont multipliées : interdiction d'émigrer vers certains pays, refus de partir pour certains émigrants, contingentement

des départs, défense d'emporter plus d'une somme déterminée, formalités diverses à remplir... Avant 1939 les grands pays d'émigration, comme l'Allemagne et l'Italie, avaient créé des Directions de l'émigration dans certains ministères, avec toute une organisation. En Roumanie, en Tchécoslovaquie, en Irlande, en Espagne, en Allemagne encore, les gouvernements combattaient les entreprises des agents de l'émigration. On sait, enfin, comment par la promesse d'avantages de toutes sortes, les pays d'émigration s'efforçaient d'enrayer les départs.

Lorsqu'ils n'ont pas réussi à les empêcher, les Etats ont essayé de canaliser les courants d'émigration vers leurs colonies (Angleterre), souvent avec de médiocres résultats (Italie).

Enfin une politique s'est développée, tendant à conserver le contact avec les émigrés au dehors, les maintenant groupés autour de leurs consuls, de leurs instituteurs, de leurs prêtres, les aidant à conserver leur conscience nationale, les encourageant à se faire rapatrier, le moment venu. C'est le cas de l'Italie, notamment, à l'égard de ses émigrés en France, et, au ministère italien des Affaires étrangères, la « Direction de l'émigration » est devenue la « Direction des citoyens » à l'étranger.

Les restrictions à l'immigration. — Ce n'est pas parce qu'ils ont fait leur plein de populations, que les pays d'immigration en viennent à interdire ou à restreindre celle-ci : les Etats-Unis, l'Australie, la France elle-même, pourraient, on le sait, contenir plus de monde. La préoccupation du nombre n'est plus dominante. D'autres considérations jouent.

Il s'agit avant tout de sauvegarder l'unité et la cohésion nationales : refoulement des agitateurs révolutionnaires (ex. : aux Etats-Unis, crainte des immigrants bolcheviques, après la Révolution russe),

exclusion de certaines races considérées comme inassimilables (les Jaunes dans tous les pays anglo-saxons), réaction de défense dans certains pays qui se servent de leurs émigrants dans un but impérialiste. Viennent, en second lieu, des préoccupations économiques : ne pas permettre l'abaissement d'un niveau de vie élevé en autorisant l'afflux d'ouvriers à niveau social plus bas (Australie), éviter que les villes se remplissent d'une immigration non intégrée, les nouveaux venus ne voulant souvent pas aller à la campagne et tombant à la charge de l'assistance, parer à la mise en chômage des ouvriers nationaux, ne pas avoir à partager des terres pour en donner aux nouveaux colons. Le souci de la santé publique et des considérations eugénistes, visent à interdire l'immigration d'individus tarés ou malsains. Enfin objections d'ordre individuel (âge, sexe, fortune, moralité).

A l'exception de certains pays de l'Amérique du Sud, qui reconnaissent de façon presque absolue la liberté d'immigrer, tous les pays neufs ont promulgué contre les immigrants des législations d'ordre qualitatif, quantitatif, ou les deux combinées. Depuis 1914, écrit Charles Gide, « on n'entend plus dans le monde que le bruit des portes qui se claquent au nez des nouveaux arrivants ».

C'est tout naturellement aux Etats-Unis, longtemps premier pays d'immigration, qu'existe la législation la plus complète. Des limitations sévères ont d'abord été édictées contre les Jaunes auxquels le territoire de l'Union a finalement été interdit de façon absolue. En 1882, à New-York (Ellis-Island) est institué un contrôle individuel sévère, poussé même, avant 1914, jusqu'aux ports d'embarquement. En 1917, interdiction temporaire de toute immigration. La législation décisive date

de 1920 et des années suivantes. En 1920, fermeture des Etats-Unis, pendant un an. En 1921, sont fixés les fameux contingents ou quotas. On n'admettra plus sur le territoire américain, pour chaque nationalité, que 3 % du nombre des personnes que comportait cette nationalité sur le territoire des Etats-Unis en 1910. A la suite de ces mesures, dès 1924, le total des arrivants était tombé à cent trente-six mille, c'est-à-dire à moins du quart de l'année précédente. En 1924, nouveaux contingents : 2 % seulement des arrivées et, portant cette fois, sur la liste des nationalités en 1890. Il y avait là un effort évident pour accroître, dans une immigration restreinte, le pourcentage des Nordiques. Seuls sont autorisés à entrer aux Etats-Unis, les émigrants venus des pays limitrophes, de l'Amérique du Centre et du Sud, d'Haïti et de Saint-Domingue, à l'exclusion des possessions coloniales. Enfin le visa donné au départ, par les consuls américains, complète ces mesures, qui ont, pratiquement arrêté l'immigration, spécialement celle des Slavo-Méditerranéens.

Dès le XIX^e s. l'Australie interdit son territoire aux Jaunes. En 1901, l'émigration blanche est réduite indirectement au compte-gouttes, par le système de la « dictée », qui permet d'exclure arbitrairement tous ceux qui ne savent pas écrire correctement l'anglais.

Le Canada se ferme depuis la crise de 1929, dans une large mesure, même aux Anglais.

La Grande-Bretagne, longtemps accueillante aux immigrants, change d'avis en 1905 (Alien's act), en raison de l'afflux d'Israélites persécutés venus de Russie, et d'Orientaux. Nouvelles restrictions pendant la guerre, maintenues après (Alien's order de 1920).

En France, législation compliquée, à partir de 1935 surtout. Les pouvoirs publics se méfient surtout des non-travailleurs étrangers (intellectuels, médecins...).

Partout, donc, l'ancienne politique d'accueil fait place à une politique de défense.

Les restrictions conventionnelles. — Une dernière série de mesures est prise par voie d'accords entre deux ou plusieurs Etats. L'émigrant est alors généralement considéré comme une valeur d'échange. Ces traités d'émigration sont innombrables, depuis que le premier encore en vigueur à la veille de la guerre de 1939, a été signé en 1783, entre les Etats-Unis et la Suède. Le Japon et les Etats-Unis en 1907, l'Italie et la France en 1919, la Pologne et l'Allemagne en 1927, ont signé des traités de ce genre. Les pays exportateurs ou importateurs d'hommes, y règlent ainsi, dans leurs rapports mutuels, les conditions des migrations.

Parfois, des décisions, touchant directement ou indirectement les migrations, ont été prises par des conférences internationales. Tel a été le cas de la Conférence des Passeports de 1920, qui a conclu à l'impossibilité de supprimer ces titres de voyage.

Toutes ces restrictions sont l'effet d'un nationalisme croissant. Les hommes, comme les produits, sont devenus matière de protectionnisme. Le compartimentage s'est substitué au libre-échangeisme.

Le renversement des courants migratoires

Le résultat de cette politique a été un arrêt presque complet des courants migratoires en 1929-30. Ils ont légèrement repris depuis, jusqu'à 1939, mais inversés. Les pays d'émigration sont devenus pays d'immigration et ceux d'immigration, pays d'émigration.

Si en effet, on met en regard les arrivées, les départs et les rapatriements, on constate que les anciens pays d'émigration reçoivent plus d'hommes qu'ils n'en expédient. C'est le cas de la Grande-Bretagne, de l'Irlande, de l'Allemagne. La Tchécoslovaquie, depuis 1933, envoie à l'étranger deux à trois mille personnes à peine, par an. Seule la Pologne est restée assez fortement exportatrice, mais moins qu'auparavant. Le même phénomène se manifeste pour les anciens pays d'immigration mais il est vrai, dans une faible mesure encore. Ainsi les Etats-Unis depuis 1931, sont exportateur d'hommes. La République Argentine a évacué des gens, en 1932 et 1933, l'Australie en 1930 et 1934. Même en France, premier pays d'immigration avant la crise, les sorties dépassent les entrées de cinq mille en 1936.

C'est dire qu'il n'y avait plus en 1939, de pays d'émigration et de pays d'immigration. Partout se réalisait une sorte d'équilibre entre les arrivées et les départs.

Pour des causes différentes, on assistait à un pareil renversement, en ce qui concerne les migrations internes. Nous savons que dans certains pays, l'émigration vers les villes cessait et que se dessinait un retour vers les campagnes, tandis que, dans d'autres régions, gagnées par la civilisation, les formes primitives des migrations tendaient à disparaître.

A la veille de cette guerre, il n'y avait plus d'immigration appréciable qu'en Amérique du Sud. N'émigraient plus, d'autre part, que les Polonais, les Italiens, les Syriens et les Juifs. Quant aux migrations internes, elles subsistaient seulement dans certains pays très vastes (Etats-Unis, Brésil, U. R. S. S.), ou sous des formes modernes (ex. : peuplement des régions industrielles).

CONCLUSION

La reprise des migrations depuis 1939

La déclaration de guerre, le 3 septembre 1939, n'a rien pu changer à des courants migratoires qui avaient cessé d'eux-mêmes, quelques années auparavant.

Les seuls mouvements qu'on ait eu à signaler au début des hostilités, ont été les rapatriements des nationaux des pays belligérants, répondant à l'appel de la mobilisation.

Puis le développement des opérations militaires, les invasions, tant en Europe qu'en Extrême-Orient, le flux et le reflux des armées allemandes et nippones, avec toutes leurs conséquences politiques, ont brusquement entraîné d'énormes exodes de populations et des départs massifs. En Angleterre, aux Etats-Unis, en Afrique du Nord, dans les pays neutres, les émigrés se sont déversés sans discontinuer, tandis que les populations fuyaient les zones d'opération et de bombardement et que les vainqueurs du moment déportaient les populations. Ce n'est plus volontairement mais par force que les foules se sont remises en mouvement.

Au bout de six années de guerre, les bouleversements humains étaient incalculables. Des millions de personnes se trouvaient hors du pays dans lequel elles avaient leur résidence habituelle posant des problèmes d'un genre absolument nouveau. Drame d'une ampleur sans précédent ! Ces déracinés (angl. : « displaced persons » ou D. P. s., allem. : « Vertriebenen ») formaient un total qui a pu être évalué à dix millions et demi pour l'Europe septentrionale et

Occidentale et les zones d'occupation de l'Ouest en Allemagne et en Autriche. Depuis lors, avec l'aide de l'U. N. R. R. A. (1), les divers gouvernements et les autorités d'occupation ont remis quelque ordre dans cette confusion et rapatrié environ neuf millions de personnes. Pour prendre soin des personnes déplacées et des réfugiés restants et pour les aider à se réinstaller, l'O. N. U. a créé l'Organisation Internationale des Réfugiés (I. R. O.) dont une Commission préparatoire a exercé les attributions depuis le 1^{er} juillet 1947 (2).

En Asie, les mouvements de populations ont pris des proportions encore plus grandes. On estime qu'en Chine, quarante-deux millions de personnes se sont déplacées à des distances du lieu de leur résidence normale variant entre 150 et 1.500 kilomètres par suite de l'avance et de l'occupation du pays par les troupes ennemies. D'un autre côté cinq millions cinq cent mille Japonais, colons surtout, ont dû regagner leur archipel.

La tâche du rapatriement ou du placement des personnes déplacées n'est pas près d'être terminée. En outre, des transferts portant sur 2.635.000 personnes sont encore en suspens en Europe Centrale cependant que de nouveaux réfugiés fuient l'Europe de l'Est et la Chine communiste.

Aussi dès la cessation des hostilités un grand nombre de pays ont-ils dû se pencher à nouveau sur les problèmes migratoires et se relâcher quelque peu de leur sévérité antérieure à la guerre. Beaucoup de déclarations plus favorables à l'immigration ont été faites encore que la plupart des États ne soient

(1) United Nations Relief and Rehabilitation Administration.

(2) L'O. R. I. vient d'annoncer qu'elle espérait replacer trois cent quatre-vingt mille réfugiés européens dans trente pays pendant l'année finissant le 30 juin 1949.

pas prêts à revenir immédiatement au libéralisme d'avant 1914. De fait la reprise de l'émigration a déjà commencé. Depuis la fin de la guerre, il y a eu deux cent mille émigrants par an, soit le double de la moyenne de l'entre-deux-guerres. Beaucoup ont été des Italiens accueillis largement en Amérique du Sud.

L'Angleterre a plus que jamais besoin de ses possessions, pour déverser les nouveaux excédents de sa population. Au printemps 1944, elle a obtenu des Premiers Ministres du Commonwealth réunis à Londres, l'assurance que leurs Etats resteraient ouverts librement à l'immigration britannique. Ils y sont d'autant plus disposés que l'industrialisation des dominions, très accélérée par la guerre de 1939-1945, surtout au Canada, nécessitera un important appel de main-d'œuvre ouvrière. De leur côté, les Américains, fils des émigrants d'hier, pensent aux émigrants de demain et se passionnent pour la question de la frange pionnière (pioneer fringe), ou espaces du monde qui restent à coloniser. Ils viennent de voter une loi qui autorise l'admission chez eux de deux cent cinq mille personnes déplacées pour les années 1949-50.

L'Europe, l'U. R. S. S., et le Japon, vont disposer, malgré les pertes subies, d'excédents de populations, comme avant la guerre, formés de tous ceux qui veulent quitter un continent ravagé, malade et sans attrait. Ainsi au rythme actuel de son accroissement, la population de l'U. R. S. S. atteindra en 1975, 340 millions d'habitants. Il faudra alors renoncer à ce nationalisme excessif, qui empêche les hommes de circuler, à l'équilibre de se faire entre pays surpeuplés et pays sous-peuplés et revenir à une liberté raisonnable. C'est en effet le protectionnisme humain qui a entraîné dans certains pays une surpression ou une insuffisance démographiques, génératrices de



guerres et de convoitises. Où pourront donc se diriger les nouveaux émigrants ?

Les meilleures terres à coloniser ont été prises, les espaces vides restent rares. On a recensé et estimé tous les territoires susceptibles de recevoir encore des immigrants et d'être mis en valeur. Hormis quatre exceptions notables, le Canada, l'intérieur de l'Amérique du Sud, l'Asie Centrale et l'Australie, il s'agit surtout d'espaces restreints, de terres subarctiques et de la forêt tropicale, zones plutôt rébarbatives.

Deux régions au Canada ne demandent qu'à être exploitées et à être peuplées : les confins de la Prairie canadienne et le Bouclier canadien, vaste étendue semi-polaire où l'avion a un grand rôle à jouer. On pourrait y ajouter l'Alaska, capable de contenir 10 millions d'habitants (autant que le Canada d'aujourd'hui), territoire comparé et mis au-dessus de la Finlande par ses richesses (mines, bois, fourrures).

En Amérique du Sud, le Brésil, dans sa majeure partie, demeure disponible pour la colonisation. Il pourrait nourrir 395 millions d'hommes, or il n'en a que 46 pour le moment. Les hautes terres du Matto-Grosso et du Grand-Chaco y offrent de grandes possibilités. Il en est de même des vallées orientales des Andes, surtout en Bolivie, à condition d'améliorer les moyens de transport, en raison de la barrière des Andes, à l'Ouest, et de l'éloignement des ports de l'Atlantique, à l'Est. La Patagonie et la Pampa, devraient être plus peuplées.

En Asie Centrale (Mandchourie, Mongolie, Sibérie, Turkestan), il y a encore de la place pour beaucoup d'émigrants.

L'Australie dispose d'espaces vides immenses, mais leur mise en valeur, difficile et précaire, exigerait un soutien coûteux de l'Etat. Mais après l'alerte causée par le Japon, les dirigeants de ce

dominion sont décidés à porter à 20 millions le chiffre de la population australienne pour assurer sa sécurité à l'avenir.

En Afrique, si les zones équatoriale et tropicales ne se prêtent pas au peuplement, l'Afrique du Nord n'a pas fait son plein et il existe, en Afrique Orientale et Sud-Orientale, de hauts plateaux de climat sain, accessibles au peuplement blanc (Rhodésie du Nord, Nyassaland...). En Afrique du Sud et en Rhodésie du Sud, tous les partis, à l'exception des Boers et encore parce qu'ils craignent d'être mis — eux Hollandais — en trop forte minorité (même raisonnement que les Canadiens français) sont favorables à une large immigration qui porterait la population européenne de 2 à 5 millions d'habitants.

Quant à l'émigration japonaise, elle se dirigerait, suivant son inclination naturelle, vers une zone subtropicale. Deux grandes îles à très faible densité de population, Bornéo et la Nouvelle-Guinée, pourraient satisfaire dans une large mesure, ses besoins démographiques.

.....
Parce que, dans l'ensemble, les terres qui restent à coloniser sont les moins bonnes, les gouvernements devront aider les colons. Aussi bien les migrations par groupes organisés se substitueront-elles aux migrations individuelles de jadis, ceci en vue d'une plus grande efficacité.

La tendance des Etats à créer eux-mêmes des courants migratoires et à mettre la main sur ceux qui se sont formés spontanément ne cesse de s'accroître : ainsi des transferts de populations, des colonisations intérieures, des appels de main-d'œuvre, ou même du tourisme.

D'ores et déjà un nouveau cycle des déplacements humains a commencé : l'ère des migrations dirigées.

BIBLIOGRAPHIE

A) SOURCES

- Annuaire statistique de la S. D. N.* et publications de l'O. N. U. *Statesman's year-book* et *Almanach Whitaker* (1948).
Statistique générale de la France. *Mouvements migratoires entre la France et l'Étranger*, Imprim. Nation., 1943.
KUCZYNSKI (Robert R.) *Population Movements*, Londres, 1936.

B) OUVRAGES ET ÉTUDES

- ARBOS. *Les Migrations intercontinentales aux XIX^e et XX^e siècles (Annales de géographie, XXXIX, 1930).*
- B. I. T. *Règlement des Migrations 1928-1929. Les Mouvements migratoires de 1925 à 1927 (paru en 1929). — Etude sur les Travailleurs migrants, 1926. — Migration colonisatrice, 1938.*
- BLANCHARD (R.). *L'Amérique du Nord*, surtout p. 289 à 294 ; sur l'immigration aux États-Unis. — *Geographical Review*. New-York, 1922 (a. s. des causes politiques de l'émigration).
- BOVERAT (F.). *Diverses Etudes dans l'Alliance nationale contre la Dépopulation.*
- BOWMAN (Isaiah). *Pioneer Fringe. — Limits of Land settlement.*
- BRUNHES (Jean). *La Géographie Humaine*, vol I, pp. 86 à 97 et vol. III, carte 8 ter, hors-texte. Edition abrégée de 1942, notamm. bibliogr. en note, p. 189.
- Bulletin of International News* p. b. d. by the « Royal Institute of International Affairs », volume XXI, year 1944, pp. 579 et 657, sur les transferts de population ; volume XXII, year 1945, p. 3, sur les migrations à l'intérieur de l'Empire britannique.
- CARR-SAUNDERS (A. M.). *World Population, 1936. — The Population problem. — A study in human evolution*, Oxford, 1922.
- Chemins du Monde, Personnes déplacées*, Editions de Clermont, 1948.
- CITROËN (H.-A.). *Les Migrations internationales. — Un Problème économique et social*, Paris, Librairie de Médecis, 1948.
- DEMANÇON (A.). *L'Empire britannique. — Le Déclin de l'Europe.*
- DENNERY (E.). *Foules d'Asie*,

- Documentation française* (notes documentaires, articles et documents) publiée par la Direction de la Documentation au ministère de l'Information, 14-16, rue Lord-Byron (Paris 8^e), 1945-1948.
- Encyclopédie française d'A. DE MONZIE*. T. VII (1936) *L'Espèce humaine*, par HALBWACHS, SAUVY, ULMER.
- FEBVRE (Lucien). *La Terre et l'Evolution humaine*, p. 166 et suiv. avec carte, Albin Michel.
- FERENCZI (Imre). *International Migrations* (1929). — *L'optimum synthétique du peuplement*. Paris, Institut intern. de Coopération intellectuelle, 1937.
- Géographie Universelle* (tous les ouvrages de la). Chez Armand Colin.
- GONNARD (René). *Histoire des Doctrines de la population*, Paris 1923. — *L'Emigration européenne au XIX^e s.*, Paris, 1906. — *Essai sur l'Histoire de l'Emigration*, Paris, 1928.
- GREGORY (J. W.). *Human Migration and the future*, 1928.
- LANDRY (A.). *La Révolution démographique*. — *Etudes et essais sur le problème de la population*, Paris, 1934.
- LEROY-BEAULIEU (P.). *La Colonisation*.
- MAUCO (G.). *Les Etrangers en France*, Paris, 1932.
- Ministère de l'Economie nationale. *Les Transferts internationaux de populations*, Paris, P. U. F. 1946.
- NUMELIN (C.-R.). *Les Migrations humaines. Etude de l'esprit migratoire*. Payot, Paris, 1939,
- Pionner Settlement*, by twenty six authors, p. b. d. by American Geographical Society.
- SECRETAIN. *Le Problème de la Population. Etude des solutions données aux problèmes démographiques, en Allemagne, en Italie et au Japon*.
- TAYLOR (Griffith). *The evolution et distribution of race, culture and language* (*Geogr. Rev.*, New-York, janvier 1921, avec cartes en couleur des hypothèses présentées sur la diffusion de l'espèce humaine à travers le globe). — *Europeans Migrations, past, present, future*. — Sydey, 1928.
- VARLEZ (L.). *Les Problèmes internationaux de l'émigration et de l'immigration* (*Revue économique internationale*, 1923).
- Vidal de LA BLACHE. *Principes de Géographie humaine* (n. p. 41 à 47).
- WILCOX (Walter W.). *International migrations*, New-York : National Bureau of Economic Research, 1929-1931, 2 vol.
- WOELKOW. *Verteilung der Bevölkerung auf der erde unter dem Einfluss der Naturverhältnisse und der menschlichen Tätigkeit*.

TABLE DES MATIÈRES

	PAGES
INTRODUCTION. — Les Phénomènes migratoires	5
PARTIE PRÉLIMINAIRE	
Les Migrations dans le passé	
CHAPITRE PREMIER. — L'époque préhistorique.....	11
— II. — L'Antiquité	14
— III. — Le Moyen Age.....	20
— IV. — Les temps modernes.....	25
PREMIÈRE PARTIE	
Les migrations intercontinentales ou transocéaniques	
CHAPITRE PREMIER. — Aspect général et causes de ces migrations.....	33
— II. — Les grands foyers d'émigration	39
— III. — Les pays d'immigration et les appels d'immigrants.....	51
DEUXIÈME PARTIE	
Les migrations continentales	
CHAPITRE PREMIER. — Les migrations de type colonial.	65
— II. — Les migrations de type occidental..	79
— III. — Les migrations de type racial, ou transferts de populations	88
TROISIÈME PARTIE	
Les migrations intérieures	
CHAPITRE PREMIER. — Les migrations permanentes. Le nomadisme.....	98
— II. — Les migrations saisonnières et les migrations définitives	103
— III. — L'émigration vers les villes. La concentration urbaine.....	112
Le déclin des migrations	117
CONCLUSION	129

Que sais-je ?

Catalogue général (suite)

- 1 } Voir la liste
à 120 } en page 2
121. L'orientation professionnelle.
122. Le froid.
123. Le romantisme français.
124. Le diabète.
125. L'organisation scientifique du travail.
126. Histoire des techniques.
127. Histoire de la Normandie.
128. La littérature du siècle philosophique.
129. La diplomatie française.
130. Les étapes de la mécanique.
131. L'orfèvrerie.
132. Le vieu moyen âge.
133. Physiologie du sport.
134. Les techniques de la métallurgie.
135. Les estampes.
136. Le caoutchouc.
137. Hist. de la justice.
138. Les messages de nos sens.
139. Le café.
140. Hist. de la Suisse.
141. L'origine des espèces.
142. La Révolution française.
143. Forêts vierges et bols coloniaux.
144. Histoire de l'Auvergne.
145. La littérature française du Moyen Age.
146. Les races humaines.
147. Histoire de la Bretagne.
148. La population.
149. Histoire de la Provence.
150. Les grands explorateurs.
151. Hist. de la Savoie.
152. La vie des aveugles.
153. L'affiche.
154. Les alcaloïdes et les plantes alcaloïfères.
155. L'unité française.
156. La littérature du siècle romantique.
157. Les Croisades.
158. Le pétrole.
159. La littér. anglaise.
160. Hist. du théâtre.
161. L'occultisme devant la science.
162. Les constitutions de la France.
163. La chimie des êtres vivants.
164. Hist. du travail.
165. Les étapes de l'astronomie.
166. La médecine du travail.
167. Les étapes de la langue française.
168. La numismatique antique.
169. Les avions.
170. La phillos. française.
171. Les climats et l'organisme humain.
172. Les étapes de l'aviation.
173. Les alliages métalliques.
174. La photographie et ses applications.
175. L'électron et son utilisation industrielle.
176. Les noms de lieux.
177. Histoire du ballet.
178. Les régimes alimentaires.
179. L'économie de l'U. R. S. S.
180. Histoire du syndicalisme français.
181. Le moteur vivant.
182. Les grands problèmes de l'économie contemporaine.
183. Hist. de l'U. R. S. S.
184. La physique de la vie.
185. Les civilisations anciennes du Proche-Orient.
186. Histoire de l'Allemagne.
187. L'urbanisme.
188. La psycho-physiologie humaine.
189. L'anal. chimique.
190. Les Jacobins.
191. L'économie française dans le monde.
192. La chasse en plaine et au bois.
193. Le charbon.
194. Le sang.
195. Le droit romain.
196. Techn. de la danse.
197. Géographie sociale du monde.
198. Histoire du calcul.
199. Les pêches maritimes.
200. Histoire des postes jusqu'à la révolution.
201. Genèse de la flore terrestre.
202. Les singes anthropoïdes.
203. Le calendrier.
204. Les procédés modernes de construction.
205. L'achaleur animale.
206. Hist. des Gaulois.
207. La chimie générale.
208. Les vins de France.
209. La papauté contemporaine.
210. L'intelligence.
211. Jeanne d'Arc.
212. Géographie agricole du monde.
213. Le peuple des termites.
214. Les stations de radiodiffusion.
215. La sélect. animale.
216. Les orig. de Rome.
217. Séismes et volcans.
218. La psychologie appliquée.
219. La sélection végétale.
220. Le secret des coul.
221. Psychoses et névroses.
222. Hist. de l'Autriche.
223. L'économie des Etats-Unis.
224. Les grandes migrations.
225. Les étapes de la logique.
226. Les pays légendaires.
227. La littér. grecque.
228. Hist. du Dauphiné.
229. Les eaux minérales et l'organisme humain.
230. Le soleil et son rayonnement.